



coifferie

SANS RENDEZ-VOUS
SION REMPARTS 8 1^{er} ÉTAGE

Le n° 60 ct.

CERM

Mise au point
du président

Voir page 21

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Téléphone 027 / 23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Limitation... de la croissance des dépenses

On pensait naïvement que pour faire passer la pilule TVA au scrutin populaire du 12 juin, M. Chevallaz allait proposer une sérieuse limitation des dépenses fédérales. En réalité, il propose une limitation... de leur croissance. Voilà le principal aspect de la question.

A sa conférence de presse du 14 février, il a énoncé d'excellents principes : « La lutte contre l'inflation reste notre préoccupation essentielle. L'équilibre du budget (...) en est une condition. » Et ceci : « Les grandes opérations de relance économique ne bénéficient plus, expérience faite, de l'enthousiasme des gouvernements d'Europe. »

Mais passons aux mesures concrètes. Elles se différencient, certes,

du plan d'abord élaboré au début de 1976 : le Conseil fédéral s'est avisé depuis lors que jamais la TVA (impôt qui doit prendre 2,5 milliards de plus dans la poche des consommateurs) ne serait acceptée sans une compression parallèle des dépenses, témoignant d'une ferme volonté d'économies.

Or, voici l'astuce : on compare le plan 1976 et le nouveau, et cela permet de faire état d'une limitation spectaculaire des dépenses. Mais on constate d'autre part que, par rapport au budget pour 1977, les dépenses augmentent. Les dépenses actuelles sont donc considérées

Suite page 35
C. Bodinier

Votations fédérales du 13 mars Des rabais d'apothicaire

Le 13 mars prochain, le peuple et les cantons suisses devront se prononcer, une fois de plus, sur de nouvelles initiatives (quatrième et cinquième) « contre l'emprise étrangère ». Je devrais me dispenser de préciser que ces initiatives émanent évidemment de MM. James Schwarzenbach et Valentin Oehen, tant il serait surprenant qu'elles puissent émaner de quelque autre personnage. Une telle obstination contre l'emprise étrangère « sur notre peuple et notre patrie » ne peut être le fait que de l'Action nationale ou du parti républicain. Ailleurs, elle serait tenue pour une sorte d'obsession malade.

A ce propos, je voudrais d'abord relever combien la répétition de ces initiatives reflète non seulement du mépris pour le travailleur étranger, mais encore pour le peuple suisse. Sous prétexte de « protéger » le pays, MM. Schwarzenbach et Oehen se moquent éperdument des habitants de ce même pays. En effet, si je songe aux initiati-

ves précédentes, de semblable inspiration et de semblable intention, si je songe également au refus qu'elles ont rencontré, je me dis que l'opinion du peuple et des cantons suisses ne pèse guère auprès des fixations psychologiques et xénophobes de MM. Schwarzenbach et Oehen. Dès lors, si je souhaite que soient massivement repoussées ces nouvelles initiatives, le 13 mars prochain, c'est qu'il est temps d'apprendre à certains responsables partisans de respecter au moins la volonté du peuple suisse, à défaut de respecter le statut du travailleur étranger. Pour ma part, je conçois mal que « la protection de la Suisse » puisse indéfiniment passer par-dessus les vœux des Suisses.

Mais que réclame donc l'initiative populaire du parti républicain « pour la protection de la Suisse » (quatrième initiative contre l'emprise étrangère) ?

Elle demande que soit inscrit dans la Constitution fédérale un article 69 quater nouveau. Au chiffre 1 de cet article, il est prévu que « la Confédération veille à ce que le nombre des étrangers résidant en Suisse qui bénéficient d'une autorisation d'établissement ou de séjour ne dépasse pas 12,5 % de la population suisse de résidence ». Toutefois, afin de tempérer cette exigence, M. Schwarzenbach n'exclut pas toute une série d'exceptions à cette mesure : « ne sont pas comptés dans le nombre des étrangers et sont exceptés des mesures contre l'excès de population étrangère : les saisonniers, les frontaliers, les enseignants et les étudiants des établissements supérieurs d'enseignement, les réfugiés politiques, les malades, les membres de représentations diplomatiques et consulaires, les fonctionnaires d'organisations internationales » (ch. 4). Enfin, il consent un certain laps de temps pour atteindre cet objectif : « la normalisation de l'effectif des étrangers ramenant leur part à 12,5 % doit être réalisée dans l'espace

de dix ans » (ch. II, lit. b). Et voilà, et bon voyage !

En pratique, quelle serait la première conséquence de l'acceptation de cette initiative ?

Si je me réfère au message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale (message du 8 mars 1976), j'apprends d'abord que « le texte de l'initiative ne fait état d'aucune proportion maximum d'étrangers admise par cantons », mais j'apprends surtout quelle serait la réduction exigée de l'effectif des étrangers : environ 300 000, soit 30 000

Par Roger Germanier

par an, puisque l'initiative accorde un délai de 10 ans pour arriver à la fameuse norme de 12,5 % de « la population suisse de résidence ».

J'insisterai plus tard sur l'un ou l'autre effet de l'éventuelle acceptation de l'initiative populaire du parti républicain. Pour l'heure, je me contente de souligner à quelle espèce d'épicerie xénophobe s'attache M. James Schwarzenbach. Il commence par estimer que « la protection de la Suisse » serait assurée si le nombre des étrangers ne dépasse pas le 10 % des citoyens suisses (initiative refusée lors de la votation populaire du 7 juin 1970) ; ensuite, il envisage que cette même protection serait toujours assurée avec un chiffre de 12 % d'étrangers (initiative repoussée le 20 octobre 1974) ; enfin, il imagine que cette protection serait maintenant assurée avec une proportion d'étrangers de 12,5 % (initiative soumise à votation populaire, le 13 mars prochain)... Décidément, M. James Schwarzenbach entend protéger la Suisse contre l'emprise étrangère avec des rabais d'apothicaire. A ce taux-là, qu'il me pardonne, M. Schwarzenbach ne protège plus la Suisse, il la marchande !

Martigny
aura son temple
romain
Voir page 21

Le président Carter et la défense des droits de l'homme

L'EMBARRAS SOVIÉTIQUE

Le président Carter vient de s'engager ostensiblement par trois fois aux côtés des dissidents soviétiques : en envoyant une lettre personnelle à Andreï Sakharov, en saisissant la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève, en annonçant enfin que le vice-président Mondale et sans doute le président des Etats-Unis soi-même recevront Boukovski... En rappelant avec force que « le problème des droits de l'homme dépasse les frontières nationales », Jimmy Carter confirme ainsi l'image qu'il s'est forgée au cours de la campagne électorale d'un président soucieux de revenir aux sources de la démocratie américaine ; les premiers sondages semblent démontrer que ses initiatives sont bien accueillies dans l'opinion américaine, lasse de la diplomatie « bismarckienne » de Henry Kissinger. Mais la morale et la politique peuvent-elles cohabiter ? C'est là l'enjeu d'engagements qui peuvent apparaître comme autant de provocations pour les Soviétiques.

Il faut bien voir, en effet, la totale incompatibilité qui sépare la philosophie des droits de l'homme et le marxisme. Elaborée au XVIII^e siècle, pour limiter le pouvoir absolu, la théorie des droits de l'homme a inspiré les déclarations qui figurent au fronton de la Constitution des Etats américains, et, sans doute, la position en flèche du président Carter s'explique-t-elle par une volonté déterminée de fidélité à l'idéal des « pères fondateurs ». Mais la théorie des droits de l'homme apparaît en même temps comme la négation du marxisme qui, à la suite d'une démarche sans doute spéculative, explique que les droits de l'homme n'ont pas leur place dans une société où l'individu est réconcilié avec l'Etat. Astuce sans doute subalterne pour légitimer le totalitarisme marxiste excluant la reconnaissance pour l'individu de libertés individuelles : reconnaître les droits de l'homme signifierait en effet, pour les autorités soviétiques, admettre que les Russes peuvent à nouveau pratiquer librement leur religion, s'exprimer libre-

ment, se regrouper en associations, en partis et en syndicats libres. Autant de dangers mortels pour le régime soviétique qui, de proche en proche, pourrait évoluer vers le rétablissement de la démocratie libérale.

Comment les dirigeants soviétiques vont-ils réagir ? Dans l'immédiat, ils ont protesté par la voix de leur ambassadeur à Washington et par l'intermédiaire de l'agence Tass. Mais ces protestations purement verbales dissimulent mal l'embarras du Gouvernement soviétique pris entre, d'une part, la nécessité de ne pas apparaître en position d'accusé à Belgrade, en juin prochain, lors de la conférence destinée à dresser un premier bilan des accords d'Helsinki, et la nécessité tout aussi vitale pour les Soviétiques de ne pas « déstabiliser » les démocraties populaires. Alors, à moyen terme, la réaction de Moscou sera sans doute d'accroître sa pression dans le domaine militaire et dans les régions du monde où les tensions sont déjà vives, en Afrique australe tout

particulièrement. Pour l'heure, il n'en reste pas moins que les dirigeants soviétiques apparaissent décontenancés devant un président américain dont l'ambiguïté leur apparaît totale : ses premières initiatives dans le domaine du désarmement leur avaient semblé positives alors que ses prises de position répétées en faveur des dissidents se révèlent insupportables. C'est dans cette crainte qu'il faut chercher les raisons des mises en garde adressées au président Giscard d'Estaing à la veille du sommet franco-soviétique : le refus du président français de recevoir Amalrik n'a pas d'autres raisons que le respect de la « real politik » autrefois pratiquée par Henry Kissinger ; l'Amérique peut sans doute s'autoriser aujourd'hui ce qui est interdit à la France. Le président de la V^e République qui entendait se poser en défenseur des libertés face à la gauche apparaît ainsi comme le lieu de contradictions que le président Carter n'a pas hésité à trancher en revenant à ce qui fut toujours une des constantes de la politique extérieure américaine : les bons sentiments.

P. S.

Riviera, blason toujours doré

Le soleil s'attarde en trait de pinceau sur le lac, dans un dernier embrasement il étreint les façades... pour un adieu, un au revoir. Un clapotis, comme une plainte, las de voir qu'à chaque jour il y a un soir, après chaque soleil une nuit, que tristesse et joie alternent. Lent et fastueux déclin du crépuscule vers ce mystérieux domaine où on ne voit plus, où on entend différemment, où toute proportion s'efface... où, pendant un temps, il n'y aura plus de lac, mais du noir sans contours. Il y eut un soir, il y aura un matin : l'or et le bleu ruisselleront, vie et joie s'éveilleront dans les parfums subtils de l'aube... pour toujours.

Photo NF

La terre et le Ciel

C'est un peu en aval des Follatères, en ce lieu qui porte un nom joli : « Le Rosel ». Il y a là cette grève étroite que le fleuve ne vient envahir que lorsque les eaux sont hautes.

Une poignée de sable du Rhône

Adossée aux enrochements, une jeune femme est là. Elle a dans sa main du sable. Le soleil, qui lui fait face, inonde sa chevelure, devenue ainsi comme une étincelante couronne. Elle sourit à cette chaude et caressante clarté. Aujourd'hui, le vent ne s'est pas levé.

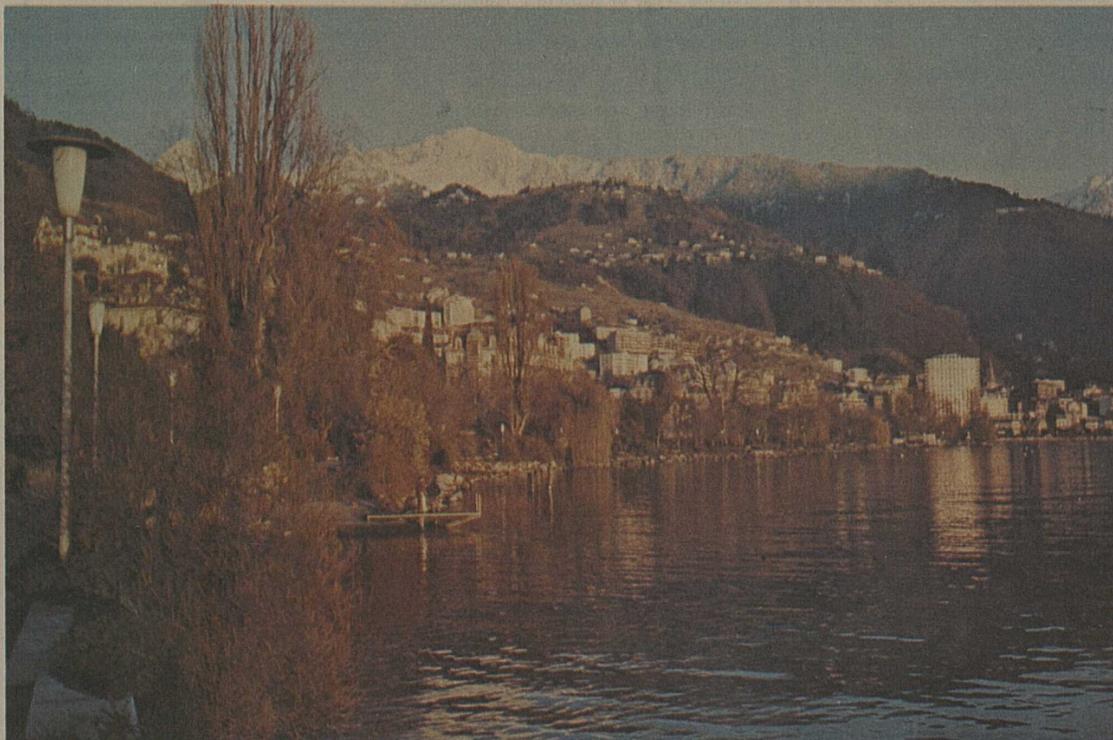
Le sable est sec ; il a cette teinte blonde que la lumière d'or d'une fin d'après-midi accentue encore. La jeune femme, les yeux mi-clos, joue

avec ce sable qui s'écoule entre ses doigts finement effilés ; parce qu'il est sec, il ruisselle dans la paume de sa main ; les lignes de cette main, bien dessinées comme les vallons d'un plan en relief, ressemblent à de petits couloirs d'un rose très clair, à de petits ravins dans lesquels les grains s'écoulent comme s'ils trouvaient leur plaisir à effleurer la finesse et la douceur de cette peau.

La jeune femme a maintenant ouvert les yeux ; elle a regardé ce sable qui s'échappe au fur et à mesure qu'elle en recueille dans sa main ; elle lui sourit comme un enfant au berceau sourit aux feuilles de l'arbre que le vent agite au-dessus de lui ; il est si fluide, avec ces minuscules scintillements que font ses paillettes pas plus grandes que des grains de poussière. Dans ce dernier éclat du soleil qui va bientôt disparaître derrière les rochers de Salvan, le sable rit, lui aussi ; il rit de toute sa qualité, de toute sa ri-

Suite page 34

Ch. Nicole-Debarge



La chronique
d'Anne Troillet-Boven

À PROPOS DE CARNAVAL

Après avoir, de la Furka au Léman, suscité des remous de toutes sortes, le Carnaval s'achève dans la mélancolie des gueules de bois et de l'allègement « merveilleux » (comme aurait dit Montaigne) des portemonnaies. Dans mon enfance, il resurgissait pour quelques heures le dimanche des Brandons que les aînés appelaient « la dimanche vieille ». Pourquoi ce féminin ? J'attends encore qu'on me l'explique. Ensuite de quoi on entrainait austèrement dans le Carême. Plus de viande jusqu'à Pâques, sauf pour les malades.

Ici, un petit souvenir personnel : j'avais rencontré, alors que j'avais peut-être sept ans, une autre fillette qui revenait de la cure avec l'autorisation, pour sa grand-mère, de manger de la viande en carême. Elle me parut tout à coup très grande et comme auréolée de sainteté, d'avoir été chargée d'une telle démarche. Je résolus de l'imiter. Je me rendis donc à la cure où j'obtins sans difficulté la même faveur. J'aurais été bien incapable, à cet âge, de me comparer à la colombe apportant dans l'arche le rameau d'olivier, mais je revins à la maison convaincue d'apporter la bonne nouvelle. « Maman ! criai-je dès l'entrée, M. le curé permet à grand-maman de manger de la viande ! » Dire que je fus félicitée pour cette initiative serait fortement exagéré. Outre que ma grand-mère, souffrant de l'estomac, ne tolérait pas la viande, il n'était pas tellement dans les habitudes de la famille, de solliciter de telles permissions. Et je suis sûre que, le curé lui-même, en supposant qu'il m'ait vraiment identifiée, aura été le premier surpris de recevoir une telle demande par un tel délégué.

J'oubliais l'incident lorsque je fus, quelques mois plus tard, confrontée de nouveau au carême, en étudiant mon catéchisme à l'école primaire. Les commandements de l'Eglise et notamment ce « Quatre-Temps, Vigiles jeûneras et le Carême entièrement » me persuadèrent que cette mortification concernait un certain Virgile, et comme ses affaires ne me regardaient pas, je me dispensai d'approfondir.

Mais si je n'ai pas fidèlement observé le Carême, je puis dire que je n'ai jamais été induite en tentation par le Carnaval, impuissant, par définition à me faire tomber dans le péché. Tout enfant, j'avais une peur bleue des masques. Plus tard - je demande qu'on me comprenne et qu'on ne me

prenne pas pour une mijaurée - ces fêtes burlesques me donnaient plutôt envie de pleurer que de rire. Sachant ce qu'était la vie dans nos vallées alpêtres, je ne pouvais me défendre de l'idée que cette gaieté bruyante n'était pas de bon aloi, et ne traduisait qu'un besoin, inconscient peut-être, mais profond, de s'étourdir.

En grandissant je compris que le Carnaval n'était pas un événement strictement local, qu'il avait de tous temps, sous d'autres cieux et sous d'autres vocables, été régulièrement célébré. Les Dionysies en Grèce, les Saturnales et les Lupercalia à Rome, les Fêtes des Fous au Moyen-Âge chrétien n'étaient pas autre chose que les divers avatars de ce que nous fêtons sous le nom de Carnaval. Et cela répondait, cela répond encore, à un besoin profond de l'humanité, un besoin que Freud et ses disciples allaient décorer du nom de « défoulement ».

De caractère éminemment anarchique, le Carnaval doit, pour respecter la tradition et rester fidèle à lui-même, se complaire dans l'oubli des convenances, l'irrespect, l'exagération. C'est la soupe d'échappement par laquelle s'écoule ce qu'il y a de moins noble en l'homme, la grossièreté, l'attrance vers le laid et vers l'animalité, et qui, sans cela, fermenteraient dans les cœurs et troubleraient peut-être certaines têtes. C'est, pour résumer, une mesure d'hygiène, une façon de débriquer bien des abcès, et contre lesquels je serais bien mal venue de protester.

Je serai peut-être moins indulgente pour certains articles toujours anonymes, toujours masqués, que les journaux de Carnaval diffusent, et qui dépassent vraiment la mesure. Je ne suis pas contre la satire quand elle se borne à dénoncer des abus réels, et qu'elle le fait avec esprit.

Je ne suis pas non plus contre la roserie qui n'est qu'une forme un peu poussée de la taquinerie. Mais je suis résolument contre la méchanceté gratuite, contre la platitudo, contre cette espèce de jeu de massacre qui consiste à tout démolir, pour le plaisir, sans discernement ; à présenter nos magistrats comme des gibiers de potence, nos écrivains comme des sous-produits, et vivant du tourisme, à maltraiter ceux qui ont le plus contribué à le développer. Ces gens sont ou des inconscients ou d'irréductibles imbéciles.

Un journal de Carnaval ne doit pas être un papier sale ou un mur où chacun y va de son graffiti. Il ne doit dénoncer, comme je l'ai dit, que des abus réels, et si l'exagération est la loi du genre, l'esprit en est une autre, tout aussi impérative. Castigat ridendo mores ! Cette devise est plus vraie encore pour la satire que pour la comédie. Il est permis de faire rire aux dépens du prochain, même si ce n'est pas très charitable, si l'on combat chez lui un travers réel. Dans cette sorte de littérature, il faut faire mouche chaque fois, car si la flèche tombe à côté, ce n'est plus drôle du tout et ce qui devrait être une épigramme n'est plus qu'une lamentable stupidité.

On m'objectera que je suis mal placée pour faire de la morale dans ce domaine. A quoi je répondrai que quand je me suis sérieusement attaquée à quelqu'un, ce n'était pas dans un journal de Carnaval, et que j'ai eu le courage de signer. De toutes façons, je n'ai jamais fait un sport de la méchanceté gratuite, et s'il m'est arrivé

de rire de quelqu'un, c'était sur des points bien précis.

Pour en revenir à la littérature strictement carnavalesque, je tiens que celui qui veut s'y livrer doit avoir des dons d'observation, le sens du comique et du pittoresque et le style frappant. En outre, il doit avoir une certaine culture.

Il y a quelques années, un « rigolo », voulant sans doute me ridiculiser dans un journal de Carnaval en mettant l'accent sur ce qu'il supposait être mon manque d'instruction, prit la peine de monter une fable. Il imagina une rencontre entre moi et un écrivain valaisan que je n'ai pas besoin de vous nommer. Mon interlocuteur était censé me demander mon avis sur Villon, et moi j'étais censée lui répondre en substance que c'était un peintre qui n'était pas sans mérite !

Là était l'astuce ! Par Villon, le satirique inconnu pensait à François Moncorbier qui prit le nom de son bienfaiteur Guillaume de Villon, et qui, bien que vivant au XV^e siècle, et bien qu'étant un assez mauvais garçon, est donné comme le premier des grands poètes modernes. Cela, j'étais, paraît-il trop cruche pour le savoir, et avec gentillesse, l'auteur anonyme me faisait répondre au hasard. Car selon lui, bien sûr il n'y avait pas de peintre de ce nom !

Je n'ai jamais autant regretté l'anonymat qui m'a empêchée de donner à ce satirique inconnu une double leçon de littérature et d'art ! Avec quelles délices je lui aurais appris que si François Villon était un poète, la peinture a eu, en un certain Gaston Duchamp, qui se faisait appeler Jacques Villon, un des maîtres du cubisme. Mort en 1969 il est très près de nous dans le temps.

Tel est pris qui croyait prendre. En voulant jeter le ridicule sur ma personne l'auteur a tracé lui-même les limites de sa science. Ce genre d'impair est plutôt ennuyeux. Il est préférable de l'éviter quand on veut se moquer d'autrui.

Tribune du Lecteur

L'« Affaire Ziegler » :

la réponse de MM. Babel et Fontanet

Monsieur,

Afin de donner suite à votre article concernant « l'affaire Ziegler » où vous prenez à partie avec virulence nos magistrats, nous vous adressons la déclaration de MM. Jean Babel et Guy Fontanet, conseillers d'Etat du PDC genevois.

En effet, nous considérons comme normal que nous jouissions du droit de réponse à vos attaques et vous prions de publier cette déclaration dans vos colonnes.

D'avance nous vous en remercions et vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

La secrétaire générale
Hélène Braun

Nous savons que des membres de notre parti se sont étonnés ou sont déçus de notre décision dans ce qui était devenu « l'affaire Ziegler ». C'est pourquoi nous tenons à nous expliquer clairement à ce sujet.

Nous le faisons en soulignant dès l'abord que nous désapprouvons catégoriquement nombre des idées politiques de M. Ziegler, en particulier sa singulière conception de la double légalité. Nous condamnons ses attaques véhémentes contre l'industrie, l'économie, les banques de notre pays. Ces attaques globales et simplifiées sont injustes et nous sommes persuadés qu'elles portent atteinte à l'image de la Suisse.

Mais est-ce suffisant dans notre Etat de droit pour empêcher un professeur extraordinaire de l'université, en poste depuis quatre ans et demi, d'être nommé professeur ordinaire à la requête expresse, renouvelée et inébranlable des responsables de l'université ?

Nous affirmons que nous n'avons jamais eu d'opinion divergente ; notre « préjugé », jusqu'au dernier moment, fut tout à fait défavorable à M. Ziegler. Cependant, à la lecture ultime et attentive du dossier, et surtout à la suite de l'audition de M. Ziegler le 10 février 1977, il nous est apparu objectivement ce qui suit :

- C'est en satisfaisant aux procédures difficiles et délicates en la matière, et régulièrement, que M. Ziegler fut nommé en 1972 professeur extraordinaire de sociologie à l'université.
- Ses qualités de chercheur et d'enseignant, son enseignement lui-même furent certes mis en doute par des personnes surtout extérieures à l'université, mais dont les compétences en matière de sociologie ne sont pas évidentes.
Par contre, la faculté des sciences économiques et sociales, le collège des recteurs et doyens, le rectorat furent toujours unanimes pour affirmer

Musique contemporaine suisse à Berne

Jean Daetwyler et René Gerber
à l'honneur

C'est en l'église française de Berne que nous avons eu le grand plaisir d'entendre la magnifique musique composée par nos deux septuagénaires suisses. Ce concert instrumental était joué par l'orchestre de chambre de Berne, sous la direction de Théo Looslis.

La première partie était réservée à des œuvres de Mozart W.A. et de T. Albinoni. Pour le premier « Sereneta noturna » et pour le deuxième « Concerto per archi ».

La deuxième partie du concert était dédiée à nos deux compositeurs suisses contemporains. Jean Daetwyler et René Gerber n'appartiennent pas à l'avant-garde. René Gerber est neuchâtois et s'inspire à Bevaix sur les bords du lac de Neuchâtel. Sa musique « Concertino für Klavier und Orchester » nous a agréablement surpris par sa clarté, sa fraîcheur et était admirablement jouée par un orchestre de grande classe. Il faut remarquer que le pianiste se distingua par sa fougue, son enthousiasme et son tempérament qu'elle a su faire passer dans l'œuvre. M^{me} Marie-Louise de Marval mérite tous nos éloges, pour l'exécution de cette œuvre composée en 1945.

Jean Daetwyler que nous connaissons bien, et qui vient d'enregistrer au Victoria-Hall de Genève, ces « Rilke-Lieder », nous a comblés avec une œuvre inédite « Concerto pour trompette-percussion et orchestre ».

Jean Daetwyler a fait preuve, une fois de plus, d'une instrumentation colorée, très contrastée et très personnelle par une combinaison de tons originaux. La cadence gaie, interprétée par Paul Falentin à la trompette, et Alain Routinez à la percussion, nous donnèrent l'occasion d'apprécier la musique vivante et dansante de l'œuvre de notre compositeur valaisan.

Cette musique exige de la part du trompettiste, une grande virtuosité. Paul Falentin, ancien élève de Maurice André, membre de l'orchestre symphonique de Berne, a maîtrisé avec élégance le concerto de Jean Daetwyler. Nous avons admiré avec quelle facilité Paul Falentin exécuta les abrupts changements de tons, les chromatismes dont la pièce est farcie, pour ensuite charmer l'auditoire par un certain lyrisme interprété avec chaleur et précision. Un compliment est à adresser au percussionniste, Alain Routinez de Crans, pour sa précision et sa sobriété.

L'orchestre, très bien préparé par le directeur Théo Looslis procura un immense plaisir à nos nombreux auditeurs qui apprécièrent grandement cette musique suisse contemporaine.

Ce concert aura lieu à Sierre à l'occasion de la soirée de la Gérodine, les 27 et 28 mars 1977.

Marianne Meucelin

Les lynx semblent se plaire
en pays de Vaud

LES DIABLERETS. - La Ligue vaudoise pour la protection de la nature (LVPN) avait procédé, à la fin de juin 1976, à un lâcher de deux lynx mâles dans la région Diablerets-Muveran (un lâcher de femelles est prévu ultérieurement, pour assurer la reproduction de cette espèce évanouie au siècle passé dans nos régions). La ligue annonce avec satisfaction que les deux lynx ont été aperçus en automne par deux chasseurs, dans la même zone. Le premier vit un félin, tôt le matin, essayant de surprendre et d'approcher une troupe de chamois.

A la même époque, un Lausannois en balade d'observation le di-

manche du Jeune eut la surprise de voir à huitante mètres un animal tacheté, couché la tête entre les pattes au pied d'un tronc renversé, dans un terrain abrupt et dévasté. Voulant y voir mieux, il lança un caillou dans sa direction. Le lynx se leva tranquillement et le promeneur, après l'avoir identifié avec certitude, se baissa dans le chemin pour se cacher et ne pas effrayer la bête qui regardait dans sa direction. Après quelques secondes, il se releva avec précaution pour reprendre son observation, mais le lynx avait déjà disparu. La ligue se félicite de l'attitude de respect de ces chasseurs qui ont signalé leurs observations.

Succès valaisans
à l'université de Fribourg

Plusieurs étudiants valaisans ont terminé brillamment leurs études à l'université de Fribourg. Nous les félicitons chaleureusement et leur souhaitons pleins succès dans leur activité professionnelle.

Doctorat

Willi Borter, Brigue, section de droit avec la thèse « Demokratiegebund und interkantonalen Vertragsrecht ».

Wolfgang Salzmann, Naters, droit, « Das besondere Rechtsverhältnis zwischen Anwalt und Rechtsstasst ».

Daniel Bollin, Martigny, sciences économiques et sociales, « Le marché des arts plastiques. Etude basée sur un échantillon suisse romand ».

Pierre-Michel Rey, Ayent, lettres, « Genève 1930-1933. La révolution de Léon Nicole. Essai sur l'utilisation politique d'une crise économique ».

Bernhard Zurbriggen, Saas-Grund, sciences, « Synorgone Gesteinsbildung in Raume der Neunkircher Höhe ».

Licence

Faculté des lettres, Jean-Bernard Fournier, Nendaz et Elisabeth Roux, Grimisuat.

Diplôme de la Faculté
des sciences

Christine Métrailler, Vex, géographie.

Brevet secondaire
Faculté des sciences

Christian Imboden, Saint-Nicolas.

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gerard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux, Gerald Rudaz et Roger Germainier, éditeurs, Roland Puppe et Pierre Pignat, secrétaire de rédaction, Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour, Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11, Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm).

Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).

Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

La menace, les dépenses sociales et les dépenses militaires

Entre 1965 et 1975, l'effectif des forces armées soviétiques est passé de 3,4 millions à 4,4 millions d'hommes. En 1968, les Etats-Unis pouvaient engager sur des distances intercontinentales quelque 4200 ogives et bombes nucléaires, les Soviétiques un peu plus d'un millier. En 1976, les chiffres correspondants étaient les suivants : 8900 ogives et bombes du côté américain, 3500 pour l'URSS, mais dont la puissance individuelle - exprimée en mégatonnes ou kilotonnes - est nettement supérieure à celle des armes américaines.

Une Europe armée jusqu'aux dents

On compte en Europe selon des sources dignes de foi dans les seuls pays européens faisant partie soit de l'Otan, soit du Pacte de Varsovie, et en ne tenant compte que des forces terrestres, plus de deux millions d'hommes se trouvant sous les drapeaux. Dans le secteur politique et militairement essentiel du continent, son centre comprenant la Pologne, la RDA et la Tchécoslovaquie ainsi que l'Allemagne fédérale, le Danemark et les pays du Bénélux, il y a quelque 25 000 chars de combat - l'Allemagne a commencé la guerre en 1939 avec tout juste 3000 chars - plus de 4000 avions et 8000 pièces d'artillerie. En d'autres termes, l'Europe ressemble à une poudrière !

Et le renforcement des arsenaux se poursuit, notamment dans le camp soviétique qui affiche d'ailleurs toujours plus ouvertement son sentiment de supériorité. Ainsi le ministre de la défense d'Allemagne orientale, le général d'armée Hoffmann, déclarait en 1976 : « Ce n'est pas un certain minimum de potentiel militaire défensif ou ce que l'on se plaît à appeler l'équilibre de la terreur qui a engendré un état des relations internationales que l'humanité ressent avec soulagement comme le passage de la guerre froide à la détente. C'est la supériorité militaire de l'Union soviétique et de ses alliés, conquise durement au cours de la lutte acharnée des années d'après-guerre sur les principales puissances impérialistes, qui a rendu la paix plus sûre, qui a donné une confiance accrue en eux-mêmes aux forces anti-impérialistes et qui a favorisé le processus révolutionnaire mondial. »

Ces faits ne sont pas inconnus, ce

genre de déclaration a été relaté par la presse. Pourquoi alors y revenir, insister sur ces choses ? Parce que nombre de gens continuent chez nous d'agir comme si tout cela relevait du domaine de la science-fiction. Les attaques d'une bonne partie de la gauche, notamment en Suisse romande, contre nos dépenses militaires sont un bon exemple.

De la mauvaise foi

D'abord on s'abstient prudemment de tenter de réfuter l'argument principal qui peut ou doit être avancé en faveur d'un effort de défense de notre Etat, c'est-à-dire l'existence d'une menace militaire potentielle. On va plus loin : on fait tout pour taire cette menace, on omet toute référence à ce facteur.

En revanche, on oppose aux dépenses militaires de la Confédération les dépenses sociales du niveau fédéral, tout en se gardant bien d'attirer l'attention sur le fait que l'effort consenti au niveau fédéral ne constitue qu'une partie de ce qui se fait sur le plan social dans une économie de marché comme la nôtre et dans un système fédéraliste. Or, la défense est, dans un tel système, la tâche primordiale du pouvoir central, celle qui est à l'origine de sa création. Aussi est-ce la Confédération qui supporte pratiquement l'ensemble des dépenses militaires. De plus, ces mêmes gens évitent toute comparaison avec des données telles que le produit national brut, la somme des dépenses de la Confédération ou celle des dépenses publiques - Confédération, cantons et communes, comparaisons qui seules permettent d'apprécier à leur juste valeur ces chiffres absolus. En effet, on s'apercevrait alors que les dépenses du DMF correspondaient en 1975 à 1,8 % du produit national brut, la part des mêmes dépenses militaires étant en Suède de 3,4 %, en Hollande de 3,6 %, en Norvège de 3,1 % et en Allemagne fédérale pour la même année de 3,7 % - pour ne citer que des pays économiquement quelque peu comparables au nôtre. En 1975 également on consacrait en Suède 775 francs par tête d'habitant à la défense contre 325 en Suisse (dépenses du DMF). Enfin, la part des dépenses de la Confédération que constituent les dépenses du département militaire n'a cessé de diminuer depuis plus de dix ans.

« Ils méritent d'être payés par l'ennemi »

Qu'on ne vienne donc pas nous dire que d'éventuelles déficiences au point de vue prestations sociales ou dans d'autres domaines sont imputables à l'effort d'armement. Au Conseil national, un député a très justement observé en juin dernier que ceux qui opposaient les dépenses sociales aux dépenses militaires trichaient. Comme si la guerre et surtout la guerre moderne distinguait entre les plus riches, les moins riches ou ceux qui sont dans le besoin. M. Khrouchtchev cherchait au-

trefois à convaincre les Chinois que la bombe atomique ne distingue pas entre les classes ! Or, cette possibilité de conflit armé existe en Europe et de ce fait pour nous. Dans ces conditions, on est tenté de reprendre, à l'intention de notre gauche, les propos de Fox de 1783 qu'il adressait aux Communes au gouvernement au sujet de la guerre entre l'Angleterre et les colonies américaines et la France : « Je ne dirai pas que je crois les ministres à la solde de la France. Il ne me serait pas possible de prouver ce fait. Mais je me hasarderai à dire qu'ils méritent d'être payés par l'ennemi ».

Dominique Brunner

Les invalides à la Fête des vignerons 1977

VEVEY. - La Fête des vignerons 1977 réservera 20 places lors de chacune de ses représentations aux invalides en chaise roulante et à leurs accompagnants. Une estrade spéciale d'accès facile sera installée. Le prix du billet pour les deux personnes - invalide et accompagnant - sera de 150 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Cyril Chessex, service des ventes, secrétariat de la Fête, La Grenette, 1800 Vevey, tél. 021 51 32 79.

D'autre part, lors de la répétition générale du 27 juillet, quelque 4000 places seront réservées aux handicapés, dont deux à trois cents sont prévues pour des chaises roulantes.

Pour la répétition générale, les renseignements sont donnés par M^{me} B. Filippini, secrétariat romand de l'ASI, rue Aebi 92, 2500 Bienne, tél. 032 25 76 22.

Libres opinions politiques

Elections au Conseil d'Etat Participation des minorités au gouvernement

La participation implique certaines conditions indispensables. De la part des majoritaires, il faut une attitude bienveillante assurant l'indépendance aussi complète que possible du représentant de la minorité. Si l'on ignorait l'appartenance politique de nos conseillers d'Etat il ne serait guère possible de la déterminer en suivant les débats du Grand Conseil, qui délibère avec impartialité sur la gestion des départements quels qu'ils soient. L'on en peut déduire que la collégialité au Conseil d'Etat ne présente pas de failles.

M. Bender, entré au Conseil d'Etat contre son gré, étant partisan de la non-collaboration, a-t-il changé d'optique ? Il faut le croire puisque après douze ans il maintient sa candidature malgré les réticences de son propre parti. Les brefs comptes rendus des journaux nous permettent de constater que dans les assemblées du parti radical, M. Bender, pour ne pas démentir ses positions initiales, décoche à ses collègues du Conseil d'Etat quelques flèches, pas très dangereuses, il faut en convenir. Le communiqué de presse ne nous dit pas le ton employé, par exemple, lorsque, par une mesquinerie qui surprend chez un politicien de cette trempe, il a contesté les chiffres avancés par son collègue Genoud, au Comptoir de Martigny, ayant tiré aux apports de la Confédération à la caisse de l'Etat. M. Rouiller a agité le grêlot sur cette affaire et les débats du Grand Conseil ont permis à M. Loretan de confirmer les mon-

tants cités par M. Genoud.

D'autre part, dans ses activités de journaliste, M. Bender s'affiche de l'opposition et socialisant par-dessus le marché. Heureusement, cela ne se concrétise guère dans le cadre gouvernemental. C'est cette équivoque qui a contribué à la décision de la liste à quatre.

En période difficile, ne serait-il pas souhaitable que radicaux et « conservateurs » se

tendent une main sincère et œuvrent efficacement au maintien d'un bon esprit civique par une administration prudente mais courageuse, exempte de toute démagogie.

Les nombreuses affinités entre les partis bourgeois devraient les faire réfléchir. Dans un avenir qui n'est plus très lointain, nous aurons à nous serrer les coudes.

J. D.

M. Roger Bonvin pourrait-il être candidat ?

Considérant que depuis plus de 50 ans, le district de Sion n'a plus eu de représentant au sein du Gouvernement valaisan, une délégation de citoyens sédunois, appartenant à divers partis est intervenue auprès de M. Roger Bonvin, lui demandant avec insistance d'accepter une candidature aux prochaines élections du Conseil d'Etat, sur une liste indépendante. Cette délégation estime que M. Bonvin serait en mesure, mieux que quiconque, de maîtriser divers graves problèmes vis-à-vis de l'Administration fédérale, ainsi qu'il l'a prouvé à maintes reprises. Qu'en pensent les citoyens ?

UN MARIAGE DE RAISON

Plusieurs personnes, et même G.B. dans la Gazette, s'étonnent de l'entente entre le mouvement social indépendant et le parti socialiste du district de Martigny.

Je dirais tout de suite qu'elles n'ont aucune raison de s'alarmer, car il est normal que les deux maillons extrêmes se donnent la main à moins qu'ils ne préfèrent continuer de se laisser carotter (propos utilisés jadis par B.G.).

Il faut être sincère et reconnaître que sans ce mariage, ni les sociaux indépendants ni les socialistes du district de Martigny, n'obtiendraient le quorum nécessaire, à

la suite de l'acceptation du recours contre les élections communales de Martigny et surtout de la date choisie pour revoter.

Pour critiquer cette entente, il faut être ignorant ou de mauvaise foi car nul n'ignore que :

à Monthey : démocrates-chrétiens et socialistes ont de bonnes fréquentations.

à Sembrancher : démocrates-chrétiens et sociaux indépendants s'entendent très bien.

à Conthey : socialistes et sociaux indépendants, sont alliés depuis longtemps.

à Fully : radicaux et conservateurs de Fully ont conclu un mariage d'amour et de raison, même si les conservateurs de Fully ne sont pas aimés des radicaux de Martigny.

à Saillon : ce sont les sociaux indépendants et les radicaux qui s'unissent.

Un citoyen de Martigny me disait dernièrement que, en politique, il faut s'attendre à tout et s'étonner de rien. Remarque, me disait-il, la composition de la liste radicale de Martigny pour les députés, il y a dessus le défenseur de l'association contre les émanations nocives (fluor) et le défenseur de l'usine qui pollue.

Je répète qu'il faut être de mauvaise foi pour vouloir saboter une entente des travailleurs, alors que dans chaque réunion aussi bien des démocrates-chrétiens que des radicaux l'on ne parle que de liste commune concernant l'élection du Conseil d'Etat.

A mon avis, maintenir un système majoritaire et laisser un mandat à la minorité que l'on choisit n'est pas démocratique, et si l'on tient compte du résultat de M. Ruppen d'il y a quatre ans, on se moque éperdument de plus de 30 000 électeurs.

Soyez raisonnables, pour le respect du citoyen, plus de concubines, gardez le système majoritaire et cinq conseillers d'Etat ou alors ayez le courage d'accepter le système proportionnel.

Pour conclure, je dirai que l'entente entre le mouvement social indépendant et le parti socialiste du district de Martigny, a surtout été faite pour éviter que 2500 citoyennes et citoyens ne votent pour rien. En ne salissant personne et en laissant la liberté à chacun de choisir, on sera peut-être 4000 à ne pas avoir voté pour rien.

Alexis Bender

Elections communales de Martigny

Simple questions

1. Est-il exact que la commune de Martigny ait payé un prix surfait pour l'acquisition des terrains offerts au CERM et versé en sus des commissions de courtage ? Si oui à qui et combien ?

2. Ne doit-on pas dire que la politique des achats de terrains par la municipalité de Martigny est menée un peu au jour le jour et parfois à des prix très (ou trop) élevés ?

3. Il a été affirmé que la déviation de Martigny par le Mont-Chemin devrait coûter huit mios de moins que par le tunnel long sous le Mont-Ravoire ? Ce chiffre peut-il être confirmé à la suite des premiers achats pour la première variante ?

4. Pourquoi le conseil de 1972-1976 n'a-t-il pas décidé de terminer les routes dont la construction est déjà avancée ?

5. Pourquoi aujourd'hui encore laisse-t-on circuler les poids lourds en transit ou qui se rendent au bureau de douane à travers la presque totalité de la cité, alors même qu'il existe une route - celle du Levant - où l'on constate peu de circulation ?

6. Pourquoi le parc à voitures de Pré-Ganio (450 places) ne comporte-t-il aucune

signalisation (flèches) qui permettrait une circulation plus fluide aux jours de pointe, et deviendrait ainsi moins dangereuse pour les écoliers se rendant à leur travail et qui sortent de leur école ?

7. Pourquoi voit-on le plus souvent les mêmes entreprises effectuer les travaux publics, de construction ou de rénovation et d'entretien ? Ne peut-on pas en l'occurrence parler de « sous-représentation des minorités » ?

Merci au nom de beaucoup pour des réponses claires et précises.

D.C. sap

Réd. - Pour la première question, nous prions l'auteur et les lecteurs de se reporter à la page 21. Nous y publions en effet une mise au point du président du CERM, que nous avons reçue hier, pratiquement en même temps que le texte ci-dessus.

Evolution des dépenses fédérales et des dépenses militaires

Dépenses de la Confédération	Dépenses du département militaire
1965 4920 millions	1533 millions ou 31 %
1973 11625 millions	2334 millions ou 20 %
1976 15658 millions	2932 millions ou 18,7 %

Juliette Gréco à Crans : un triomphe

La salle du Sporting, à Crans, après avoir abrité le grand gala des artistes, il y a quelques semaines, accueillait, mercredi soir, la célèbre vedette de la chanson, Juliette Gréco. On avait à l'entrée dû refuser du monde, toutes les places disponibles ayant été réservées. Aux alentours de minuit, celle que tous attendaient, parut enfin. Tout de noir vêtue, elle commença à chanter. La rumeur qui régnait encore, s'estompa alors comme par enchantement. Dans un silence respectueux, Juliette Gréco donna une preuve éclatante de l'immensité de son talent. Variant d'expression autant de fois que les sentiments exprimés dans ses chansons, elle vécut son spectacle... Ce concert fut hélas de trop brève durée, Juliette Gréco ayant refusé les bis enthousiastes des personnes présentes. Au cours de cette manifestation, une magnifique gerbe de fleurs lui fut offerte, gage de l'amitié de Crans-Montana et du Valais.

Photo NF



Publicitas
Sion 21 21 11

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevi-sani, tél. 55 14 33
Hôpital d'arrondissement. - Heures des vi-sites : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service.
Vendredi 25, du Nord, tél. 23 47 37
Dimanches et fêtes : 9 heures - 12 heures ; 15 heures - 21 heures.

D' CLAUDETTE



Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœlffray 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres commu-nes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gil-berth Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61
Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie du Cro-chetan, tél. 4 15 44.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, di-manche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Antha-matten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, tél. 3 51 51.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrig-ger, tél. 2 12 31 h
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU
Champignons en salade
Blanquette de veau
Riz
Compote de pommes

LE PLAT DU JOUR
Blanquette ménagère
Préparation : 20 mn. Cuisson : deux heures. Ingrédients : un kilo de veau, une carotte, deux oignons, un petit verre de vinaigre, 40 g de beurre, deux cuillerées à soupe de crème de maïs, un œuf, un quart de litre de lait, du sel, du poivre, un bouquet garni.

Faites dégorgier quelques minutes dans de l'eau bouillante salée la viande coupée en morceaux. Mettez la viande dans une casserole. Couvrez-la d'eau froide et ajoutez-y la carotte coupée en rondelles et les oignons émincés. Ajoutez le bouquet garni assaisonné et portez à ébullition. Ecumez et laissez cuire, à petit feu, avec couvercle, une heure et demie. Retirez un quart de litre de cuisson et faites bouillir. Ajoutez-y la crème de maïs délayée dans le lait. Rectifiez l'assaisonnement et laissez épaissir en tournant. Liez avec le jaune d'œuf. Retirez la viande à l'aide d'une écumoire et mélangez-la à la sauce.

UNE RECETTE ORIGINALE
Confiture de citrons

La confiture de citrons est sou-vent excellente et, rassurez-vous, elle n'est pas plus difficile qu'une autre à réussir. Le seul inconvénient est qu'il faut écheleonner sa fabri-cation sur trois jours... mais elle ne donne pas énormément de travail. Pour une douzaine de gros citrons à peau fine (et non traités), il faut 1 kg 500 de sucre et trois verres d'eau. Le premier jour, lavez et essuyez les fruits, coupez-les en très fines tranches, enlevez les pépins et faites macérer dans un peu d'eau froide. Le deuxième jour, chauffez l'eau de macération puis laissez en-core macérer. Le troisième jour, en-fin, égouttez les fruits et mettez-les à bouillir dans de l'eau nouvelle jus-qu'à ce que l'écorce soit attendrie. Egouttez les tranches de citron. Faites un sirop avec le sucre et les trois verres d'eau. Laissez bouillir quelques minutes, jetez dedans les rondelles de citron et faites cuire trois quarts d'heure. Mettez en pots.

Conseil culinaire
Si vous voulez que votre riz reste bien blanc et que son goût s'en trouve affiné, mettez dans l'eau de cuisson deux gouttes de jus de citron.

QUESTION PRATIQUE
Comment entretenir les couteaux ?
Les couteaux à lame en acier ordi-naire doivent être lavés, essuyés et rangés aussitôt après l'utilisation. Ils seront frottés avec une poudre à

Il n'est pas aisé de ne rien faire : la paresse est un art difficile et qui se perd.

récurer afin d'éliminer les traces d'oxydation provoquées par les al-liments acides. Bien que les lames en acier inoxydable ne présentent aucun problème d'entretien, vous les nettoierez et les rangerez aussi rapidement : un couteau à découper ne doit pas traîner.

Ne laissez tremper aucun couteau, le séjour prolongé dans l'eau n'est jamais bénéfique même si le manche est imperméable. Certains couteaux peuvent supporter le lave-vaisselle ; le lavage à la main reste cependant toujours à conseiller, il est d'ailleurs très vite fait.

Le meilleur des couteaux finit par perdre son tranchant s'il n'est pas entretenu. Pensez à votre boucher qui affûte ses outils vingt fois par jours. Vous passerez le fil de la lame sur un fusil d'acier. Enfin, pour ne pas abîmer ce tranchant soigneu-sement entretenu, ne vous servez de vos couteaux que sur une planche à découper en bois, l'un ne va pas sans l'autre.

CONSEILS D'ÉLÉGANCE

Fuyez les étagés, surtout au niveau du ventre et des reins. Enfilez plutôt une tunique qui s'arrête au ras des genoux eux-mêmes ca-chés par une jupe droite.

Évitez les emmanchures étriquées, les dos qui « tirent » et les pantalons à pattes d'éléphant.
Vivez au large, la souplesse ne grossit pas, au contraire.

L'amour c'est...



... ne pas gaspiller l'argent qu'il a gagné à la sueur de son front.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved. © 1976 by Los Angeles Times

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : irrégulière.
Dans un volume d'affaires modéré, les actions françaises n'ont pas subi de changements importants.
FRANCFORT : soutenue.
La plupart des secteurs de la cote alle-mande n'ont guère évolué par rapport à la veille, ceci dans des transactions cal-mes.
LONDRES : soutenue.
Dans un volume d'échanges modéré-ment actif, les titres anglais se conten-tent de ratifier les cours de la veille.

MILAN : faible.
L'ensemble de la cote se replie dans des transactions à l'image de la tendance.
AMSTERDAM : soutenue.
Dans un marché très calme, les valeurs hollandaises se montrent résistantes, dans des transactions étoffées. Les va-leurs internationales sont inchangées.
BRUXELLES : rafferme.
Sous la conduite des industrielles, la bourse marque une légère progression, dans un volume d'affaires très calme.

Sans se soucier de la tenue décevante de la bourse de New York, le marché des actions continue d'évoluer sous une ten-dance bien soutenue. Suite à la bonne tenue des plus importantes monnaies étrangères par rapport au franc suisse, de légères aug-mentations de cours ont été enregistrées sur l'ensemble du marché. Les avances des actions bancaires et d'assurances ainsi que les actions Bührle nominatives, Farbo, Vil-lars, Fischer au porteur et Nestlé au porteur, sont spécialement à relever. L'activité était animée dans le marché des titres suisses et plutôt modérée dans celui des actions étrangères. Les mines d'or profitaient de l'augmentation du prix de l'or. Les valeurs des multinationales hollandaises ainsi que les actions allemandes évoluaient également dans un marché bien soutenu. A l'instar de ces jours passés, le marché des obligations était calme dans les grandes lignes, mais légèrement plus ferme.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 173
dont traités 109
en hausse 51
en baisse 24
inchangés 34
cours payés 333
Tendance générale bien soutenue
bancaires bien soutenues
financières bien soutenues
assurances meilleures
industrielles meilleures
chimiques bien soutenues
obligations suisses soutenues
obligations étrangères bien soutenues

CHANGE - BILLETS

Table with 2 columns: Country and Exchange Rate. Rows include France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada.

PRIX DE L'OR

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Lingot, Plaquette (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Stock Name and Price. Rows include Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gornegratbahn, Swissair port, Swissair nom, UBS, SBS, Crédit Suisse, BPS, Elektrowatt, Holderbank port, Interfood port, Juvena port, Motor-Columbus, Cerlikon-Bührle, C* Réassurances port, Winterthur-Ass. port, Zurich-Ass. port, Brown, Boveri port, Ciba-Geigy port, Ciba-Geigy nom, Fischer port, Jelmolli, Héro, Landis & Gyr, Losinger, Globus port, Nestlé port, Nestlé nom, Sandoz port, Sandoz nom, Alusuisse port, Alusuisse nom, Sulzer nom.

Bourses européennes

Table with 2 columns: Stock Name and Price. Rows include Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider, Montedison, Olivetti priv, Pirelli, Daimler-Benz DM, Karstadt, Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Gevaert b. Fr., Hoogovens fh.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Stock Name and Price. Rows include USA et Canada, Alcan Alumin., Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Hoechst, Siemens, VW, Divers, AKZO, Machines Bull, Courtaulds, De Beers port, ICI, Pechiney, Philips Gloeil, Royal Dutch, Unilever.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: Fund Name, Demande, Offre. Rows include America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncipars 1, Foncipars 2, Intervall, Japan Portfolio, Swissvalor, Universal Bond, Universal Fund, AMCA, Bond-Invest, Canac, Denac, Espac, Eurit, Fonsa, Germac, Globinvest, Helvetinvest, Pacific-Invest, Safit, Sima, Canada-Immobil.

Bourse de New York

Table with 2 columns: Stock Name and Price. Rows include American Cyanam., American Tel & Tel, American Tobacco, Bethlehem Steel, Canadian Pacific, Chrysler Corporation, Dupont de Nemours, Eastman Kodak, Exxon, Ford Motor, General Dynamics, General Electric, General Motors, Gulf Oil Corporation, IBM, International Nickel, Int. Tel & Tel, Kennecott Cooper, Lehmann Corporation, Lockheed Aircraft, Nat. Dairy Prod., Nat. Distillers, Owens-Illinois, Radio Corp. of Arm, Republic Steel, Royal Dutch, Tri-Contin Corporation, Union Carbide, US Steel, Westing Electric.

Tendance : très faible
Volume : 19 680 000
Dow Jones Industr. 938.25 932.60
Serv. pub. 105.86 105.60
Chemins de fer 222.88 221.95

Table with 2 columns: Stock Name and Price. Rows include Canasec, Crédit Suisse Bonds, Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, Intervall, Swisssimmobil 61, Ussec, Automation-Fonds, Eurac, Intermobilfonds, Pharmafonds, Poly-Bond int., Siat 63, Valca.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and C. Inc., Genève.



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
De Stanley Kubrick
BARRY LINDON
Fascination et chatoiement, une merveille
Film dès le début de la séance

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Quel humour dévastateur... voir
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS
C'est cela mourir de rire !

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 16 h. 30
MERLIN L'ENCHANTEUR
soirée à 21 heures
DRACULA PERE ET FILS
de Molinaro avec Christopher Lee, Bernard
Mény - Le cocasse de l'épouvante

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures et
nocturne à 23 heures
JOUR DE GLOIRE
de Jacques Besnard, avec Jean Lefebvre,
Pierre Tornade et Darry Cowl

HAUTE-NENDAIZ Cinalpin

Ce soir à 21 heures
T'AS LE BONJOUR DE TRINITA
Terence Hill, Rita Pavone
En nocturne à 23 heures
L'ÉTRANGLEUR DE VIENNE
Un film d'épouvante

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 heures - 12 ans
BEN-HUR
Le chef-d'œuvre de William Wyler

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LA FOLLE ÉQUIPE
Un film amusant et drôle
avec Richard Benjamin et Walter Matthaus

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
RAID SUR ENTEBBÉ
avec Charles Bronson et Peter Finch réalisé
par Irwing Kershner

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Aujourd'hui et demain à 20 h. 30 - 16 ans
Avec Richard Harris et Rod Taylor
LE SHÉRIF NE PARDONNE PAS
Une course-poursuite pour une vengeance
tenace, implacable.
Pas de séance dimanche soir.

FULLY Michel

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Un film de Michel Lang avec Rémi Laurent et
Stéphane Hillel - Musique de Mort Shuman
À NOUS LES PETITES ANGLAISES
Jamais vous n'aurez tant ri au cinéma !

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Bud Spencer et Nino Castelnuovo dans
LES CINQ SALOPARDS
... à l'attaque d'un train chargé d'or !

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
L'irrésistible et truculent film d'Yves Robert
UN ÉLÉPHANT ÇA TROMPE ÉNORMÈMENT
avec Jean Rochefort, Claude Brasseur, Guy
Bedos et Annie Duperey

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 12 ans
Jean Gabin, Bourvil et Bernard Blier dans
LES MISÉRABLES
Trois heures de spectacle inoubliable !

MONTHÉY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
A mourir de rire !
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE
Un grand « dessins animés » comique pour
adultes !

MONTHÉY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Sophia Loren et Marcello Mastroianni
LA PÉPÉE DU GANSTER

BEX Rex

Ce soir à 20 heures - 16 ans
Bud Spencer super-bagarreur dans
LE COGNEUR
Ce soir à 22 heures - 18 ans révolus
Un des grands succès du genre (six se-
maines à Lausanne)
ILSA, LA LOUVE DU CAMP D'AMOUR
Strictement pour adultes

à **MAGRO** Ouvrier:

Sucre fin
5 x 1 kg **5.80**

Miel du pays
kilo **13.90**

CARRON
Sport - Pêche

Le véritable discount
pour sportifs

Fully-Centre
Tél. 026/5 44 33 36-1119

Peu de changements !

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : au début, très nuageux à couvert et précipitations régionales. Limite des chutes de neige vers 1100 mètres. Dans la journée, éclaircies à partir de l'ouest. En montagne fort vent du secteur ouest. En plaine, la température sera proche de 8 degrés cet après-midi.

Evolution probable pour samedi et dimanche, au nord : samedi très nuageux et précipitations régionales. Dimanche en partie ensoleillé.

Le temps à Sion hier à 13 heures : couvert, 12 degrés.

L'agence «UNA» enquête

UNE DEMI-HEURE PLUS TARD, JOHN BENEDICK ARRIVE DEVANT L'IMMEUBLE DE SIR ROGER...

Vous désirez ? J'ai rendez-vous avec sir Roger. Il vient de me téléphoner.

Je regrette, sir Roger est très malade.

Ah ?

1049

Rip Kirby

J'ESPÈRE QU'ON NE VA PAS MANQUER LE SPECTACLE, MALDO !

LA FERME, SHRIMP ! CE N'EST PAS UNE PARTIE DE RIGOLADE !

SI PERSONNE NE VIENT RÉCLAMER PIERRE, JE POURRAI PEUT-ÊTRE LUI APPRENDRE À PORTER DES POULETS À LA JOLIE SOUBRETTE DU DESSOUS... QUEL ORIGINAL PIGEON VOYAGEUR !

PENDANT CE TEMPS, THOR SE RAMASSE POUR EFFECTUER LE BOND MORTEL...

A.2514



TELEVISION

(tv) Suisse romande

- 17.20 Point de mire
- 17.30 Les 4 coins
- 17.50 Présentation des programmes
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Il faut savoir
Les cinq minutes de la solidarité.
- 18.05 Agenda
Des variétés, du théâtre, de la musique, des expositions et du sport.
- La météo.
Parmi nos invités d'aujourd'hui, Jean-François Nicod recevra Henri Gougoud.
- 18.50 Gédéon
Les dents de l'oe. Pour les petits.
- 18.55 L'accusée (2)
- 19.15 Un jour, une heure (1)
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure (2)
Spectacle d'un soir
- 20.15 Un enfant dans la peau
de Valérie Bierens de Haan.
Avec : Michel Cassagne : Pierre Perrier ; Stéphane Excoffier : Monique Derain ; Maurice Auffer : le président ; François Germond : François Deschamps ; Jérôme Bischler : le petit Jérôme ; Nicole Vautier, Claire Dominique et Daniel Wolf : les employés.
- 21.35 Compositeurs suisses
Ce soir, un portrait d'Heinrich Sutermeister.
Plaisirs du cinéma :
- 21.50 ■ Tortilla Flat
Un film de Victor Fleming, d'après John Steinbeck, interprété par Spencer Tracy, Heddy Lamarr et Jack Garfield.
Version originale anglaise avec sous-titres français.
- 23.30 Téléjournal

(tv) Suisse alémanique

- 9.10 Télévision scolaire
L'industrie du disque. 9.50 Reprise
- 10.30 Télévision scolaire
Les tourbières de Saint-Gall. 11.10 Reprise. 11.35 Fin
- 17.15 TV-junior
Docteur Krokofant (Reprise du 23.2.1977). 17.55 Fin
- 18.10 Cours de guitare
Avec John Pearse (7 et 8)
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 La ferme Follyfoot
La crème aigre. Série anglaise pour les jeunes
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Je cherche un maître
Heidi Abel place des animaux abandonnés
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 Ce soir au restaurant
En direct de Grosshöchstetten et Zurich, débat sur les variations de prix. Avec Werner Vetterli
- 21.55 Téléjournal
- 22.10 Orfeu Negro
(Orfeu do Carnaval). Film franco-italien de Marcel Camus (1959). Avec Marpessa Dawn. Version originale portugaise ; sous-titres allemands
- 0.15 Téléjournal

(tv) Suisse italienne

- 18.00 Pour les enfants. A travers l'objectif : documentaire-flash. Travaux manuels : 4. Les clous
- 18.55 Devenir. Les jeunes dans le monde du travail, par A. Maspoli
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Sur la route de l'homme. Revue des sciences humaines par Guido Ferrari
- 20.15 Magazine régional. Revue des événements de la Suisse italienne
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Le disciple du diable. Comédie de G.B. Shaw (1897). Réalisation de Ludwig Cremer, avec Edith Heerdegen et Heinz Bennet
- 22.20 Jazz-club. Oscar Peterson au Festival de Montreux (2^e partie)
- 22.50 Téléjournal. Fin

(tv) France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 12.15 Réponse à tout. 12.29 Les Tifins
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF1 actualités
- 13.50 Pour chaque enfant. 13.52 Dita vole. 13.58 Les enfants sous la mer. 14.39 La naissance d'un poulain. 14.52 Un invité importun. 15.00 Les infos spécial vacances. 15.12 Le chat.
- 17.30 La grande cocotte
- 18.00 A la bonne heure
- 18.35 Les patapluches
- 18.40 L'île aux enfants. 19.00 Les Tifins
- 19.03 Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui (15)
- 19.20 Actualités régionales
- 19.43 Une minute pour les femmes
- 19.47 Eh bien raconte
- 20.00 TF1 actualités
Au théâtre ce soir
- 20.30 Joyeuse pomme. Pièce de Jack Pulman. Avec : Henri Tisot, Jacques Serreys, Evelyne Ker, Jacqueline Corot, Alain Feydeau, Daniel Lecourtois, Franck Olivier
- 22.30 Allons au cinéma
- 23.00 TF1 actualités

(tv) Antenne 2

- Flashes information à 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.45 et 19.44
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Accordéons en balade
- 14.00 Aujourd'hui madame
- 15.05 Les nouvelles de Somerset Maugham
3. La femme de lettres
- 15.55 Aujourd'hui magazine. 18.00 Fenêtre sur...
- 18.35 Les histoires de l'Histoire
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 La tirelire
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.30 Dossiers : danger immédiat. 5. et fin. La victime choisie
- 21.35 Apostrophes
- 22.45 Journal de l'A2
- 22.52 Cape et poignard. Un film de Fritz Lang. Avec : Gary Cooper, Lilli Palmer, Robert Alda, Vladimir Sokoloff, etc.

(tv) France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 18.45 FR3 jeunesse
- 19.05 La télévision régionale. Des talents et des gens
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Scènes de la vie de province. Le bonjour d'Ernest
- 19.55 FR3 actualités
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Vendredi
- 21.30 Voyages dans le cosmos. 6. Les messages du ciel
- 22.20 FR3 actualités

Notre sélection du jour

Spectacle d'un soir :
« Un enfant dans la peau »

De Valérie Bierens-de-Haan. Avec Michel Cassagne, Stéphane Excoffier, Maurice Auffer, François Germond et Jérôme Bischler.

La seconde dramatique de Valérie Bierens-de-Haan, comme la première (Le vague de l'âme), parle d'amour, Mais ici, il s'agit de l'amour qu'un homme porte aux enfants. A tous les enfants, et surtout à celui qu'il n'a pas. Pour cet être tendre, doux et solitaire - un rôle sur mesure pour Michel Cassagne - avoir un enfant (fils ou fille, peu importe) tourne à l'obsession. Une première fois, il croit toucher au but : une jeune mère célibataire, dont il a fait la rencontre de manière fortuite, est au bord du désespoir. Elle ne veut pas garder le bébé qu'elle porte en elle, et compte le confier à l'adoption dès la naissance. Pour Pierre, qui travaille comme jardinier dans une petite ville romande et qui a développé au contact des plantes une philosophie simple - et simplifiante parfois - le problème est résolu : il adoptera l'enfant, et au besoin le reconnaîtra, en se faisant passer pour le père. Mais c'est là faire fi des sursauts de l'amour maternel, même s'il ne s'agit que tardivement et se manifeste par le truchement de sentiments agressifs et contradictoires. Pierre se retrouve seul, alors qu'il avait tout prévu, tout installé dans l'attente de cette paternité tombée du ciel. Le choc est tellement rude qu'il en perd son self-contrôle. C'est le premier contact avec la police locale.

Les mois passent. Pierre se remet lentement de ce qu'il a ressenti comme un enlèvement. Et c'est précisément par un enlèvement qu'il va satisfaire ce besoin taraulant de donner son affection. Ou plutôt une espèce d'escapade irraisonnée avec un jeune écolier délaissé par ses parents. L'aventure se terminera devant les tribunaux. Le jeune Jérôme sera rendu à un père et une mère trop souvent absents. Quant à Pierre, il se retrouvera seul. Plus seul que jamais, la société l'ayant mis au ban de la défiance...

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 20.00 et 21.00) puis à 23.55
- 6.00 Le journal du matin
- 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
- 7.35 Billet d'actualité
- 8.05 Revue de la presse romande
- 8.15 Chronique routière
- 8.25 Mémento des spectacles et des concerts
- 8.40 Avant le week-end
- 9.05 La puce à l'oreille
- 10.05 Avec Rafel Carreras
- 12.00 Le journal de midi
- 12.05 Les uns, les autres
- 12.15 Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur
- 12.50 Edition principale
- 14.05 Des ronds dans l'eau
- 16.15 Feuilleton :
Encore vous, Imogène ! (20)
- 17.05 En questions
- 18.00 Le journal du soir
- 18.20 Edition régionale
- 18.35 Bulletin d'enneigement
- 18.40 Informations sportives
- 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
- 19.00 Edition nationale et internationale
- 19.30 Magazine 77
- 20.30 Pourquoi pas ?
- 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
- 23.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre :
Five minutes' English (29)
- 9.20 Initiation musicale
- 9.45 Vie et littérature
- 10.15 Radioscolaire :
Construire son avenir
- 10.45 L'œuvre d'Anna Freud
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 2 à 4 sur la 2
Vivre
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Rhythm'n pop
- 17.30 Au pays du blues et du gospel
- 18.00 Informations
- 18.05 Redilemele
- 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Soul-jazz
- 20.00 Informations
- 20.05 Hors-cadre
- 20.30 Les concerts de Lausanne
L'Orchestre de chambre de Lausanne
Entracte :
Commentaires et interviews
- 22.30 Plein feu
- 23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 Espresso. 9.05 Mixture multimusique. 10.00 Guide touristique sonore. 11.05 Musique populaire. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin : santé. 14.45 Lecture. 15.00 Musique classique légère non-stop. 16.05 Musique demandée. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Le coq. 21.05 Le carnaval des animaux, fantaisie zoologique, Saint-Saëns. 21.30 Vitrine 77. 22.15-1.00 Rapide de nuit.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.

6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Lecture. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Eux et nous. 18.20 La ronde des livres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.15 Route libre. 20.35 La RSI à l'Olympia : Alain Souchon, Thierry Le Luron et Léonard Cohen. 21.35 Chants régionaux italiens. 22.40 Ensembles vocaux. 23.10 Airs de danse.

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE., GENÈVE

Affiliated fund	D	8.11	8.75
Chemical fund	D	7.26	7.93
Technology fund	D	7.14	7.80
Europafonds	DM	27.30	28.70
Unifonds	DM	17.70	18.70
Unirenta	DM	41.-	42.30
Unispecial 1	DM	61.85	65.-
Crossbow fund		5.10	4.99
CSF-Fund		24.92	24.29
Intern. Tech. fund		8.29	7.88

Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais

TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL

Votre annonce est lue par plus de 65 % des ménages

Vous pourrez écouter cette semaine sur les ondes suisses

Radio romande I

Samedi 26 février

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.30 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.20 Memento des spectacles et des concerts
8.30 Radio-évasion
9.05 La petite vadrouille
9.20 Les ailes
9.30 Mmmm...!
11.05 Le kiosque à musique
12.05 Demain dimanche
12.30 Informations
14.05 Week-end show
16.05 Musique en marche
17.05 Propos de table
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
19.00 Edition nationale et internationale
20.05 La grande affiche
22.05 Entrez dans la danse
23.05 Disc-O-Matic

Dimanche 27 février

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), et à 12.30 et 23.55.
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.15 Quel temps fera-t-il ?
7.05 Nature pour un dimanche
7.50 Memento des spectacles et des concerts
8.05 Dis-moi dimanche
11.05 Toutes latitudes
12.05 Variétés-dimanche
12.30 Informations
14.05 Musiques du monde
Des Carpatas au Caucase (2)
14.35 Le chef vous propose...
15.05 Auditeurs à vos marques
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Le magazine des beaux-arts
20.05 Le dernier salon où l'on cause
20.20 Allô Colette !
22.05 Dimanche la vie
23.05 Harmonies du soir

Lundi 28 février

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Le sac à puces
12.00 Le journal de midi
12.05 Les uns, les autres
12.30 Edition principale
14.05 Des ronds dans l'eau
16.15 Feuilleton :
Encore vous, Imogène ! (21)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Sciences et techniques
20.05 Enigmes et aventures :
Cadavres ambigus
21.00 Folk-club RSR
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Mardi 1^{er} mars

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Quel temps fait-il à Paris ?
12.00 Le journal de midi
12.05 Les uns, les autres
12.15 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
12.30 Edition principale
14.05 Des ronds dans l'eau
16.15 Feuilleton :
Encore vous, Imogène ! (22)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Lettres romandes
20.05 La bonne tranche
21.00 Lettres ouvertes
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Mercredi 2 mars

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Fonds de terroir
12.00 Le journal de midi
12.05 Les uns, les autres
12.30 Edition principale
14.05 Des ronds dans l'eau
16.15 Feuilleton :
Encore vous, Imogène ! (23)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Médecine et santé
20.05 Disques-actualité
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Jeudi 3 mars

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Conseils-santé
12.00 Le journal de midi
12.05 Les uns, les autres
12.15 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
12.30 Edition principale
14.05 Des ronds dans l'eau
16.15 Feuilleton :
Encore vous, Imogène ! (24)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Paroles
20.05 Film à épisodes :
La vallée des cailloux (5)
20.30 Fête... comme chez vous
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II

6.00 Loisirs en tête
8.00 Nos patois
9.00 Informations
9.05 L'art choral
10.00 Sur la terre comme au ciel
11.00 Essais et maîtres
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 Contrastes
16.00 Aux avant-scènes radiophoniques
Capitaine Karagheuz
18.00 Rhythm'n pop
18.30 Informations
18.35 Swing sérénade
18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
19.30 Correo español
20.00 Informations
20.05 Opéra non-stop
Qui propose... dispose
20.45 Opéra-mystère
Zemire et Azor
21.30 Gazette lyrique internationale
Louise
23.00 Informations

8.00 Informations
8.05 Sonnez les matines
8.45 Messe
10.00 Culte protestant
11.00 On connaît la musique
Jeunes artistes
11.30 La joie de jouer et de chanter
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 Le dimanche d'Arlequin
Encore vous, Imogène ! (4)
15.00 Tutti tempi
16.00 Musique en jeux
17.00 Musiques au présent
L'heure musicale
Le trio de Lausanne
Entracte : les problèmes de l'heure
18.30 Informations
18.35 Le temps de l'orgue
19.00 L'heure des compositeurs suisses
20.00 Informations
20.05 Les problèmes de l'heure
20.20 Vient de paraître
23.00 Informations

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre :
American short stories
in special English
9.20 Initiation musicale
9.45 L'école des parents
10.15 Votre rendez-vous
avec l'éducation des adultes
10.35 Aujourd'hui en Suisse
11.00 Suisse-musique
12.00 Emission spéciale
d'informations
13.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
Réalités
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
17.30 Aspects du jazz
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.55 Per i laboratori italiani
in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Jazz d'aujourd'hui
20.00 Informations
20.05 Soirée musicale
interrégionale
Gustav Leonhardt
interprète au clavecin
20.30 Concert UER
21.35 Entracte
21.55 Earle Brown
23.00 Informations

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre :
Cours d'italien
9.20 Initiation musicale
9.45 Psychologie et philosophie
hier et aujourd'hui
10.15 Radioscolaire :
Découvrons les contrastes
dans les bruits et les sons
qui nous entourent
10.45 L'œuvre d'Anna Freud
11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
A vues humaines
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
17.30 Anthologie du jazz
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.55 Per i laboratori italiani
in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Nouveautés du jazz
20.00 Informations
20.05 Scènes musicales
Deux pages
de Richard Wagner
20.30 Le tour du monde de la pièce
radiophonique :
Les voix du passé
21.30 Le kiosque lyrique :
Esclarmonde
23.00 Informations

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Contre la pollution
du français
9.20 Initiation musicale
9.45 Les rencontres
d'Hector Cartigny
10.15 Radioscolaire
A vos stylos
10.45 L'œuvre d'Anna Freud
11.00 Musiciens suisses
12.00 Emission spéciale
d'informations
13.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
La librairie des ondes
15.00 Université du 3^e âge
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
17.30 Jazz contact
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.55 Per i laboratori italiani
in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Europe-jazz
20.00 Informations
20.05 La Suisse à la rencontre
de l'Europe
20.30 Les concerts de Genève :
l'Orchestre de la Suisse
romande
En intermède :
Pendant l'entracte
A l'issue du concert :
Résonances
Marchands d'images
23.00 Informations

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre :
Cours d'allemand
9.20 Initiation musicale
9.45 Etudier à tout âge
10.15 Radioscolaire
Documents choisis
dans nos archives
10.45 Notre monde de la physique
11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
La librairie des ondes
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
17.30 Jazz-live
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.55 Per i laboratori italiani
in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Jazz en réédition
20.00 Informations
20.05 Henri Guillemin
vous parle de...
20.30 Tout n'est pas si noir
21.30 Une personnalité, une opinion
22.00 La musique et vous
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Musique légère. 6.40 Mon jardin. 7.10 Mosaïque musicale. 11.05 Politique. 11.30 Fanfare. 12.00 Homme et travail. 12.15 Félicitations. 12.40 Samedi-midi. 14.05 Chant et musique. 15.00 Vitrine 77. 15.30 Jazz. 16.05 Magazine musical. 18.20 Sport. 19.00 Actualités. 19.50 Cloches. 20.05 Radio-hit-parade. 21.00 Orch. récréatif de la Radio suisse. 22.05 Songs, Lieder, Chansons. 22.45 Hockey sur glace. 23.05 G. Bronner présente ses disques préférés. 24.00-1.00 Bal de minuit.

Informations à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00.
7.05 Musique légère. 10.05 Pepe Lienhard présente ses disques préférés. 11.00 Le pavillon de musique. 12.15 Félicitations. 12.45 Œuvres de Pergolesi, anonyme du XVIII^e siècle, Génin, Massenet, Tchaïkovsky, Mascagni, Ravel et Regner. 14.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 15.00 Sport et musique. 18.05 Musique populaire. 19.10 Charme de l'opérette. 20.05 Causerie sur l'alcool. 21.00 Rock'n'roll. 22.10 Sport. 22.30-24.00 Musique dans la nuit.

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso. 9.05 Musique. 10.00 Entracte. 11.05 Musique légère. 12.00 La semaine à la radio. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin : jeunes Américains. 14.45 Lecture. 15.00 Pages d'Arne, Stamitz, Bach, Haendel, J.-Ch. Bach, Mozart et Schubert. 16.05 Entretien. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Le disque de l'auditeur. 22.15 Tête-à-tête. 23.05 Musique de danse.

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Mélodies populaires. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin : Sexualité et amour. 14.45 Lecture. 15.00 Extr. de Manon Lescaut, Puccini. 16.05 Musique pour un hôte. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.05 env. Journal de la musique populaire. 22.05 Jazz. 23.05-24.00 Merveille de la voix.

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso. 9.05 Frais du four. 10.00 Joie dans la nature. 11.05 Mélodies populaires. 11.55 Informations pour les consommateurs. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin : Sexualité et amour. 14.45 Lecture. 15.00 Chagrin et plaisir d'amour : pages de Kreisler, Haendel, M. Haydn, Mozart, Beethoven et Brahms. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. 19.40 Informations pour les consommateurs. 20.05 Pas de crainte pour mars. 21.00 Football. 22.15-24.00 Musique-box.

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Jazz. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin : livres. 14.45 Lecture. 15.00 Musique de ballet de Delibes, Verdi, Chopin et Katchaturian. 16.05 Théâtre. 16.45 Musique récréative. 17.00 Onde légère. 18.20 Orch. de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Causerie-débat. 22.05 Folk et Country. 23.05-24.00 Entre le jour et le rêve.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30
6.00 Musique et informations. 9.00 Samedi 7. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Orchestre de musique légère RSI. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Voix des Grisons italiens. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Le documentaire. 20.30 Sport et musique. 22.45 Hommes, idées et musique. 23.40-24.00 Nocturne musical.

Informations à 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 22.30, 23.30.
7.00 Musique et informations. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Conversation évangélique. 9.30 Messe. 10.15 Concertino. 10.35 Six jours avant dimanche. 11.45 Conversation religieuse. 12.00 Chœur. 12.30 Actualités. 13.15 Le minimum. 13.45 La demi-heure des consommateurs. 14.15 Ensembles modernes. 14.35 Le disque de l'auditeur. 15.15 Sport et musique. 17.15 Musique champêtre. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Sport. 19.00 Actualités. 19.45 Radiodrame musical. 21.30 Studio pop. 22.40 Disques. 22.55 Pays ouvert. 23.40-24.00 Nocturne musical.

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30
6.00 Musique et informations. 8.45 Musique du matin : pages de Haydn. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Motifs pour vous. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Points de vue. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.05 Concert UER. 23.00 Disques. 23.10 Jazz. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30
6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Le long de la Seine. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célèbres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Revue souriante. 20.30 Orchestres variés. 21.00 On charts. 21.30 Théâtre. 22.20 Disques. 22.40 Nouveautés sur le pupitre. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30
6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Fantaisie musicale. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Orch. de la RSI. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Guide pratique de langue italienne. 20.25 Misty. 21.00 Cycles. 21.30 Tarantelle. 21.45 Rencontres. 22.15 Chanteurs d'aujourd'hui. 22.40 Parade d'orchestres. 23.10 L'air de... 23.35-24.00 Nocturne musical.

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30
6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Ecoutons ensemble. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Vive la terre. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Concert symphonique à la RSI : L'Inquiet trompé, symphonie, Cimarosa ; Symphonie, Dittersdorf ; Symphonie N° 4, Schubert ; Concerto pour orch. à cordes, Strawinsky. 21.50 Chronique musicale. 22.05 Jazz. 22.40 Orch. de la RSI. 23.10 L'album de grand-mère. 23.35-24.00 Nocturne musical.

INVITATION

**Du 24 février au 6 mars
Av. de France 50 - Sion**

(face à l'Ancien-Stand)

EXPOSITION

Nouveaux modèles 1977



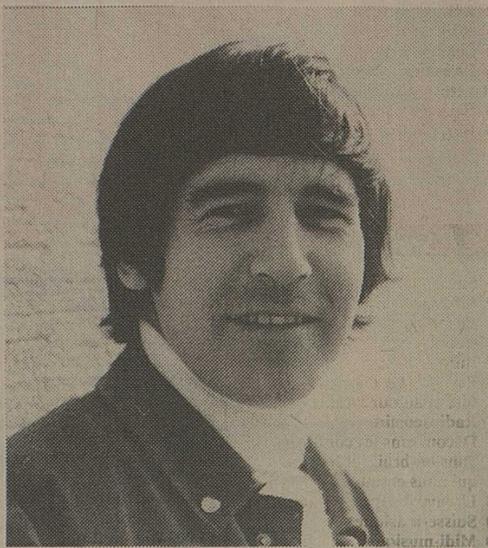
Nouveaux modèles 1977



**Centre Commercial
Noës - Sierre**

**Jacques
FERRY**

**Helvétiquement
notre
le samedi
26 février**



Jacques Ferry :

un talent authentiquement romand.

Des histoires «savoureusement nôtres»... qui passent de plus en plus souvent le Jura.

Venez rire aux histoires romandes de Jacques Ferry. Il sera «helvétiquement nôtre» dans le mall du Centre Commercial Sierre

le samedi 26 février de 13 h. à 17 h. 30

Entre deux sketches, il dédicacera son dernier disque d'histoires vaudoises.



Essence MANOR SUPER **-.89**

**Véhicules
automobiles**

**Mini
1275 GT**
rouge
1974
**GARAGE
DES ALPES**
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

**BMW
3.0 S**
bleu métal.
1972
**GARAGE
DES ALPES**
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

**Toyota
2600
Crown
automat.
blanche 1973**
**GARAGE
DES ALPES**
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Occasions

**garanties
1 année**

**Citroën CX 2200
Super, 75, 35 000 km**
DS 1 Pallas
GS 1220 Club
71, int. cuir
73, 2 mod. à choix
fourgonnette
Citroën 3 CV
AK 400
3 mod. à choix
Morris 1300
71, 60 000 km
Mini 1000
74, 22 000 km
Audi 80 LS
72/73, 60 000 km
Ford Cortina 1600
70
Simca Rallye
74, 56 000 km
Simca 1100 TI
74, 56 000 km
Renault 4
69

F. Zumbrunnen
Agence Citroën
Aigle

Tél. 025/2 14 21
021/61 30 77 et
60 26 09
dès 19 h.
22-7589

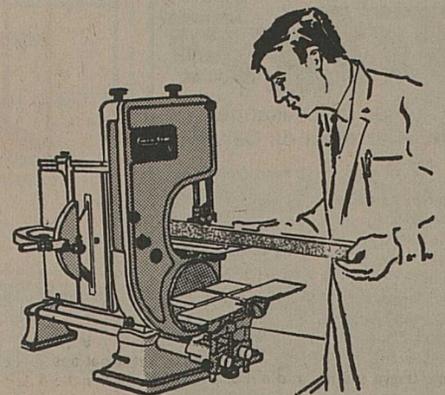
**Votre
annonce !
027/21 21 11**

Démonstrations

par spécialiste d'usine

**aujourd'hui vendredi
et demain samedi**

de la fameuse machine combinée à
travailler le bois **EMCOSTAR**



dans notre magasin du Grand-Pont 17
à Sion

J. Niklaus-Stalder
Tél. 027/22 17 69

36-4806

**Gagnez au change:
changez chez Zoug.**

Les machines à laver automatiques de Zoug
valent incontestablement mieux que la meilleure des réparations.

Une machine à laver automatique de Zoug, c'est la fiabilité à tous égards. D'un maniement facile, d'une construction exceptionnelle, elle possède tous les programmes, de façon à résoudre n'importe quel problème de lavage. Même 10 ans après...

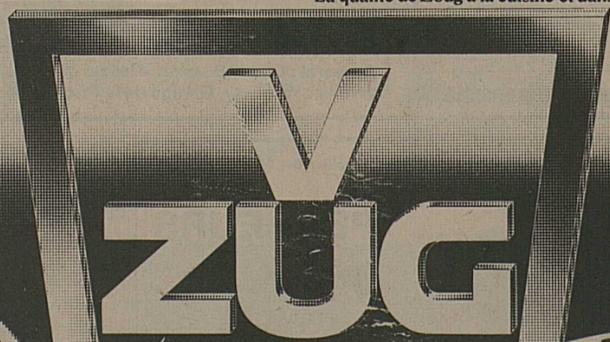
Les machines à laver automatiques de Zoug existent en de nombreux modèles et pour tous les budgets. Aujourd'hui, d'ailleurs, les automates de Zoug recueillent de plus en plus de suffrages. Surtout de la part de consommateurs qui ont déjà payé cher en réparations un achat soit-disant «avantageux».

En effet, chaque appareil «Zoug» a derrière lui le savoir-faire «Zoug», la septuple garantie de qualité «Zoug», l'efficace organisation de service «Zoug» et le service permanent de conseil «Zoug».

Profitez donc de l'offre de reprise «Zoug».

- Nous déterminons sur place quel modèle convient le mieux à vos exigences.
- Ensemble avec votre revendeur spécialisé, nous vous soumettons une offre de reprise intéressante.
- Si vous le désirez, nous vous proposons des facilités de paiement avantageuses (leasing ou paiement à tempérament).
- Bref: nous nous occupons de tout ce qui concerne l'échange.
- Après la livraison, nous faisons à domicile une démonstration gratuite de votre nouvelle «Zoug» et restons bien entendu à votre entière disposition. Jamais encore il n'aura été aussi simple de troquer les ennuis contre la qualité de Zoug.

Zoug, c'est la qualité.
La qualité de Zoug à la cuisine et dans la buanderie.



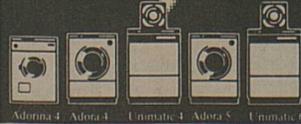
Bon
Votre offre m'intéresse.

J'ai une machine année _____
marque _____ type _____
et j'aimerais savoir ce qu'elle vaudrait
encore en échange contre une «Zoug».

Veuillez m'envoyer
votre prospectus d'assortiment «Qualité de
Zoug dans la buanderie»

la «check-list pour la rénovation de cuisines
et de buanderies»

Nom _____
Rue _____
NPA/Localité _____ Tél. _____
Envoyer à: Zinguerie de Zoug SA,
6301 Zoug



**Véhicules
automobiles**

A liquider
expertisées

Opel Rekord
1700, mod. 66
entièrement révisée
peinture neuve

Mazda 1500
modèle 1968
bas prix

Tél. 021/62 58 60
le soir

22-41846

**Occasions
à vendre**

1 jeep agricole
4 vitesses, révisée
peinture neuve

Fr. 6000.-

1 Datsun 240 K GT

74 6500.-

1 Ford Escort

68 2000.-

1 Opel 1900 GL

75 9500.-

1 Mini Cooper

74 6500.-

Tél. 027/88 26 52
36-300379

A vendre

2 CV 4

Expertisée

Fr. 2000.-

Tél. 027/22 54 35
heures de bureau
36-300378

A vendre

Fiat 127

1975, 20 000 km
gris métallisé

Fr. 6500.-

Tél. 027/36 25 01

A vendre

Opel Kadett

1966, expertisée
Moteur et accessoires
en parfait état
Pneus d'été et pneus
d'hiver avec jantes.

Fr. 1700.-

Tél. 027/23 32 69
36-300391

Cause départ

Volvo 121

mod. 70, expertisée
85 000 km
état impeccable

Fr. 3000.-

Tél. 021/22 99 54

A vendre

**Fiat 124 ST
automatique**

59 000 km, 1972
parfait état

Fr. 4900.-

Tél. 027/22 06 26
36-21819

Particulier vend

Citroën CX

2200 Super
mod. 1976. Garantie
19 000 km (roulé
longs trajets) et sans
accident. Vitres tein-
tées électriques.

Fr. 14 800.- au lieu de
Fr. 21 800.-

Tél. 027/61 18 22

Verbier-Village - Salle de la Jeunesse

Samedi 26 février dès 20 h. 30

LOTO

organisé par le Hockey-Club Verbier

Abonnement de soirée :

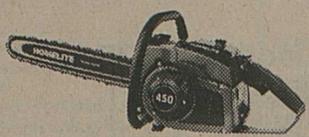
2 cartons Fr. 50.-, 1 carton Fr. 30.-

36-21469

Annonces
diverses

HOMELITE

L'élite
des tronçonneuses



■ légère ■ puissante ■ avantageuse

Dès frs. 458.- vous aussi trouverez une HOMELITE:

Du modèle extra-léger de la série éprouvée XL jusqu'à la puissante tronçonneuse pour bûcherons professionnels

Vente et service après-vente:

Kurt Brandalise

Atelier mécanique
1917 Ardon
Tél. 027/86 13 90

André Terrettaz

1931 Vollèges
Tél. 026/8 81 56

Exclusivité

Titze

Sion Rue de Lausanne
Sierre Carrefour du Centre



Le premier service à vin en étain pur selon le modèle haut-valaisan daté 1738

Complet Fr. 395.-

S.O.S. machines à laver

Nous réparons toutes marques aux meilleures conditions, grâce à nos monteurs sur place en Valais. Conditions sans concurrence

SUPERMENAGER/VALAIS
027/22 04 48 - 026/2 58 09
025/4 54 52 22-169



Timbres caoutchouc vite et bien faits à la Papeterie **SCHAER** 1400 Yverdon Case postale Tél. 024/21 23 78

3 lignes dès Fr. 15.-

Je vous commande

..... timbres caoutchouc

Texte :

Mon adresse :

Du nouveau chez Citroën:

Le nouveau break GSpécial 1220

12520



Pour un petit prix, un grand break. Avec un avantage unique: grâce à sa suspension hydropneumatique, le break GSpécial ne s'affaisse pas sous la charge. Son châssis reste toujours parallèle à la route, à hauteur constante. De plus, le break GSpécial a tous

les avantages de confort, de sécurité, de robustesse.

Grande capacité de charge: 420 kg de charge et un plan de 1,78 m² (banquette arrière pliée).

Grand confort: 5 portes, sièges moelleux,

appui-tête, lunette arrière chauffante avec essuie-glace et lave-glace électrique.

Grande sécurité: 4 puissants freins à disque, double circuit avec répartiteur de freinage en fonction de la charge, ceintures à enrouleur automatique.

Grande robustesse: carrosserie traitée antirouille, moteur de 1222 cm³, 60 CV DIN à 5750 t/min., 4 cylindres à plat, refroidissement à air.

CITROËN^GS

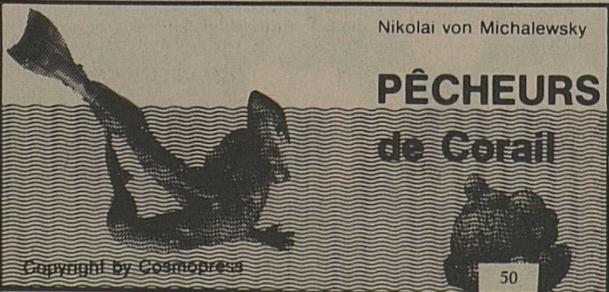
Citroën préfère **TOTAL**

Conthey : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/36 23 15. Martigny : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 026/2 27 72. Montana : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/41 25 04. Monthey : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 025/4 10 39. Sierre : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/55 02 72.

Bouveret : Charly Bussien, Ateliers mécaniques, tél. 027/7 53 92. Charrat : J. Vanin, Garage de la Gare, tél. 026/5 32 84. Verbier : W. Fussy, Garage de la Piscine, tél. 026/7 19 14.

Nikolai von Michalewsky

PÊCHEURS de Corail



S'il avait repris conscience, j'aurais pu l'aider. Nous lui aurions attaché un nouveau scaphandre et l'un de nous aurait plongé avec lui, pour lui faire refaire la montée, cette fois avec toutes les pauses indispensables. Mais il était, depuis longtemps, bien au-delà de ce stade. Il n'était plus capable de tenir l'embout dans sa bouche. Si on le poussait maintenant sous l'eau, il s'étoufferait et se noierait.

— Vit-il encore ?

La *Fortunata* s'était rangée contre le canot. Bernard se penchait au-dessus de la lisse. Son visage était pâle et défait. Giovanna se tenait prête, près de la rambarde. Je lui lançai la corde et elle l'attacha.

— Tout juste.
— On file sur La Maddalena ?
— S'il tient le coup...

Nous n'avions pas le choix. La seule chambre de décompression sur des centaines de milles alentour se trouvait sur l'île de La Maddalena. Je soulevai Marco à moitié et Bernard prit pied sur le pont et m'aida à le hisser sur le navire. Il glissa non sans mal par-dessus la rambarde et retomba lourdement sur le plancher.

— Que puis-je faire ? demanda Giovanna.
— Le déshabiller, dit Bernard. Mon Dieu... pour-quoi ?

— Pas la moindre idée ! dis-je.

Bernard remonta, à toute vitesse, à la timonerie et mit les diesels en marche. Je détachai, de mon côté, la remorque du dinghy et courut l'attacher à la poupe.

La *Fortunata* se mit à fendre la mer et, pendant quelques instants, je crus que la remorque allait m'être arrachée des mains. Je tirai de toutes mes forces, réussit enfin à la nouer autour d'un piton et à l'assurer. Le canot sautait et dansait dans le sillage blanc de la *Fortunata*, mais le nœud marin que je venais de faire se révéla solide.

Lorsque je revins auprès de Marco, Giovanna lui avait déjà retiré sa combinaison de plongeur. Il gisait sur le dos et sa respiration était précipitée et rauque. Ses mains pressaient son ventre et il gardait les yeux fermés. Il saignait toujours, bien que pas autant que tout à l'heure.

Je jetai un coup d'œil à Giovanna, qui essayait le sang sur le visage de Marco :

— C'a été pareil pour Roberto ?

Elle fit oui de la tête sans interrompre son travail.

— Tout à fait pareil.

7 jours tv

Romande

Samedi 26 février

- 13.00 Un'ora per voi
- 14.00 TV-contacts
Le samedi des téléspectateurs
- 14.00 Schulmeister, l'espion de l'empereur.
- 14.50 Une année de moins, une année de plus
(Reprise du 30 décembre 1976)
- 16.00 TV-jeunesse
16.00 Flèche-Noire : La dernière flèche.
- 16.25 Studio 13-17
Présentation de films de jeunes cinéastes non professionnels.
- 17.10 Kaleidos pop : le groupe Town
- 17.30 La recette du chef sur un plateau
par Jacques Montandon.
Le potage aux morilles
- 17.55 Deux minutes...
avec l'abbé Michel Sollberger
- 18.00 Téléjournal
- 18.10 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est la Confédération romande du travail (CRT) qui expose en toute liberté sa conviction profonde.
- 18.30 Rendez-vous
Une fois par an se déroule aux Etats-Unis la capture des poneys sauvages de Chincoteague.
- 19.00 Affaires publiques
Le bâtiment (2).
Pourtant, c'était un beau métier.
- 19.30 Dessins animés
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Loterie suisse à numéros
- 20.05 A vos lettres
- 20.30 Jacques Yvart et Jean Sommer
invités des « Oiseaux de nuit », ouvrent la soirée en chansons.
- 20.40 L'opéra sauvage
La passion du souvenir.
Ce film est consacré aux traditions des populations noires et créoles du Venezuela.
- 21.30 Les oiseaux de nuit
- Guy Breton : le meilleur connaisseur des sociétés secrètes.
- Jean Harold : le grand spécialiste des photomontages.
- Jeanne Cressange : un écrivain qui a collectionné les « chagrins d'amour »
- Jacques Yvart : l'athlète de la chanson.
- Jean Sommer : un auteur-compositeur couronné par l'Académie Charles-Cros.
- 22.40 Hockey sur glace
Retransmission partielle et différée d'un match
- 23.40 Téléjournal



Samedi 26 à 20 h. 40, L'opéra sauvage. La passion du souvenir. Les danses des diables de Yvart au Venezuela : rencontre des traditions noires et créoles.

Dimanche 27 février

- 10.00 Culte
transmis de l'église de Daillens (VD).
- 11.00 Téléjournal
- 11.05 Tél-hebdo
- 11.30 Table ouverte
Faut-il supprimer la chasse ?
Le 13 mars, le peuple vaudois devra dire s'il souhaite interdire la chasse sur son territoire, comme le canton de Genève l'a déjà décidé.
Débat dirigé par Jacques Pilet.
- 12.45 Un bémol à la clé...
Le violoniste Peter Rybar travaille avec ses élèves.
- 13.15 Interneige 1977 : finale
Les équipes les mieux classées lors des émissions précédentes se rencontreront aux Gets pour la finale de cette série.
En Eurovision des Gets (France).
- 14.15 Saut à skis
Tremplin 90 mètres.
En différé de Lahti (Finlande).
- 15.25 Kati et le chat sauvage
Un film hongrois inédit en Suisse
- 16.10 Bel canto
Un portrait du baryton français Gabriel Bacquier qui parle de sa vie, de sa carrière et interprète : Air de Figaro, Mozart ; Pelléas et Mélisande, Debussy ; Don Juan, Mozart ; Otello, Verdi.



Dimanche 27 à 19 h. 55, Trois petits mots. Un film de Richard Thorpe, avec Fred Astaire, Red Skelton et Vera Ellen.

- 17.05 TV-jeunesse
Le carrousel du dimanche
- Rorogne et Cluquetis : Les espions.
- Histoires de cirque : Le cirque en Italie.
- Livres pour toi.
- La taupe et le carnaval
- 17.35 Vivre sa maladie (1)
Présence protestante.
Un entretien avec M. Claude Pantillon, professeur-assistant à l'université de Genève.
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Au-delà de l'horizon
Alain Bombard vous raconte les plus extraordinaires aventures des conquérants de la mer.
Aujourd'hui : Cook, le laboureur du Pacifique.
- 18.55 Dessins animés
- 19.05 Les actualités sportives
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Trois petits mots
Un film de Richard Thorpe, interprété par Fred Astaire, Red Skelton, Vera Ellen et Arlene Dahl.
- 21.35 Entretiens
La septième orange.
Un entretien de Gilbert Bovay, avec Romain Gary.
4. Rencontres et souvenirs.
- 22.10 Vespérales
Daillens : 1. « Chants et poèmes de mon village ».
- 22.20 Téléjournal

Lundi 28 février

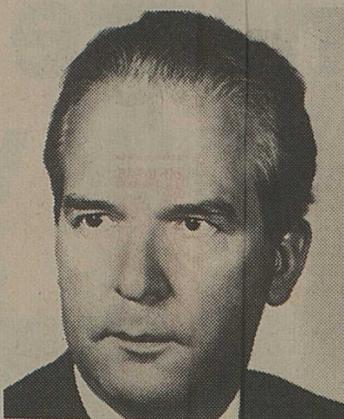
- 17.20 Point de mire
La Radio suisse romande rappelle le memento du jour.
- 17.30 Les 4 coins
Une émission de jardin d'enfants
- 17.50 Présentation des programmes
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 TV-jeunesse
La maison de personne.
Tel est pris qui croyait prendre.
- 18.25 Sous la loupe
Hockey sur glace.
- 18.50 Gédéon
La chasse au trésor. Pour les petits
- 18.55 L'accusée (3)
- 19.15 Un jour, une heure (1)
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure (2)
Les commentaires, développements et compléments de l'information nationale et internationale.
- 20.20 Hors série
Les Esquimaux de Pont Inlet.
Un film de Michael Grigsby de la série « The Disappearing World ».
- 21.15 A bon entendeur
La consommation en question.
Le prix d'un divorce
- 21.40 Caf'conc'
L'émission publique de cabaret préparée par Jean Lapierre, avec les Frersmol et Kie.
- 22.05 La voix au chapitre
Romantisme allemand et sensibilité contemporaine. Avec la participation de Philippe Jaccottet et Marcel Brion, de l'Académie française.
- 22.35 Téléjournal



Lundi 28 à 21 h. 40, « Caf'conc ». Les Frersmol et Kie.

Mardi 1^{er} mars

- 17.45 Point de mire
La Radio suisse romande rappelle le memento du jour
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 TV-jeunesse
Les Dadadoux découvrent le monde
Aujourd'hui : l'imprimerie à votre portée.
- 18.25 Courrier romand
Gédéon
Le coffre au trésor. Pour les petits.
- 18.55 L'accusée (4)
- 19.15 Un jour, une heure (1)
La vie politique, sociale, culturelle de Suisse romande



Mardi 1^{er} mars à 21 h. 20, « En direct avec... » Jean Dumur reçoit M. Arthur Furer, administrateur-délégué de Nestlé

- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure (2)
Le Valais va voter.
Les Valaisais élisent le week-end prochain le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. L'émission spéciale d'« Un jour, une heure », préparée par François Dayer, est consacrée à la lutte des partis pour le Grand Conseil : il y brosera un portrait du Valais, dressera la liste des problèmes qui se posent et résumera les positions des partis en présence.
- 20.25 Le riche et le pauvre
D'après le roman « Rich Man, Poor Man », d'Irwin Shaw. 9^e partie.
- 21.20 En direct avec...
Jean Dumur reçoit M. Arthur Furer, administrateur délégué de Nestlé, en direct de l'université de Fribourg, avec la participation d'une centaine d'étudiants.
- 22.20 The Mighty Clouds of Joy
Concert donné dans le cadre du Festival international de Montreux par cet ensemble de style « gospel ».
- 22.45 Téléjournal

Mercredi 2 mars

- 17.20 Point de mire
La Radio suisse romande rappelle le memento du jour
- 17.30 Les 4 coins
Une émission de jardin d'enfants
- 17.50 Présentation des programmes
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 TV-jeunesse
Le taquin.
Un jeu d'observation et de réflexion, réalisé en direct avec la participation de deux classes de Suisse romande.
- 18.25 Santé - Société
La bronchite chronique
- 18.50 Gédéon
Le dragon. Pour les petits.
- 18.55 L'accusée (5)
- 19.15 Un jour, une heure (1)
La vie politique, sociale, culturelle de Suisse romande.
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure (2)
Les commentaires, développements et compléments de l'information nationale et internationale.
- 20.20 Spécial cinéma
La vieille fille
Film interprété par Annie Girardot, Philippe Noiret, Michel Lonsdale, Edith Scob.
21.50 Entretien avec Philippe Noiret
22.30 Premières visions
L'actualité cinématographique en Suisse romande.
- 23.05 Football
Retransmission partielle et différée d'un match de coupe d'Europe. Quarts de finale (aller).
- 0.05 Téléjournal



Mercredi 2 à 20 h. 20, « Spécial cinéma ». La vieille fille. Un film de Jean-Pierre Blanc, avec Annie Girardot.

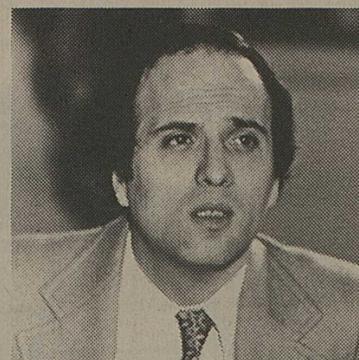
Jeudi 3 mars

- 17.45 Point de mire
La Radio suisse romande rappelle le memento du jour
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 TV-jeunesse
Chronique montagne.
«... Tu sais que je suis allée en montagne ? »
Avec la participation de Michèle Amoudruz, René Mayor et Karri Russi, gardien de la cabane Albert Heim (URI).
- 18.25 Courrier romand
Jura bernois
- 18.50 Gédéon
La neige. Pour les petits
- 18.55 L'accusée (6)
- 19.15 Un jour, une heure (1)
La vie politique, sociale, culturelle de Suisse romande.
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure (2)
Les commentaires, développements et compléments de l'information nationale et internationale.
- 20.15 Temps présent
Le magazine de l'information.
Ce soir : La liberté d'expression.
- 21.30 Un juge, un flic
Ce soir : Les hochets, d'Henri Viard.
Avec : Michel Duchaussoy : Le juge ; Pierre Santini : Le commissaire, et : Cyril Robichez, Maurice Biraud, Mario Loran, Alain Janey, André Casse, etc.
- 22.25 Sport
- Football.
Reflets filmés de rencontres de Coupes européennes.
- Patinage artistique.
Championnats du monde.
Libre couples - Libre dames.
- 23.35 Téléjournal

Vendredi 4 mars

- 17.20 Point de mire
La Radio suisse romande rappelle le memento du jour.
- 17.30 Les 4 coins
Une émission de jardin d'enfants.
- 17.50 Présentation des programmes
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Il faut savoir
Les cinq minutes de la solidarité.

- 18.05 Agenda
Des variétés, du théâtre, de la musique, des expositions et du sport, sélectionnés en Suisse romande.
- La météo.
Parmi les invités d'aujourd'hui : Sim. Gédéon
- 18.50 Gédéon
La maison mobile. Pour les petits.
- 18.55 L'accusée (7)
- 19.15 Un jour, une heure (1)
La vie politique, sociale, culturelle de Suisse romande.
- 19.40 Téléjournal
Votations fédérales
Déclaration du conseiller fédéral Pierre Graber, chef du Département politique fédéral, sur le référendum en matière de traités internationaux.
- 20.05 Un jour, une heure (2)
Les commentaires, développements et compléments de l'information nationale et internationale.
Spectacle d'un soir
Quinzaine Maurice Fallevic
- 20.20 Gouverneurs de la Rosée
de Jacques Roumain.
Avec : Frido : Manuel : Jessy Alphonse : Annaïsse ; Sylvie Auguste : Délima ; Dieudonné Pomeroy : Bien-aimé ; Languichatte Debordus : Le simidor ; Serge François : Gervilen ; Rassoul Labuchin : Larivoire.
- 22.05 Patinage artistique
Championnats du monde : Danse libre.
- 23.05 Téléjournal



Vendredi 4 à 18 h. 55, L'accusée, 7^e épisode. Avec Jean Sagols dans le rôle de René Damiens.

Suisse alémanique

Samedi 26 février

- 9.00 Cours de formation pour adultes
- 13.00 Un'ora per voi
- 14.00 Fin
- 16.45 Wickie
- 17.15 TV-junior
- 18.00 Les Buchholzens
- 18.50 Fin de journée
- 19.00 Téléjournal
- 19.10 La panthère rose
- 19.40 Message dominical
- 19.45 Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 Holiday on Ice
- 21.15 Magie hivernale
- 21.45 Téléjournal
- 22.00 Panorama sportif
- 22.45 Tivoli
- 23.50 Téléjournal. Fin

Mardi 1^{er} mars

- 9.10 Télévision scolaire
- 10.30 Télévision scolaire
- 11.40 Fin
- 15.00 Da Capo
- 17.00 Pour les petits
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.10 Cours de formation pour adultes
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Paradis des animaux
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Avant 20 heures
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 CH magazine
- 21.10 Derrick
- 22.10 Téléjournal
- 22.25 Unter uns gesagt

Mercredi 2 mars

- 16.00 TV-junior
- 17.00 Patinage artistique
- 18.10 Cours de formation pour adultes
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 La famille Partridge
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Avant 20 heures
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Hilde Breitner
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Sports
- 0.10 Fin

Jeudi 3 mars

- 16.00 Seniorama
- 16.45 Ikebana
- 17.00 Patinage artistique
- 18.10 Cours de formation pour adultes
- 18.40 Barbapapa
- 19.00 Koch-Stammtisch
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Avant 20 heures
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 Qui va gagner ?
- 21.15 Rundschau
- 22.00 Téléjournal
- 22.15 Patinage artistique

Lundi 28 février

- 14.00 « Ab uff d Pischte ! »
- 17.30 TV-junior
- 17.55 Fin
- 18.10 Cours de formation pour adultes
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Une salle d'audience au siècle passé
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Avant 20 heures
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Naufragés de l'Atlantique
- 21.25 Fernando Botero, peintre colombien
- 21.55 Téléjournal
- 22.10 « Ab uff d Pischte ! »
- 23.40 Fin.

Vendredi 4 mars

- 9.10 Télévision scolaire
- 10.30 Télévision scolaire
- 11.30 Fin
- 16.00 TV-junior
- 17.00 Patinage artistique
- 18.10 Accords et rythmes
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 La ferme Follyfoot
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Sous le grand chapiteau
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Kassensturz
- 20.50 An einem Freitag in Las Vegas
- 22.35 Téléjournal
- 22.50 Patinage artistique
- 23.40 Téléjournal. Fin

Publicitas 21 21 11

g. chervet

1950 SION rue de Loèche 26

maîtrise fédérale RADIO - TV

réparation - vente - location

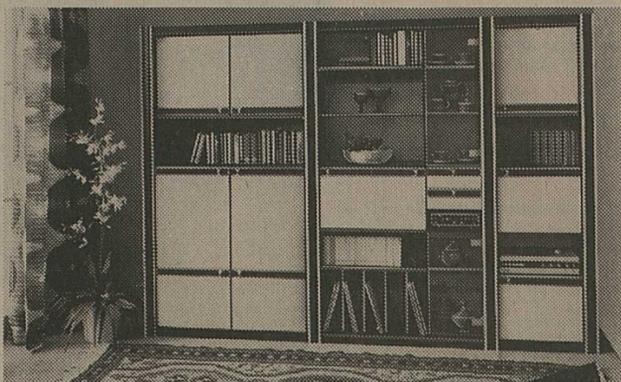
Tél. 22 95 95

Nouvelles performances

Pfister pour 1977:

- choix encore plus grand!
 - modèles encore plus beaux!
 - encore plus pour votre argent!

G 3/1-77



DIANA
 structure frêne noir, façade ivoire satiné, 269 cm. Compartiment TV, bar, discothèque, rampes d'éclairage, radio avec réveil digital. Mod. 221.460

seul. **870.-**



PETRA
 4 pièces. Plastifié noir à pores argentée. Surface structurée, Montants alu mat. Tiroirs télescopiques. Mod. 221.484
 Exclusivité Pfister

seul. **1160.-**



VEVEY
 acajou avec appliques laiton. Montant en ramin. 270 cm de large. Bar, tiroirs télescopiques. Mod. 221.481
 Exclusivité Pfister

seul. **1245.-**



BELLINDA
 tissu dessin moderne. Accoudoirs similicuir brun. Canapé-lit avec coffre à literie. Mod. 36.243 K
 Exclusivité Pfister

seul. **490.-**



CANDIA
 velours acrylique rayures vert brun/orange. Forme classique s'harmonisant à tous les styles. Mod. 33.455 K
 Exclusivité Pfister

seul. **890.-**



CALMA
 similicuir Roy-flex brun moyen, qualité lavable et sans problèmes. Fauteuils à roulettes. Coussins des sièges amovibles. Mod. 33.459 K
 Exclusivité Pfister

seul. **1290.-**



ARABELLA
 structure chêne tabac/clair. Armoire en 5 parties avec miroir. Commode pouvant prolonger l'entourage. Mod. 212.462
 Exclusivité Pfister

seul. **885.-**



BETTINA
 véritable noyer d'Amérique. A noter le pied du lit profilé. Commode pouvant se combiner aux chevets. Mod. 212.456
 Exclusivité Pfister

seul. **1495.-**



Studio GOLF
 4 pièces. Offre choc! Structure pin vert/ton naturel. (Literie 2 pièces + 96.-. Bureau 70.-. Tiroir à literie 56.-) Mod. 214.745
 Exclusivité Pfister

4 pièces seul. **279.-**

Pfister-Meubles

Tous les prix indiqués sont à l'emporter. Sur demande camionnette mise à disposition ou livraison et montage à domicile aux prix de livraison.

● Garantie de qualité de 10 ans ● Paiement comptant: acompte selon entente. Solde jusqu'à 90 jours après livraison. Profitez-en!

● Par acomptes: 24 à 30 mois pour meubles, tapis et rideaux. Avantageux, discret et sans risques. ● ESSENCE GRATUITE/bonification du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.

LAUSANNE

Montchoisi 5 P Tél. 021-26 07 21

La plus importante exposition en ville. P réservé
 Au Quai Jurigoz directement en dessous de la gare CFF.
 Ouvert: LU-VE 8-18.30 h, sans interruption, SA 8-17 h.

CENTRE ADOC

1 km de l'autoroute et de Crissier, direction Vallorbe

Marché du Meuble / Paradis du Tapis
 200 P Service taxi gratuit. Tél. 021-35 13 71
 Ouvert: LU dès 13.30, MA-VE 9-20h, SA 8-17 h.

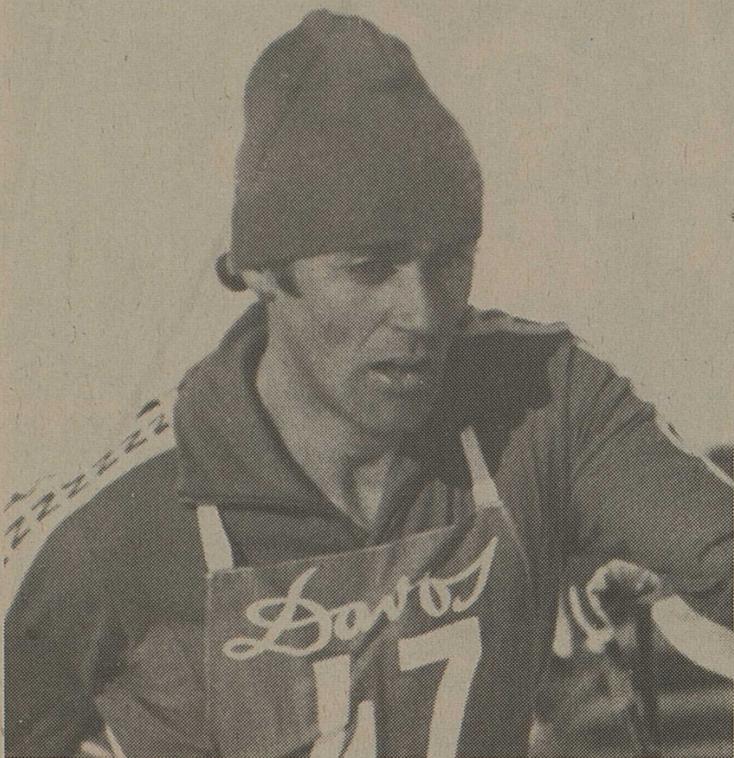
AVRY-CENTRE

à 7 km de Fribourg P Matran 1400 P

Le plus grand centre de l'ameublement en Suisse romande ● Au centre MMM ● Tél. 037 30 91 31.
 ● Du lundi à vendredi vente du soir, SA 8-17 h.

Lahti

Rochev domine Mioto sur 15 km Magnifique exploit de Giger (14^e)



TOUTE la Finlande attendait son géant Juha Mioto. Mais c'est finalement le Soviétique Vassili Rochev qui a gagné pour 19 secondes la course des 15 km de Lahti, sixième épreuve de la coupe du monde de fond. Rochev (26 ans), l'une des révélations des championnats du monde de Falun (3^e sur 15 km, 5^e sur 50 km, 2^e en relais), a conservé la tête du début à la fin, ce qui lui a permis de signer un exploit en présence de toute l'élite mondiale.

Parmi les grands noms du ski de fond, seuls manquaient en effet à l'appel l'Américain William Koch et le Suisse Franz Renggli. Ce dernier, qui accuse la fatigue d'une saison déjà chargée, a dû renoncer au déplacement en raison d'une infection. Privée du douanier de Splügen, la formation helvétique ne place qu'un seul de ses cinq représentants parmi les vingt premiers. Cet honneur échoit au vétérinaire Albert Giger (14^e), qui était pointé en 12^e position au 10^e km, à l'01" de Rochev.

La magnifique performance du Grison ne justifie toutefois pas entièrement les prédictions de l'entraîneur Olsson. Après les critiques suscitées par les déceptions de Castelrotto (30 km) et Reit im Winkel (15 km), ce dernier s'était voulu résolument optimiste quant à l'avenir. La nouvelle défaite cinglante des internationaux helvétiques prouve le bien-fondé de certaines remarques formulées à l'époque.

Cette répétition des championnats du monde de 1978 bénéficie il est vrai d'une participation exceptionnelle. Les Soviétiques, par exemple, ont aligné dix concurrents au départ. La révélation est venue de Nikolai Simianov (21 ans), 9^e. Le jeune

Moscovite, vice-champion d'Europe, avait déjà gagné une épreuve sur 30 km en décembre dernier à Moscou devant Bajoukov et Saveliev.

Sur un parcours tourmenté, où la technique avait un rôle important à jouer, Vassili Rochev a fait une belle démonstration d'efficacité. Seuls quatre concurrents l'ont réellement inquiété : Mioto, qui accusait 17 secondes de retard après 10 km, l'Allemand de l'Est Gert-Dietmar Klause (à 22" après 10 km) et le jeune Suédois Thomas Wassberg (à 26") dont le comportement remarquable lui vaut de figurer toujours en tête de la coupe du monde.

Le Soviétique Saveliev, qui accusait 42" de retard au 10^e km (5^e) n'est pas parvenu à améliorer sa position malgré une remontée spectaculaire. Champion olympique de la distance, son compatriote Bajoukov n'a pas, lui, confirmé son résultat des JO d'Innsbruck. On a assisté, en revanche, à l'affirmation de Hartmut Frey, vice-champion de RDA des 50 km derrière Klause.

MAGNUSSON, LA DÉCEPTION

Si les Finlandais et Suédois sauvent l'honneur par Mioto, Wassberg et Lundbaeck (7^e), toujours redoutable sur 15 km, Thomas Magnusson a déçu une fois de plus, à l'image des Norvégiens, largement dominés (Myrmo et Braa) sur une neige peu rapide. Les problèmes de fartage n'ont pourtant pas été insolubles avec une température de l'ordre de -3 à -4 degrés, qu'affectionnent particulièrement les Suisses.

Ces circonstances n'ont pas été profitables aux Valaisans Kreuzer et Hallenbarter, au Vaudois Mario Pesenti, de retour dans l'équipe nationale, ainsi qu'au champion suisse Heinz Gähler, qui ne termine qu'au 45^e rang. Cette contre-performance est toutefois atténuée par la valeur de l'exploit de Giger, lequel ne concède que 1'34" au vainqueur.

LUSTENBERGER 2^e AU COMBINÉ

Battus eh fond, les Finlandais semblent bien partis pour triompher au combiné par l'entremise de Rauno Miettinen. Quatrième aux JO d'Innsbruck, ce dernier a pris la tête du classement après avoir remporté le concours de saut devant le Suisse Karl Lustenberger. Le spécialiste lucernois accuse 7,9 points de retard, le Norvégien Tom Sandberg 9,1. C'est la première fois de la saison que Lustenberger, qui a réalisé le saut le plus long à son troisième essai (86 m), est battu en saut.

Double champion olympique et champion du monde, Ulrich Wehling (RDA) a concédé 24,7 points à Miettinen sur le petit tremplin finlandais. Il demeure néanmoins le favori de la compétition bien qu'il doive reprendre 2'44" au Finlandais sur 15 km. En revanche, l'Allemand de l'Ouest Urban Hettich (23^e rang) a déjà perdu toutes ses illusions.

Côté féminin, on relèvera simplement la magnifique performance de la juvénile Allemande de l'Est Birgit Schreiber, la championne du monde juniors de Sainte-Croix, laquelle s'est classée 7^e de la course des dames alors qu'elle n'est âgée que de seize ans et demi.



ATHLÉTISME

Les réunions à l'étranger

● MILAN. - Championnats internationaux d'Italie en salle, 1^{re} journée. Messieurs. 60 m : 1. Riddick (EU) 6'66 ; 2. Garpenborg (Su) 6'70. - Hauteur : 1. Moreau (Be) 2 m 18. - Perche : 1. Isaksson (Su) 5 m 20 ; 2. Felix Boehni (S) 5 m 00. - Longueur : 1. Arrighi (It) 7 m 62. - Dames. Poids : 1. Schoknecht (RDA) 20 m 14.



HOCKEY SUR GLACE

Le tour final de première ligue

Après Fribourg, Neuchâtel et Rapperswil, Kunsnacht s'est également qualifié pour le deuxième tour de la promotion en ligue nationale B. En match retour, à Kunsnacht, Aarau a en effet subi une nette défaite face au SC Kunsnacht, sur le score de 7-0 (2-0, 2-0, 3-0), alors que les deux équipes s'étaient séparées sur un résultat nul (2-2) à l'aller.

Ordre des rencontres du deuxième tour : Fribourg - Neuchâtel et Rapperswil - Kunsnacht.

● Le HC La Chaux-de-Fonds a reconduit pour une nouvelle saison le contrat qui le lie à son joueur canadien Richmond Gosselin (20 ans).

CYCLISME

Maertens favori du Tour de Sardaigne

Freddy Maertens, qui a entamé sa « campagne » italienne par une victoire dans le trophée Laigueglia, sera à nouveau le favori du Tour de Sardaigne, du 26 février au 1^{er} mars, première épreuve par étapes de la saison transalpine. Le principal adversaire du champion du monde ne sera autre qu'Eddy Merckx, qui s'alignera au départ trois jours après son succès dans le Tour méditerranéen. Les deux champions belges, avec leur compatriote Roger De Vlaeminck, vainqueur en 1976, mais qui apparait à court de condition en ce début de saison, seront les principaux protagonistes d'une course dépourvue de grosses difficultés.

La première étape conduira les concurrents samedi, de Rome à Pomezia (111 km). Les coureurs s'embarqueront ensuite pour disputer la deuxième étape sur le circuit de l'île de San Antioco. Nouveau transbordement lundi pour la troisième étape, Cagliari - Nuoro (215 km). La dernière journée, mardi, avec le parcours Nuoro - Porto Torres (170 km) sera la seule à offrir de véritables difficultés avec le passage de Pattada, à 800 mètres d'altitude, et la montée de la Scala di Giocca, à l'entrée de Sassari, 20 km avant l'arrivée.

LES COURSES À L'ÉTRANGER

Arma di Taggia. Course sur route (105 km) : 1. Francesco Moser (It) 2 h. 20'00" ; 2. Marcello Bergamo (It) ; 3. Giuseppe Perletto (It) ; 4. Walter Ricconi (It) ; 5. Felice Gimondi (It). Puis : 7. Bruno Wolfer (S) à 21" ; 10. Ueli Sutter (S), même temps.

● Pietra Ligure. Course sur route (102 km) : 1. Aldo Piretti (It) 2 h. 35'00" ; 2. Bruno Zanon (It) ; 3. Hubert Linard (Fr) ; 4. Phil Edwards (GB) ; 5. Francesco Moser (It) à 45".

Le GP d'Antibes à Dierickx

Le Belge André Dierickx a remporté, en solitaire, la 19^e édition du Grand Prix d'Antibes. Dierickx s'est imposé avec 44" d'avance sur le Français Bernard Thévenet, lequel fut handicapé par une crevaillon puis des ennuis de dérailleurs à 15 km de l'arrivée.

Le Tour du Valais romand

PATRONAGE : NOUVELLISTE

Organisateur du Tour cycliste du Haut-Lac et du Valais romand, le Vélo-Club montheyan vient d'arrêter le parcours de cette épreuve par étapes. Elle est la plus importante course pour juniors mise sur pied en Suisse.

Voici quelles seront les quatre étapes de la 11^e édition de cette épreuve, patronnée par notre journal, dont le parcours atteindra environ 270 km au total et qui aura une participation internationale :

Vendredi 10 juin (après-midi) : Monthey - Champéry, soit environ 70 km. - Samedi 11 juin (matin) : Monthey - Lavey, environ 90 km ; (après-midi) : Lavey - Monthey contre la montre (12 km environ). - Dimanche 12 juin (matin) : Monthey - Savièse, environ 100 km.

AUTOMOBILISME

GP d'Allemagne au Nurburgring ou à Hockenheim ?

Le Grand Prix d'Allemagne de formule 1, fixé au 31 juillet, sera-t-il disputé sur le Nurburgring ou à Hockenheim ? Après l'opposition manifestée par un certain nombre de pilotes, tels que James Hunt, Niki Lauda et Emerson Fittipaldi, à une course sur le circuit de l'Eifel en raison des dangers qu'il présente selon eux - Niki Lauda y a été gravement accidenté en 1976 - la question n'est toujours pas résolue.

Selon le directeur administratif de l'Automobile-Club d'Allemagne, M. Hans-Jürgen Linden, le temps de la décision presse, ne serait-ce que pour la conclusion des contrats de publicité. « La décision n'interviendra toutefois qu'après une nouvelle inspection des deux parcours qui sera faite par deux représentants des coureurs ». Il n'a pas caché que la préférence de l'AVD allait au Nurburgring : « Si des modifications étaient encore exigées, a-t-il dit, une somme de 500 000 DM est disponible ».

« Si la décision tombait contre le circuit de l'Eifel, a ajouté M. Linden, l'AVD ouvrirait d'ultimes négociations séparées avec l'Association des constructeurs et la Commission sportive internationale pour sauver la course dans l'Eifel ».

Biathlon : victoire finlandaise

Le Finlandais Heikki Ikola, âgé de 29 ans, a remporté l'épreuve des 20 kilomètres des championnats du monde de biathlon, qui ont débuté à Lillehammer (No). Premier-lieutenant dans l'armée, Ikola a été moins rapide que le Norvégien Sigleif Johansen, mais il a été moins pénalisé au tir. Le Soviétique Nicolai Kruglov, champion olympique, a dû se contenter de la sixième place tandis que les quatre Suisses engagés ont été très discrets.

Classement : 1. Haikki Ikola (Fin) 1 h. 10'51" (1^e de pénalisation) ; 2. Sigleif Johansen (No) 1 h. 11'15" (2^e) ; 3. Alexandre Trichonov (URSS) 1 h. 11'18" (4^e) ; 4. Alexandre Rastopin (URSS) 1 h. 11'24" (1^e) ; 5. Manfred Beer (RDA) 1 h. 11'27" (1^e) ; 6. Nicolai Kruglov (URSS) 1 h. 11'32" (2^e) ; 7. Simo Halonen (Fin) 1 h. 12'10" (4^e) ; 8. Tor Svendsberget (No) 1 h. 12'12" (2^e) ; 9. Svein Engen (No) 1 h. 12'37" (4^e) ; 10. Alexandre Uchakov (URSS) 1 h. 12'38" (3^e). Puis les Suisses : 28. Albert Maechler 1 h. 17'30" (3^e) ; 30. Paul Brunner 1 h. 18'20" (6^e) ; 32. Hansruedi Suessli 1 h. 18'30" (6^e) ; 42. Emil Suessli 1 h. 22'40" (7^e).

Juniors (15 km) : 1. Frank Ullrich (RDA) 51'15" (0^e) ; 2. Tapio Piiponen (Fin) 54'56" (1^e) ; 3. Mauri Peitz (Fin) 55'01" (2^e). Puis les Suisses : 17. Werner Marti 1 h. 00'07" (3^e) ; 27. Markus Wenger 1 h. 09'14" (11^e).

Sepp Ferstl blessé

L'Allemand Sepp Ferstl, vainqueur du combiné de l'Arberg-Kandahar cette saison et deuxième des descentes de Wengen et de Laax, s'est blessé en disputant un match de football. Sepp Ferstl s'est déchiré des ligaments et il ne pourra pas disputer les épreuves de coupe du monde au Japon. Sa participation aux courses américaines est également incertaine.

Une victoire de Duvillard

Le Français Henri Duvillard a remporté le slalom géant des épreuves professionnelles de North Andover (Massachusetts). Duvillard a battu en finale le Suisse Josef Odermatt. La troisième place est revenue à l'Américain Ken Corroek, vainqueur d'un autre Suisse, Eric Regemoser.

En enlevant sa neuvième victoire sur quinze courses, Duvillard a porté ses gains pour la saison à 5400 dollars. Il est également devenu le premier au classement des gains accumulés, avec un total de 177 716 dollars. L'Autrichien Hugo Nindl, qui s'est retiré de la compétition, avait accumulé 175 094 dollars entre 1970 et 1975.

Renvoi des championnats de l'ARRCS

Prévus ce week-end à la Berra, les championnats de l'Association régionale romande des clubs de ski ont dû être renvoyés en raison des mauvaises conditions d'enneigement.

Kreuzer (38^e), Hallenbarter (50^e)

Résultats de jeudi :

● Combiné nordique, saut : 1. Rauno Miettinen (Fin) 225,5 p. (82/85,5/84 m) ; 2. Karl Lustenberger (S) 217,6 (79,5/84/86) ; 3. Tom Sandberg (Nor) 216,4 (81,81/83,5) ; 4. Konrad Winkler (RDA) 205,1 (77/81,5/80,5) ; 5. Ulrich Wehling (RDA) 200,8 (77/78,5/81,5). - Puis : 20. Ernst Beetschen (S) 184,4 (72/76,5/76,5) ; 22. Toni Schmid (S) 180,1 (71/73/78) ; 23. Urban Hettich (RFA) 179,5 (73,5/74,5/72,5).

● Dames, 5 km : 1. Sinaida Amosowa (URSS) 19'54"6 ; 2. Galina Koulakowa (URSS) 19'57"8 ; 3. Veronika Schmidt (RDA) 20'10"0.

● Filles, 5 km : 1. Kity Dahl (Nor) 21'57"2 ; 2. Pirkko Matta (Fin) 22'25"6 ; 3. Dagmar Paleckowa (Tch) 22'27"6.

● Fond 15 km : 1. Vassili Rochev (URSS) 51'39"86 ; 2. Juha Mioto (Fin) 51'49"47 ; 3. Gert-Dietmar Klause (RDA) 52'02"22 ; 4. Thomas Wassberg (Su) 52'07"80 ; 5. Serguei Saveliev (URSS) 52'21"04 ; 6. Hartmut Frey (RDA) 52'38"0 ; 7. Eugeni Belsaiev (URSS) 52'50"88 ; 8. Sven-Ake Lundbaeck (Su) 52'55"68 ; 9. Nicolai Simianov (URSS) 52'57"62 ; 10. Tore Gullen (No) 53'02"72. - Puis : 14. Albert Giger (S) 53'13"76 ; 38. Hansueli Kreuzer (S) 54'14"24 ; 42. Magne Myrmo (No) 54'21"60 ; 45. Heinz Gähler (S) 54'25"53 ; 50. Konrad Hallenbarter (S) 54'40"01 ; 57. Venanz Egger (S) 54'54"11. - 93 coureurs au départ - 92 classés.

Albert Giger a sauvé l'honneur des Suisses

Cette 14^e place d'Albert Giger dans la course de fond 15 km vaut sa 7^e place dans les 30 km olympiques à Seefeld. C'est l'entraîneur suédois Lemart Olsson qui le dit. En effet, le poids plume grison ne fut battu que par un seul Finlandais, le géant Juha Mioto, mais il précéda les 21 autres participants du pays organisateur. Devant Giger se sont classés seulement deux Norvégiens et deux Suédois. Tandis que les Soviétiques ont confirmé leur suprématie des Jeux olympiques avec leur vainqueur Vassili Rochev et quatre autres de leurs dix représentants dans la première douzaine, dont le champion olympique sur cette distance, Bajoukov, 11^e, seulement cinq secondes devant notre Giger.

« Je sentais revenir la forme lors des championnats nationaux à Einsiedeln », disait le secrétaire des sports de Saint-Moritz. « Mardi, je gagnais une course-test de notre équipe sur 11 km. C'était « ma neige poudreuse », comme je l'ai presque pendant tout l'hiver dans l'Engadine ».

Après les Jeux de 1976 à Seefeld, Giger parlait d'abandonner la compétition. A l'âge de 31 ans, il continue et c'est un bonheur pour le ski de fond suisse. Le deuxième Suisse est Hansueli Kreuzer, classé 38^e. En regardant les résultats, le Valaisan a remarqué : « J'ai couru une minute plus lentement qu'Albert, et cette minute me coûte 24 places. Giger est actuellement en bonne forme. Moi pas assez. J'ai besoin encore de courses pour y arriver. Tout est là. Regardez les champions du monde Myrmo (42^e) et Magnusson (44^e), ou le Soviétique Shmigun (53^e), ce dernier même classé derrière Konrad (lisez Hallenbarter). Eux aussi n'étaient pas dans une journée de grâce ».

Quant à Konrad Hallenbarter, qui partage la chambre avec Kreuzer, dans l'hôtel « Lahti », il disait : « Ce n'est pas dans les montées que nous avons perdu du temps, mais surtout en plaine. Si on n'est pas en supercondition, c'est impossible d'obtenir un bon classement dans une telle épreuve ».

Les 7,9 points de retard sur Miettinen de notre combiné Lustenberger au saut, correspondent à 52"06, que le Lucernois devrait combler aujourd'hui dans la course de fond 15 km. Mais le champion suisse ne se fait aucune illusion : « Je ne suis pas assez préparé pour le fond après avoir participé au championnat de vol à skis. Même Sandberg me dépassera. Si je termine parmi les cinq premiers, je serai content ».

Walter Grimm



NATATION

Le cadre national 1976-1977 est connu

Le cadre national pour la saison 1976-1977 comprend douze nageuses et dix nageurs. D'autres athlètes sont susceptibles, par la suite et en réalisant de bonnes performances, d'être intégrés dans ce cadre que voici :

Dames : Carine Cordett (Genève / née en 1959), Karin Klarer (Zurich/1960), Iris Wyss (Bâle/1961), Isabella Raeber (Kriens/1962), Barbara Wildhaber (Genève/1961), Vreni Rutishauser (Zurich/1962), Susi Egli (Saint-Gall/1961), Marianne Haegeli (Zurich/1962), Dominique Bron (Vevey/1961), Patricia Perron (Genève/1959), Nicoletta Mettel (Chiasso/1959) et Jacqueline Rast (Zurich/1963).

Messieurs : Gery Waldmann (Bâle/1959), Stéphane Furrer (Lausanne/1956), Elmar Juenger (Zurich/1958), Roberto Neiger (Bellinzona/1958), Jurg Schmid (Zurich/1961), Tony Reynard (Genève/1960), François David (Nyon/1961), Erich Thomann (Kreuzlingen/1961), Heinz Steffen (Zurich/1961) et Lucas Roos (Zurich/1954).

SKI NEIGE GLACE

Activités de nos skis-clubs

Epreuve de fond à Evolène

STEPHANE ALBASINI VAINQUEUR

Disputée dans de bonnes conditions, la course de fond organisée dimanche dernier par le club « Les pionniers du val d'Hérens » a connu un grand succès. Un parcours parfait tracé entre Les Haudères et Evolène a permis à Stéphane Albasini de Vercorin de s'imposer sur 20 km. Voici les principaux résultats de cette compétition :

Catégorie OJ, 4 km : 1. Jordan Daniel, Daviaz, 17'36"; 2. Dubuis P.-Antoine, Savièse, 18'14"; 3. Albasini Christophe, Brentaz, 18'47"; 4. Luyet Hubert, Savièse, 19'01"; 5. Varone J.-Daniel, Savièse, 19'07"; 6. Salamin Albert, Grimontz, 19'51"; 7. Albasini Jacques, Brentaz, 19'59"; 8. Gétaz Martial, Salvan, 20'21"; 9. Reynard Laurent, Savièse, 20'55"; 10. Moix Jean, Saint-Martin, 22'14".

Dames, 10 km : 1. Aebischer Josette, Villars 47'58"; 2. Guillet Alice, Genève, 51'29"; 3. Young Alleson, USA, 58'36".

Juniors, 10 km : 1. Salamin Aurèl, Grimontz, 31'29"; 2. Tissières Gérard, Val Ferret, 33'42"; 3. Salamin Armand, Grimontz, 34'31"; 4. Tissières Jean-Marc, Val Ferret, 34'37"; 5. Barmaz Hermann, Saint-Martin, 35'08"; 6. Beytrison André, Saint-Martin, 37'34"; 7. Beytrison Raymond, Saint-Martin, 38'44"; 8. Charvet Patrice, Saint-Martin, 39'03"; 9. Beytrison Benoît, Saint-Martin, 39'53"; 10. Dupertuis Jean-François, Villars, 40'45".

Seniors - vétérans, 10 km : 1. Favre Paul, Rosablanche, 34'28"; 2. Michellod Gaetan, Ovronnaz, 38'19"; 3. Milliery Angelo, Monthey, 40'41"; 4. Beytrison Daniel, Saint-Martin, 42'37"; 5. Monnet Gérard, Rosablanche, 48'02"; 6. Rong Maurice, Pionniers, 48'03".

Catégorie 10 km populaire : 1. Crettenand André, Isérables, 36'25"; 2. Dayer

Rémy, Hérémençia, 37'07"; 3. Praz Cyrille, Orsières, 37'26"; 4. Logean Serge, Hérémençia, 37'48"; 5. Compondu André, Vétroz, 38'08"; 6. Bourdin Camille, Euseigne, 39'58"; 7. Morand Henri, Saint-Martin, 40'08"; 8. Dayer Paul, Hérémençia, 40'22"; 9. Morath Fernand, Vétroz, 40'48"; 10. Moix Martin, Praz-Jean, 41'02".

Grand fond, 20 km : 1. Albasini Stéphane, Brentaz, 1 h 01'26"; 2. Eceur Raymond, Garde-frontières, 1 h 03'14"; 3. Grandjean Jacques, Garde-frontières, 1 h 04'42"; 4. Vernay Jean-Marie, Garde-frontières, 1 h 06'22"; 5. Amos Marc, Val Ferret, 1 h 07'27"; 6. Schers P.-Alain, Val Ferret, 1 h 07'27"; 7. Henguely Jean-Michel, Bex, 1 h 08'14"; 8. Morisod Patrice, Daviaz, 1 h 08'16"; 9. Pralong Yvon, Saint-Martin, 1 h 08'56"; 10. Brechbühl Ulrich, Villars, 1 h 09'40".

Résultat du concours interne de Sport Handicap section de Sion

1 km : 1. Lathion Philippe, Veyonnaz, 8'15" (gagne la coupe MAXY Sport); 2. Robyr Sylvestre, Sion, 8'17"; 3. Martin M.-Alberte, Viège, 9'38"; 4. Bortot Graziella, Sion, 13'06"; 5. Biollaz Henriette, Chamon, 23'06".

2,5 km : 1. Fournier Christiane, Sion, 18'36" (gagne la coupe CHEVRIER Sport); 2. Carron Pierre, Fully, 29'30"; 3. Gentinetta Antoinette, 32'42".

4 km : 1. Chevrier Antoine, Haudères, 19'30" (gagne la coupe SC Haudères-Arola); 2. Lathion Christian, Veyonnaz, 20'22"; 3. Gillioz Charles, 22".



L'équipe de Champéry, championne romande; de g. à dr. : Gloriat Demoul, Bemadette Bianchi (skip), Francine Exhenry et Monique Muller.

Club des fondeurs de Conthey

En date du 18 février 1977 s'est constitué à Conthey une société ayant pour but le développement du ski de fond dans les mayens de Conthey.

Des statuts ont été élaborés en conséquence.

Cette société organisera, le 20 mars 1977, un concours sur les hauteurs des Plampraz. Une piste de 3 km a déjà été mise en place à cet effet.

Le comité élu se compose comme suit : Gabriel Germanier, président; Bernard Torrent, vice-président; Michel Disières, chef technique; Elisabeth Germanier, secrétaire; Christian Ifkovits, caissier; Urbain Udry et Marcel Evéquo, membres adjoints.

Avant le championnat suisse dames Trois équipes valaisannes présentes

Dès vendredi, la halle de curling de Gstaad accueillera les championnats suisses dames. Douze équipes, réparties en deux groupes, se disputeront le titre national. Parmi elles, nous trouvons trois formations valaisannes, soit Champéry, champion romand, Sierre et Montana. Nous souhaitons plein succès à nos représentantes.

Le derby du Vélan à Bavon Victoire de Joël Gaspoz de Morgins

Organisé par le club de Liddes, le derby du Vélan a remporté un beau succès, sur une piste très bien préparée. Pour une nouvelle fois, les juniors ont battu les chevronnés seniors. Les deux compétiteurs de l'équipe valaisanne ont réalisé les meilleurs temps et, par coïncidence, ils sont tous deux Morginois. Joël Gaspoz a pris plus d'une seconde à son camarade de club Daniel Carron.

Mentionnons qu'il s'agissait d'un slalom géant de 1450 m de long avec une dénivellation de 400 m et piqué de 50 portes, par Bernard Darbellay. Voici les principaux résultats :

Dames : 1. Copt Bernadette, Champex-Ferret, l'08'78"; 2. Droz Martine, Champex-Ferret, l'09'08".

Juniors : 1. Gaspoz Joël, Morgins, l'00'25"; 2. Carron Daniel, Morgins, l'01'77"; 3. Défago Luc, Champéry, l'03'77"; 4. Eceur Christian, Champéry, l'04'23"; 5. Besson Pascal, Bagnes, l'05'44"; 6. Défago Charles-Henri, Champéry, l'06'02"; 7. Fellay Raymond, Bagnes, l'07'; 8. Launaz Stéphane, Torgon, l'09'36"; 9. Lattion Claude, Vélan, l'09'54"; 10. Gillioz Gérard, Isérables, l'10'80".

Seniors : 1. Rausis Yves, Champex-Ferret, l'02'90"; 2. Conrad Gabriel, Gfr., l'02'92"; 3. Gex Claude, Choëx, l'04'48"; 4. Baumler Harold, Champex-Ferret, l'05'73"; 5. Dubosson Michel, Choëx, l'07'18"; 6. Kunz Pierre-André, Vélan, l'07'44"; 7. Oguy Georges, Champex-Ferret, l'07'87"; 8. Frossard Philippe, Collombey, l'09'37"; 9. Darbellay Sixte, Vélan, l'11'02"; 10. Lambiel Félix, Isérables, l'11'87".

Concours du Football-club Erde Slalom géant (deux manches)

Dames : 1. Marie-Noëlle Dessimoz; 2. Edith Luyet; 3. Julie Roh; 4. Anne Vuagniaux; 5. Nelly Fontannaz.

Enfants I : 1. Michel Frantzé; 2. Christian Roh.

Enfants II : 1. Patricia Luyet; 2. Francine Berthouzo; 3. Yves Fontannaz.

Vétérans : 1. Albert Germanier.

Juniors : 1. Mario Germanier; 2. Michel Evéquo; 3. Jean-François Fumeaux; 4. Patrice Dessimoz; 5. Ralph Dessimoz.

Seniors : 1. Jean-Louis Roh; 2. Serge Sauthier; 3. Gérard Zambaz; 4. Gérald Antonin; 5. Michel Ruf.

l'11'16"; 2. Meylan René, Collombey, l'16'15"; 3. Guérin Raphaël, Illiez, l'19".

OJ II filles et garçons : 1. Monnet Marielle, Isérables, l'13'97"; 2. Dubosson Eric, Illiez, l'14'01"; 3. Exquis Frédéric, Vélan, l'18'88"; 4. Carrut Stéphane, Valsorey, l'20'94"; 5. Es-Borrat Claude, Illiez, l'22'13"; 6. Fort Stéphane, Riddes, l'23'62"; 7. Eceur Christiane, Champéry, l'24'71"; 8. Duc Christophe, Riddes, l'26'23"; 9. Vouillamoz Alain, Riddes, l'27'29"; 10. Carrut Chantal, Valsorey, l'29'97".

OJ II filles : 1. Exquis Nicole, Vélan, l'09'56"; 2. Eugster Corinne, Verbier, l'10'20"; 3. Darbellay Raphaëlle, Champex-Ferret, l'14'65"; 4. Darbellay Catherine, Vélan, l'15'07"; 5. Eugster Isabelle, Verbier, l'18'63"; 6. Eceur Marina, Champéry, l'19'54".

OJ II garçons : 1. Vaudan Philippe, Bagnes, l'09'37"; 2. Exquis Patrice, Vélan, l'09'50"; 3. Gard François, Bagnes, l'10'98"; 4. Morend Philippe, Verbier, l'11'16"; 5. Es-Borrat Francis, Illiez, l'11'55"; 6. Es-Borrat Jean-Marc, Illiez, l'12'36"; 7. Tissières Xavier, Champex-Ferret, l'15'16"; 8. Darbellay Narcisse, Vélan, l'15'65"; 9. Berra Jacques, Champéry, l'17'52"; 10. Decurtis Réto, Champéry, l'17'67".

Eliminatoire bas-valaisanne des cadets - La Creusaz - dimanche 6 mars 1977

Slalom géant, 1 manche, premier départ : 10 h. 30.

Catégories : 1965-1966 : piste complète; 1967-1968-1969 : parcours raccourci.

Inscriptions : sur formulaire FSS chez Hervé Revaz, chef OJ, 1922 Salvan, jusqu'au jeudi 3 mars 1977 (date du timbre postal); à payer sur place lors de la remise des dossards Fr. 12.- par coureur pour l'inscription et les remontés mécaniques.

Tirage des dossards : vendredi 4 mars, hôtel Bellevue à Salvan.

Distribution des dossards : dimanche 6 mars dès 7 h. 30 à 9 heures au restaurant Clair de Lune aux Marécottes.

Résultats : 16 heures, place de Salvan. Pour les coureurs qui ne sont pas en possession d'une licence, les chefs OJ doivent présenter une décharge signée des parents.

6^e marche populaire à skis Zinal - Grimontz

Dimanche 27 février 1977

Parcours de fond d'environ 10 km, chronométré pour chaque coureur

Programme : inscriptions dès 8 heures à l'Office du tourisme de Zinal; départ, 10 h. pour toutes catégories; arrivée, temps limite 12 heures pour recevoir la médaille; résultats à 14 heures devant l'Office du tourisme de Grimontz, distribution des challenges, vin d'honneur offert par la commune de Saint-Jean; finances, adultes 20 francs, enfants 15 francs; responsabilité : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident; médaille, représentant Saint-Jean, sera remise à chaque participant; organisée par les sociétés de développement de Zinal et Grimontz.

Ski-club Tracuit, St-Léonard - Uvrier

Dimanche 27 février aura lieu aux Crêts-du-Midi (Vercorin) le concours interne annuel de ski de piste.

Le départ de St-Léonard aura lieu à la place du Collège à 8 h 30. Déplacement en voitures privées.

Prix des remontées mécaniques : adultes, 12 francs; enfants, 8 francs. Inscription au concours, 2 francs. Dernier délai d'inscription, vendredi 25 à 18 heures.



SKI-CLUB

● **Dimanche 27 février.** - Fond et randonnée à Zinal, départ à 8 heures, place de la Planta. Le groupe fond jeunes participe à cette sortie. Inscriptions chez Pfister, tél. 86 13 85.

● **Dimanche 6 mars.** - Concours interne du ski-club, y participent les OJ, juniors, seniors dames et vétérans. Inscriptions chez le président F. Monbaron, rue du Scex 32, en mentionnant la date de naissance. Tirage au sort le jeudi 3 mars à 18 h 15, à l'hôtel du Midi. Distribution des dossards à 8 heures au Sporting, Les Collons; premier départ à 9 h 30, lieu habituel téléski Theytaz II.

Le comité.

Où irons-nous skier ce week-end?

● **Anzère :** 60-250 cm de neige poudreuse au-dessus de 2000 m, neige de printemps au-dessous, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond, patinoire, promenades, piscine ouvertes.

● **Arolla :** 120-200 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Bellwald :** 90-130 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Bettmeralp :** 130-150 cm de neige poudreuse, pistes très bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond et patinoire ouvertes.

● **Blatten - Belalp :** 50-250 cm de neige poudreuse à dure, pistes très bonnes à bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond et patinoire ouvertes.

● **Le Châble - Bruson :** 30-130 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Les installations fonctionnent. Piste de fond ouverte.

● **Champéry :** 5-100 cm de neige poudreuse à dure, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond, piscine, patinoire, curling ouverts.

● **Champex :** 60-120 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte. Les 26 et 27 février, marche populaire à skis du Portalet.

● **Champoussin :** 100-120 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Les installations fonctionnent. Piste de fond ouverte.

● **Chandolin :** 70-160 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Toutes les installations fonctionnent. Piste de fond ouverte.

● **Les Collons - Thyon :** 100-160 cm de neige poudreuse, pistes excellentes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Crans-Montana - Aminona :** 50-200 cm de neige poudreuse au-dessus de 2000 m, pistes bonnes. Les installations fonctionnent. Patinoires Sporting et Ycoor, pistes de fond et de promenades à skis ouvertes.

● **Evolène :** 40-60 cm de neige dure, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte et illuminée le mardi, jeudi et samedi soir, de 18 h. 30 à 21 h. 30.

● **Fiesch - Kuehboden :** 200 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Pistes de fond à Kuehboden et Fieschertal ouvertes.

● **La Fouly :** 100-120 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Graechen :** 40-130 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Patinoire, pistes de fond et curling ouverts.

● **Grimontz :** 40-180 cm de neige poudreuse, pistes excellentes. Tout fonctionne. Pistes de fond, patinoire, piscine ouvertes. Dimanche 27, marche à skis chronométrée Zinal - Grimontz, inscriptions Office du tourisme de Zinal dès 8 heures.

● **Haute-Nendaz, Super :** 50-150 cm de neige poudreuse, pistes excellentes. Tout fonctionne. Pistes de fond, piscines, liaisons Verbier et Veyonnaz ouvertes. Dimanche 27 à Haute-Nendaz, derby de la Biollaz.

● **Loèche-les-Bains :** 60-200 cm de neige poudreuse à mouillée, pistes bonnes. Tout fonctionne. Pistes de fond ouvertes.

● **Les Marécottes - La Creusaz :** 20-200 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Pistes de fond ouvertes.

● **Mayens-de-Riddes :** 70-120 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Moerel - Tunetsch :** 50-120 cm de neige poudreuse, pistes très bonnes. Tout fonctionne. Piscine à Breiten ouverte.

● **Morgins :** 70-130 cm de neige poudreuse à dure, pistes bonnes. Tout fonctionne. Liaison franco-suisse, piste de fond et piscine ouvertes.

● **Obergoms :** 125 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Ovronnaz :** 120-280 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Promenades à skis ouvertes.

● **Riederalp :** 140-180 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Pistes de fond et promenades à skis ouvertes.

● **Rosswald :** 130 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Les installations fonctionnent.

● **Rothwald :** 90-290 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Le téléski fonctionne.

● **Saint-Luc :** 40-170 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Saint-Martin :** 40-60 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Saas-Fee :** 100-200 cm et plus de neige fraîche, pistes bonnes. Tout fonctionne.

● **Simplon-Village :** 80 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Le téléski fonctionne.

● **Col du Simplon :** 200 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Les installations fonctionnent.

● **Super-Saint-Bernard :** 70-200 cm et plus de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste italienne, piscine à Bourg-Saint-Pierre ouvertes.

● **Taesch :** 80 cm de neige dure, pistes bonnes. Le téléski fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Torgon :** 20-100 cm de neige poudreuse à printemps, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Val-d'Illeze - Les Crossets :** 150-200 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne.

● **Verbier :** 50-200 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne.

● **Vercorin :** 60-160 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond, patinoire, curling ouverts.

● **Veyonnaz :** 60-200 cm de neige poudreuse, pistes excellentes. Tout fonctionne. Liaisons Super-Nendaz et Verbier ouvertes, piste de fond et piscine ouvertes.

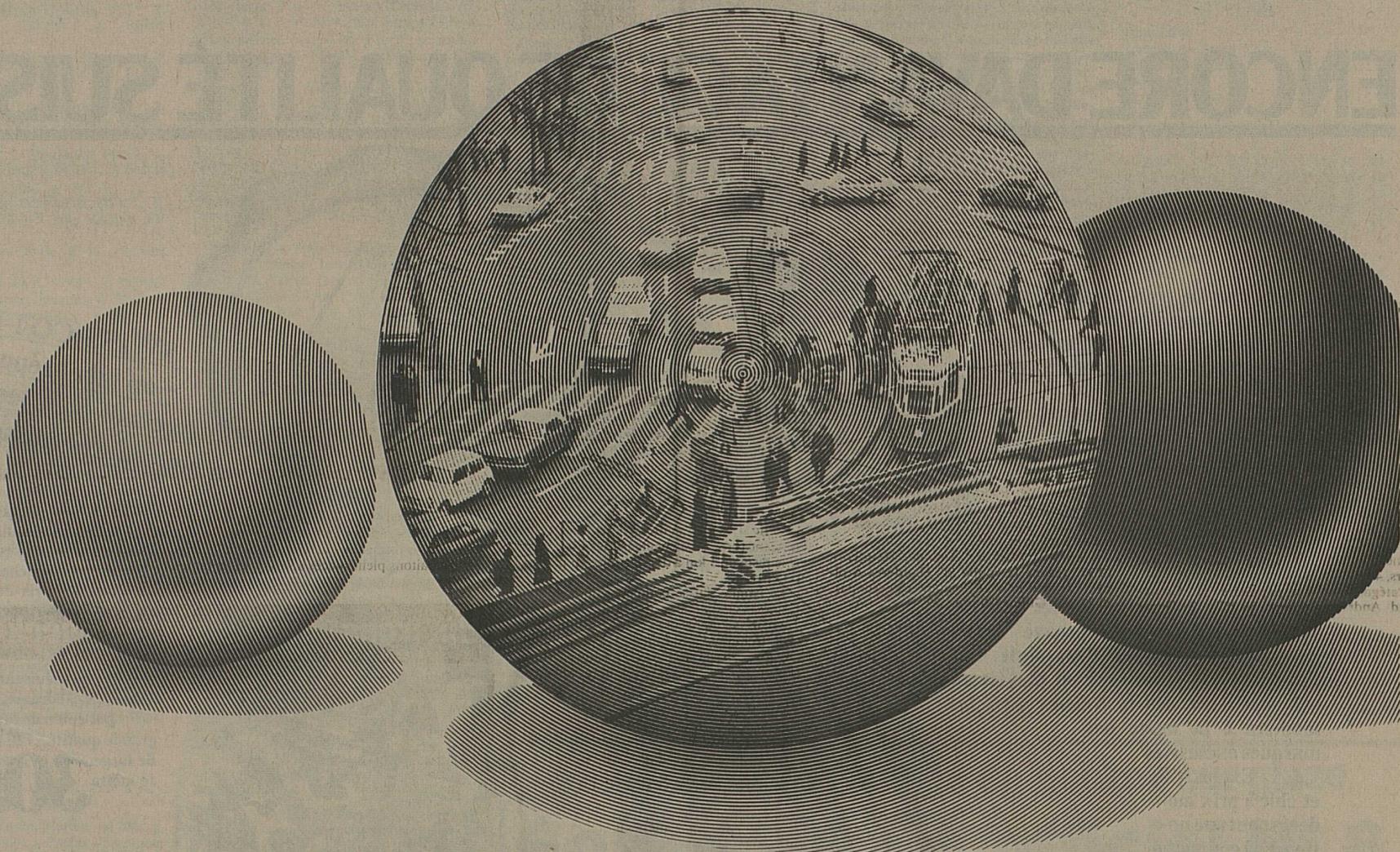
● **Vichères - Bavon :** 70-180 cm de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Piste de fond ouverte.

● **Visperterminen :** 30-180 cm de neige poudreuse à dure, pistes très bonnes à bonnes. Tout fonctionne.

● **Zermatt :** 80-150 cm et plus de neige poudreuse, pistes bonnes. Tout fonctionne. Patinoire, pistes de fond et curling ouverts.

● **Zinal :** 90-180 cm de neige poudreuse, pistes très bonnes. Tout fonctionne. Pistes de fond, randonnées, piscine et patinoire ouvertes.

Des gens de tout âge risquent chaque jour leur revenu et leur fortune. La plupart le font sans en avoir conscience.



Vous aussi peut-être?



Mais oui, vous aussi, si vous n'êtes pas assuré de façon actuelle comme particulier ou dans votre entreprise. Si vous êtes «sous-assuré» par exemple parce que, depuis des années, vous vous passez des conseils compétents d'un collaborateur de la «Winterthur». Ou parce que personne ne vous a expliqué quels risques financiers se sont modifiés depuis que des changements sont intervenus dans votre existence privée et professionnelle.

«Winterthur» signifie conseil global pour toutes les questions d'assurance. Vraiment pour toutes! Pour vous en tant que particulier, pour votre famille, pour les entreprises quelle qu'en soit leur importance.

Veuillez utiliser le bon ou vous adresser sans engagement à notre agence, notre agence générale ou notre direction régionale la plus proche.

Bon à envoyer à:
 Winterthur-Assurances, case postale 250,
 8401 Winterthur

Envoyez-moi gratuitement:

- le test «Riche sans le savoir»
- le test de prévoyance
- le prospectus «Assurances des bâtiments et des installations techniques»
- la brochure d'information «Nouvelle assurance-ménage»
- Conseil global désiré Non désiré

Nom, prénom: _____

Rue, numéro: _____

NPA/localité: _____

DÈS LE 3 MARS CONTIS PREND UNE DIMENSION NOUVELLE DANS LA MODE EN ADOPTANT LE NOM DE C&A; CELA SIGNIFIE POUR VOUS ENCORE DAVANTAGE DE QUALITÉ SUISSE

Depuis plus de trois ans nous travaillons en étroite collaboration avec C&A. Aussi adoptons-nous, dès le 3 mars, ici en Suisse également, le nom de cette grande marque.

Nous avons ainsi l'avantage de vous faire profiter, en plus de notre traditionnel assortiment suisse, d'une organisation d'achats diversifiés dans le monde entier.

Car nous continuons, en tant que C&A, à maintenir toutes nos collections d'articles suisses dont nous avons éprouvé les qualités depuis plus d'un siècle.

Mais vous trouverez en plus dans nos magasins, dès le 3 mars, tous les modèles à la mode des marques exclusives C&A. Exclusivité et chic à prix modérés sont une notion déjà connue en Suisse, ce seront des atouts de plus pour vous.

C&A - Tout de la Mode Contis et encore beaucoup plus.



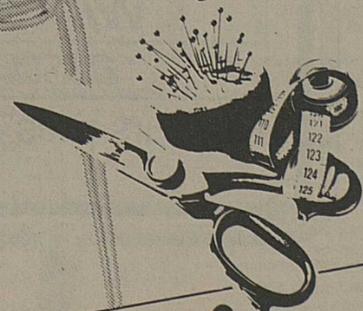
SWISS-COTTON
- un label réputé et exclusif pour les tissus nouveautés suisses.

SWISS COTTON est le label de qualité de l'industrie suisse du coton, garant d'une qualité de premier choix. Deux exemples pris dans notre grand assortiment:

A gauche: un séduisant et élégant tissu bordure, en pur coton de toute grande qualité. 140 cm de large, le mètre **30,-**

A droite: Un très beau satin coton imprimé, doté d'une élégante et distinguée impression à fleurs. Plus de cent motifs dans notre choix. 90 cm de large le mètre **28,-**

Dans la confection de ces deux étoffes SWISS COTTON ne sont entrées que des fibres égyptiennes les plus fines, réputées pour leur longueur et leur blancheur régulière.



Swiss Cotton
Une matière naturelle unique dont on fabrique les étoffes mode SWISS COTTON.

CONTIS

A SION AU CENTRE COMMERCIAL METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

TASKIFA

Avec

AYMON ANDRÉ

diplômes EPSIC, désinfecteur et toxiques fédéral

Votre spécialiste du nettoyage et de l'entretien

(appartements, blocs locatifs, chalets, vitrines, nettoyage de façades)

**Désinfection,
désinsectisation, dératisation**

Sion-Ayent et environs

Tél. 027/38 14 02

36-21935

Divers

Le dancing La Diligence
Anzère

accueil

Daniel Juillerat

les 25 et 26 février

36-21934

Hier encore impossible.
Aujourd'hui réalisable.



Piscine
EN BÉTON ARMÉ, toutes dimensions.
3x MOINS CHER qu'en traditionnel.
Pose facile, couverte ou non.
Propreté accrue, entretien aisé.
Directement du fabricant.

TECNOPRIVA
Tél. 022/61 42 67
Rte de Sion 10
NYON

Représentant pour le Valais
Francis Michaud, Riddes
Tél. 027/86 35 19



Prix = qualité + cher = qualité supérieure
- cher = qualité inférieure
Qualité inférieure = - cher mais encore trop cher
Moralité : pour le connaisseur =

LA CIMBALI

et son service après vente

Toni Disero, Sion Tél. 027/22 81 33 Rue du Sex

Emprunt en francs suisses

N.V. Philips' Gloeilampenfabrieken

Eindhoven, Pays Bas

Emprunt 5% 1977-92 de fr.s. 80 000 000

(Numéro de valeur 537 501)

Prix d'émission: 100% Durée: 15 ans au maximum

Les banques sousignées offrent cet emprunt en souscription publique du

25 février au 2 mars 1977, à midi.

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

- Taux d'intérêt:** 5% p.a.; coupons annuels au 15 mars.
- Coupons:** Il ne sera délivré que des obligations de fr.s. 5000.- nom.
- Remboursement:** Amortissement à partir de 1982 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1983 avec primes dégressives commençant à 102%.
- Service de l'emprunt:** En francs suisses libres sans aucune restriction.
- Impôts et taxes:** Intérêts, capital et primes éventuelles sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes néerlandais présents ou futurs.
- Cotation:** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.
- Restriction:** Ces obligations ne peuvent être offertes durant le délai d'émission ni directement ni indirectement en souscription ou placées aux Etats-Unis d'Amérique, leurs territoires et possessions. En outre, ces titres ne peuvent pas être offerts en souscription ou placés pendant le délai d'émission auprès de personnes (sociétés incluses) originaires ou citoyennes des Etats-Unis ou de leurs territoires et possessions ou résidant dans ces pays.

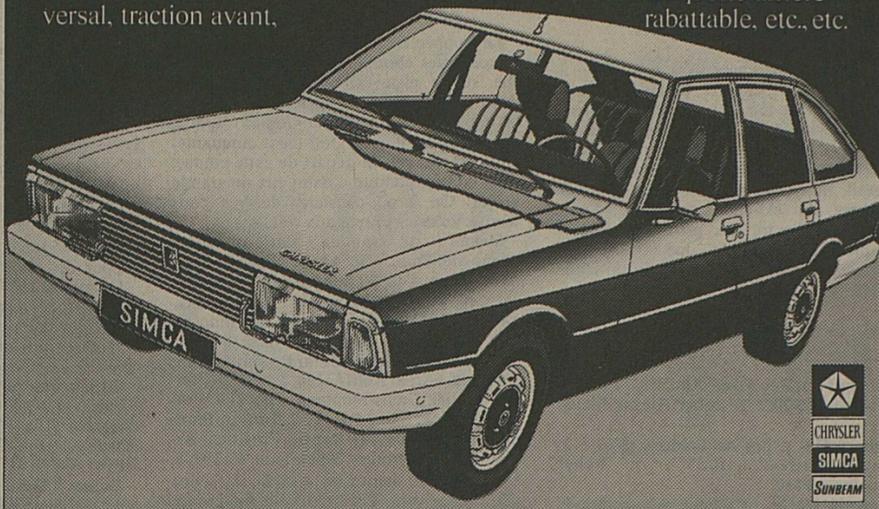
Le prospectus d'émission complet paraîtra le 25 février 1977 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung».

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
	Union des Banques Cantionales Suisses	

Simca 1307/1308: Une voiture pour les temps futurs.

Aucune autre voiture ne vous offre autant de raffinements techniques à un prix si raisonnable: moteur transversal, traction avant,

suspension à quatre roues indépendantes, freins à disques, allumage transistorisé, cinquième porte, banquette-arrière rabattable, etc., etc.



Profitez ! Simca vient de baisser ses prix

UN ÉQUIPEMENT SI COMPLET SANS SUPPLÉMENT DE PRIX COMME JE N'EN AI JAMAIS VU DANS MA VIE.



Distributeurs :

Garage Hediger, Sion

Sierre : J. Trivéro S.A.; Martigny-Charrat : J. Vanin; Montana : M. Robyr; Grône : L. Torrent; Vissole : Garage International S.A.; Ayent : Fr. Bridel; Bourg-Saint-Pierre : Garage du Tunnel.

LONZA

Deux engrais organiques éprouvés

OPTISOL®

L'engrais organique à base de fumier de poule, à forte puissance organique et minérale

Vignes et arbres fruitiers :

Optisol® N° 1 = N.P.K.Mg(B) 4.6.12.1,5(0,1) + 50% MO
Utilisation : 15 à 30 kg/are plus
1 à 2 kg/are de nitrate d'ammoniaque en fin avril

Cultures maraîchères :

Optisol® N° 2 = N.P.K.Mg(B) 7.3.5.7.1(0,1) + 60% MO
Utilisation : 12 à 25 kg/are plus
1 à 2 kg/are de nitrate d'ammoniaque suivant les cultures

TERMUS®

N.P.K.Mg 4.3.10.0,6
L'engrais organique à base de matière organique «pré-digérée» et combinée aux éléments fertilisants.
Utilisation : 15 à 25 kg/are

Pour tous les renseignements ultérieurs, adressez-vous à :

Roland Cheseaux
1913 Saillon
Tél. 026/6 26 64

Bernard Paccolat
Rue des Finettes 20
1920 Martigny
Tél. 026/2 53 81

* marque enregistrée
LONZA SA, 4002 Bâle
Service d'information agricole et horticole
Téléphone 061 34 38 50

Banyl

détient maintenant la marque de corsetterie CORIMA

AUBERT

Rue de la Poste 7

MARTIGNY

9100.-



Lada
1200

62 CV-DIN

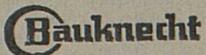
Garage de la Croisée

Yvon Witschard
1920 Martigny
Tél. 026/2 52 60

36-2902

Affaires à saisir !

30 à 50% de rabais sur le matériel (avec petites rayures)



cuisinières, machines à laver, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, blocs de cuisine, aspirateurs.

au Ménage Moderne

Bruttin-Gay-Balmaz
Rue du Rhône, Sion
Tél. 027/22 48 86

36-4618

A vendre

plusieurs remorques de trains routiers

dès Fr. 4500.-

Ecrire sous chiffre P 36-300383 à Publicitas, 1951 Sion.



Valais - 1600-2900 m
30 km au sud de Sierre
Téléphérique - 7 téléskis
Piscine couverte
Patinoire - Fond
VACANCES ET LIBERTÉ
Forfaits 7 jours :

Logement agréable plein sud, balcon, piscine, remontées mécaniques illimitées, soirée raclette.
Demi-pension dès Fr. 470.-
Appartements de vacances de 2 à 6 personnes. Location dès Fr. 322.- pour 2 personnes, y compris : soirée raclette et piscine.
Nouveau : vacances à la carte

Renseignements : SET ZINAL SA
Tél. 027/65 18 81

Votre prochain tracteur - un FIAT puissant, fiable, économique

Le plus vendu en Europe



Vente et service

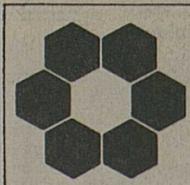
K. BRANDALISE - ARDON

Tracteurs et machines agricoles
Tél. 027/86 13 90 - 86 10 10

Rénovez votre intérieur



Vous trouverez à notre rayon «bricolage» tout ce qui peut faire de vous un authentique peintre professionnel: couleurs et vernis pour chaque usage - tous les outils nécessaires, du pinceau au pistolet à peinture électrique. Ces articles de qualité à des prix compétitifs sont choisis dans les meilleures marques dont notre marque MANOR. Ils vous permettront de rénover avantageusement votre intérieur.



PLACETTE

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

P P X R X P X P X P X P X

A Monthey et Sierre Essence-Manor-Super - .89

Annonces diverses



Leukerbad-Albinen AG

Testez les pistes magnifiques des championnats suisses de ski alpin au Torrent

- Au Torrent : 4 téléskis
- Plus de 30 km de pistes préparées mécaniquement
- Piste de retour jusqu'à Loèche-les-Bains

- Pas d'attente
- Clubs de ski et sociétés, ainsi que pour les enfants: grande réduction
- Restaurant panoramique (libre et avec service)
- Dortoir pour touristes et vacances à la station supérieure

Renseignements : tél. 027/61 16 16 - Restaurant : 027/61 19 44



agit vite en cas de fièvre, refroidissement et grippe



nouveau

A l'achat d'une robe de mariée & sur présentation de cette annonce, ÉLÉGANCE NUPTIALE vous offre votre voyage à LAUSANNE (valeur parcours CFF 2e. cl.)

Robes de mariée Accessoires Robes d'invitée Robes du soir

Prestigieuse collection d'exclusivités !

Vente à des prix plus qu'intéressants, ainsi qu'un service avantageux de location.

AV. DE-LA-HARPE 25
(axe gare CFF - Ouchy)
LAUSANNE

27 49 50

Pour vos déménagements rideaux, meubles décoration

demandez nos prix !

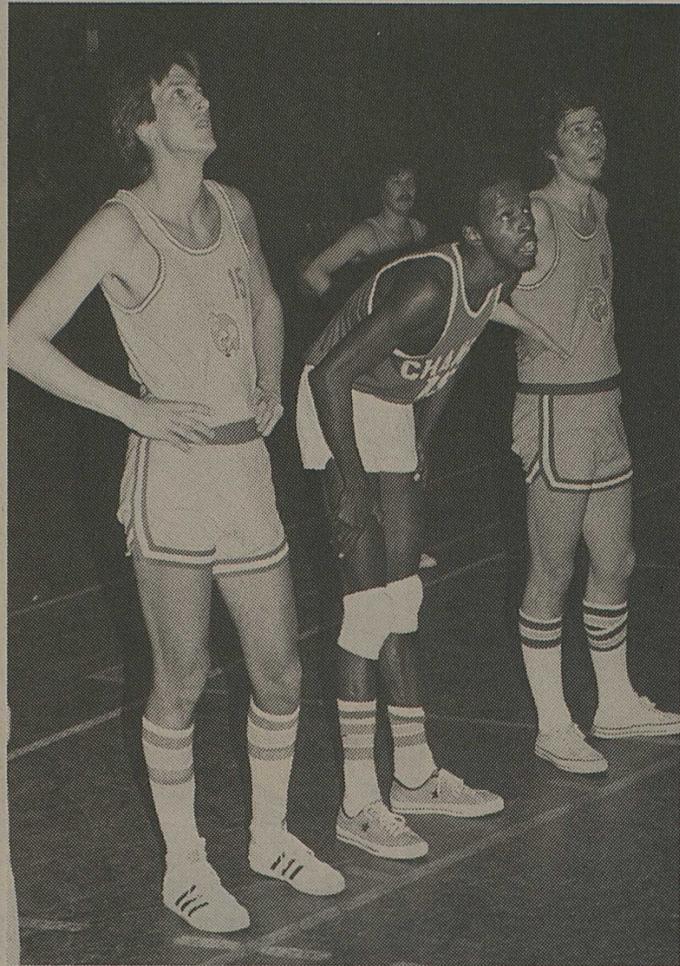
15% de rabais sur déménagements lors d'achat de meubles ou rideaux

A. Melly

Ameublement
Route de Sion 78
☎ 55 03 12

Sierre-Noës
privé 55 65 91
36-4617

Basketball : réaction de Martigny ?



Le Noir américain Mayes, de Champel, sera le principal adversaire de Martigny demain à Genève. Quant à Jim Henry, à gauche, et Jonction, ils seront en danger face à Saint-Paul.

Ligue A

Federale - Pregassona
Renens - Neuchâtel
Fribourg Olympic - Sion
Lémania - Pully
Nyon - Viganello
Lugano - Vevey

Si le week-end passé n'a été marqué par aucune surprise, tout laisse supposer qu'il en ira de même en cette fin de semaine. Cette journée de championnat permettra donc aux équipes encore engagées en coupe (les quarts de finale se disputeront la semaine prochaine), de se préparer surtout dans l'optique des grands chocs prévus dans huit jours. Ce sera notamment le cas de Lugano : après quatre mois d'inactivité, Ron Sanford effectuera son retour demain contre Vevey ; ce sera pour lui l'occasion de faire le point avant le grand derby contre Federale. Le retour du pivot de Lamanna pourrait redonner à Lugano un enthousiasme nouveau et Vevey en sera peut-être victime ! Mais Lugano porte surtout ses ambitions sur la coupe et cette rencontre constituera un match d'entraînement pour permettre la réintégration de Sanford dans l'équipe.

Federale et Fribourg : pas de problèmes

Les deux leaders évolueront devant leur public et n'ont pas grand chose à craindre de leurs adversaires. Quoique Federale ne devra pas faire d'excès de confiance pour la raison très simple que Pregassona est l'un de ses « frères ennemis », et que chaque derby tessinois peut donner lieu à une surprise. Mais les champions suisses ont fait étalage d'une telle maîtrise à Sion qu'on voit mal comment ils pourraient être inquiétés.

Sion ira rendre visite à Fribourg ; les Valaisans n'auront pas d'autres ambitions que de faire bonne figure face à la formidable machine fribourgeoise. Comme Lugano, Sion songera surtout au match qui l'attend dans une semaine puisque les Sédunois s'apprêtent à recevoir Pully en coupe.

Une autre équipe récoltera sans mal deux points : Renens qui ne se fera pas prier pour accroître son capital aux dépens de Neuchâtel. Cette victoire lui permettra sans doute d'abandonner à

Nyon l'avant-dernière place du classement. En effet, on imagine difficilement les joueurs de la Côte battre Viganello. Les Tessinois sont en grande forme actuellement, et particulièrement leur pivot Brady (14 tirs réussis pour 16 essais samedi passé !).

En fait, seul le derby vaudois entre Lémania et Pully représente une inconnue ; depuis quelque temps, Pully ne parvient pas à convaincre. L'équipe a changé de coach et essaye de repartir sur de nouvelles bases. Sion attendra avec impatience le résultat de ce match pour connaître ses chances de succès samedi prochain ! Le match promet d'être disputé ; même si les visiteurs semblent mieux armés, Lémania peut s'imposer dans sa salle.

Ligue B

Saint-Paul - Jonction
City Fribourg - Sportive
Bellinzona - Vernier
Champel - Martigny
Stade Français - Uni Bâle

La défaite de Stade Français a relancé la course aux deux premières places, donnant à Jonction et à Sportive une position de force ; mais l'avantage des deux leaders pourrait bien s'amenuiser. Tous deux seront en danger ce week-end, alors que Stade Français devrait pouvoir renouer avec le succès en recevant Uni Bâle.

Jonction se déplacera à Lausanne pour y affronter un Saint-Paul inconstant, mais toujours dangereux dans sa salle ; les Genevois ont souffert la semaine passée contre Uni Bâle, il pourrait bien en aller de même face à Saint-Paul. Quant à Sportive, elle se rend à Fribourg habitée de doutes : Fornerot souffre d'un claquage, et l'Américain Baillie a des problèmes avec son dos ; battu de justesse par Lausanne, City Fribourg pourrait profiter de l'occasion pour se racheter et s'éloigner un peu de la zone dangereuse.

Martigny : deux points importants

En se rendant à Genève, Martigny se trouve à un tournant ; une victoire replacerait les Valaisans sur le bon chemin. Comme Lausanne se trouvera au repos, Martigny dispose d'une excellente occa-

sion de reprendre deux longueurs d'avance sur les Vaudois. Deux points qui seraient précieux pour le moral également, puisque le prochain match de championnat opposera ces deux équipes à Martigny ; les hommes de Walker disposeraient alors d'un avantage psychologique important. Et tous les atouts seront utiles dans cette rencontre qui prend déjà l'aspect d'un match de la peur.

A l'aller, Martigny s'était imposé ; rien n'empêche les Valaisans de rééditer cette performance. Champel a beaucoup de difficultés à se montrer attentif tout au long d'une rencontre. Martigny devra s'en souvenir ; il importe de ne pas baisser les bras et de profiter de toutes les hésitations d'un adversaire qui a de la peine à s'exprimer face à une équipe appliquant une zone agressive. Dick Walker aura une grande responsabilité : surveiller le Noir américain Mayes d'une part, pallier le manque d'expérience de ses coéquipiers d'autre part.

Enfin, Vernier ira à Bellinzona qui profitera certainement de l'occasion pour s'installer définitivement en zone de sécurité. Si Vernier n'a perdu qu'un match dans sa salle, il n'en a gagné également qu'un à l'extérieur (Martigny). Et la salle tessinoise devient une place forte inexpugnable.

Première ligue

Wissigen - Monthey

Après la défaite subie à Fribourg, Sierre féminin dispose de trois semaines pour se refaire une beauté avant d'aller affronter Berne le 12 mars. Seuls Nyon et Baden seront en lice ce week-end pour rattraper un match de retard.

En première ligue, Sion accueillera une partie qui ne manquera pas d'intérêt : Wissigen-Monthey (demain à 15 h. 15 au collège SMA). Les deux équipes sont encore en course pour l'une des deux premières places et le vainqueur prendra une option intéressante pour une qualification au tour final. Monthey semble mieux armé, avec un pion redoutable à disposition sous les panneaux : son Américain Parker. Mais malgré la blessure de Fauchère, Wissigen a les moyens de mettre en échec son rival cantonal en profitant de l'avantage de la salle et de l'adresse de ses joueurs. meg

FOOTBALL A L'ÉTRANGER

En Belgique: les footballeurs contre le plan gouvernemental

Le plan anti-crise du Gouvernement belge menace gravement l'existence des clubs de football en Belgique. Dans un communiqué adressé au ministre des finances, M. Willy De Clercq, responsable de l'Union belge de football qui regroupe quelque seize cents clubs, indique notamment : « La hausse de la TVA de 6 à 14 % sur les recettes de toutes les rencontres porte un coup mortel au football belge en général, car elle compromet notre équilibre financier, déjà sérieusement ébranlé par l'accroissement constant de nos charges et le gel du prix des places. Par ailleurs, cette majoration nous oblige à mettre fin à notre politique de formation des jeunes ».

Le communiqué donne ensuite en exemple le club du Standard de Liège. Ce dernier a réalisé la saison dernière une recette de quelque 50 millions de

francs belges. Si le plan anti-crise était appliqué pour les clubs de football, le Standard de Liège serait contraint de verser 7 millions de francs de TVA au lieu de 3 millions. Le plan anti-crise du Gouvernement belge doit entrer en vigueur à partir du 1^{er} avril 1977.

George Best accidenté

L'ancien international irlandais George Best, qui joue actuellement pour le club de seconde division londonien Fulham, a été blessé dans un accident d'automobile à Londres. La voiture de George Best a heurté un lampadaire. Un porte-parole de l'hôpital de Chelsea, où le joueur a été hospitalisé, a indiqué que George Best « n'était pas blessé aux jambes » et qu'il resterait deux à trois jours en observation.

Assemblée extraordinaire du FC Sion

L'assemblée générale extraordinaire du FC Sion aura lieu ce soir à 20 heures à la salle des conférences de la Caisse d'Épargne du Valais. Cette assemblée devrait en principe mettre un terme à une situation inconfortable. En effet, à la suite de la démission de M. André Filippini, (10 décembre 1976), le FC Sion n'a plus de président.

Il s'agira donc de savoir comment résoudre cette succession. M. Filippini pourrait, par exemple, revenir sur sa décision pour terminer la saison tout en acceptant au comité le futur président. C'est une simple hypothèse qui aurait pour avantage d'assurer une continuité sans trop de douleurs.

De toute manière cette assemblée extraordinaire revêt une importance toute particulière pour l'avenir du FC Sion.

LES CONSÉQUENCES DE L'AFFAIRE PERROUD

A la suite de l'arrêt du Tribunal fédéral dans le cas qui opposait Georges Perroud (nouvel entraîneur du FC Savièse) à son ancien club le FC Servette, les clubs de ligue nationale et l'ASF ont pris les dispositions qui s'imposaient. C'est-à-dire qu'ils ont créé une commission de juristes chargés d'apporter les modifications qui s'imposaient.

Cette commission de juristes, présidée par M. Sutter (FC Wettingen) comprend les principaux membres suivants : MM. Zloczower (président de Young Boys), Rumo (président du FC La Chaux-de-Fonds), Baumann (président de l'ASF) et Kumin (chef administratif de la LN).

Aujourd'hui et demain à Berne, après plusieurs séances préliminaires, cette commission présentera son projet retouché, aux présidents des clubs de LNA et de LNB. Cela en vue de l'assemblée de l'ASF du 12 mars prochain qui devra statuer sur l'entrée en vigueur de ces modifications.

QUELLES MODIFICATIONS ?

Les principales modifications découlant de l'arrêt du Tribunal fédéral et prévues par la commission des juristes de l'ASF seront les suivantes :

a) Lors des transferts, à la fin d'un contrat, il n'y aura plus que deux signatures (au lieu de trois) : celle du joueur et celle du nouveau club.

b) Le joueur devient libre du choix de son nouveau club avec lequel il établit un contrat de travail.

c) Les deux clubs doivent trouver une entente au sujet de la somme du transfert. (Suppression du plafond).

d) Si l'entente ne se fait pas entre les deux clubs, le cas sera porté devant la Chambre de la ligue. Cette instance décidera souverainement dans les 20 jours.

Par ailleurs, si l'acheteur n'arrive pas à payer dans les 30 jours qui suivent la décision, son club sera frappé d'une amputation de 8 points en championnat. Si ce club ne

remplit pas ses obligations financières une seconde fois, il subira le boycott par le comité de la LN.

e) Seuls les joueurs du contingent peuvent solliciter un transfert et entrer en contact avec un nouveau club à une date à déterminer. (En principe quelques semaines avant la fin du championnat : en avril par exemple).

De cette manière on éviterait qu'un joueur ne signe une ou deux saisons avant de jouer avec son nouveau club. Un fait qui s'est déjà produit par le passé.

D'autre part aujourd'hui et demain à Berne il sera également question à nouveau de publicité sur les maillots et du problème TV qui en découle.

Enfin à Lausanne, en cette fin de semaine aura lieu une nouvelle séance dans l'affaire litigieuse qui oppose le FC Sion et le Grasshopper (prêt du joueur Barberis).

J. Mariéthoz

TENNIS

Les têtes de série du championnat suisse

Pour les championnats suisses sur courts couverts, qui auront lieu du 3 au 5 mars au TC Champel à Vessy (Genève), la commission de compétition a publié la liste de têtes de série suivante :

Simple dames (24 inscrites) : N° 1 Monika Simmen (Lenzburg), 2 Susi Eichenberger (Wuerenlos), 3 Annemarie Ruegg (Arbon), 4 Francine Oswald (Genève), 5 Annina von Planta (Bâle), 6 Christiane Jolissaint (Bienne), 7 Maud Mocellin (Genève), 8 Maya Auberson (Genève).

Simple messieurs (32 inscrits) : N° 1 Petr Kanderl (Zurich), 2 Dimitri Sturdza (Zurich), 3 René Bortolani (Zurich), 4 Michel Burgener (Lausanne), 5 Franky Grau (Montreux), 6 Fredy Blatter (Zurich), 7 Leonardo Manta (Winterthur), 8 Jacques Michod (Lausanne).

Double messieurs : N° 1 Kanderl/D. Sturdza, 2 Bortolani/Holenstein, 3 Burgener/Michod, 4 Grau/Manta, 5 Blatter/Gramegna, 6 Hasenfratz/Schmitz, 4 Hufschmid/Berney, 8 Niggli/Baumann.

Match triangulaire féminin à Genève

Dans le cadre des coupes européennes d'hiver, compétition réservée aux juniors, un match triangulaire féminin aura lieu ce week-end, au pavillon des sports de Genève. La Suisse, la Bulgarie et la Roumanie font partie de cette poule B. Le vainqueur de cette poule sera qualifié pour la phase finale les 12 et 13 mars à Orléans, en compagnie des gagnants de la poule A (qui se joue en Hollande) et de la poule C (à Londres).

Pour ce match triangulaire, où chaque équipe est opposée aux deux autres, la Suisse sera représentée par Christiane Jolissaint (née en 1961), Isabelle Villiger (1962), Régine Just (1961), Carinne Staempfli (1963) et Claudia Pasquale (1963).

BOXE

Zurlo devient champion d'Europe des poids coq

L'Italien Franco Zurlo est devenu contre toute attente, à l'âge de 37 ans, champion d'Europe des poids coq, en battant aux points, en quinze reprises, son compatriote Salvatore Fabrizio (32 ans), détenteur du titre depuis le mois d'août dernier, au terme d'un match qui s'est disputé à Brindisi. Le combat entre les deux hommes fut très disputé, indécis jusqu'au bout et parfois violent. Salvatore Fabrizio fit quasiment cavalier seul durant les trois premières reprises, au cours desquelles Zurlo tenta de son mieux d'éviter le combat de près.

Supérieur en allonge, très prudent et bien que touché sévèrement lors du troisième round, Zurlo marqua jusqu'à la septième reprise des points précieux par des crochets droits peu puissants mais extrêmement précis, qui faisaient mouche chaque fois.

Après la mi-combat, les deux hommes se livrèrent sans retenue et semblèrent à deux doigts de l'emporter tour à tour avant la limite. Malgré ses 37 ans, Franco Zurlo accomplit une meilleure fin de combat face à un Fabrizio dont la boxe devint désordonnée au fil des minutes et qui pécha souvent par trop de précipitation.

Zurlo a remporté à Brindisi la 36^e et la plus belle victoire de sa carrière où figurent quatre défaites et un match nul.

Un championnat du monde

Le champion du monde des poids surwelters (version WBA), l'Argentin Miguel-Angel Castellini, mettra son titre en jeu le 5 mars à Managua, contre le Nicaraguayen Edds Gazo.

40 skieurs bloqués entre ciel et terre

LES DIABLERETS. - Une quarantaine de skieurs, des Français, des Allemands et un touriste belge, sans oublier des jeunes de la région, sont restés bloqués durant trois heures, mercredi, dans une cabine au glacier des Diablerets.

Vers 15 heures en effet, une télécabine qui devait conduire ces skieurs de l'Oldenegg (1922 m) à la cabane des Diablerets (2523 m), s'immobilisa subitement, le vent, qui soufflait très fort, ayant déplacé le câble tracteur de son logement.

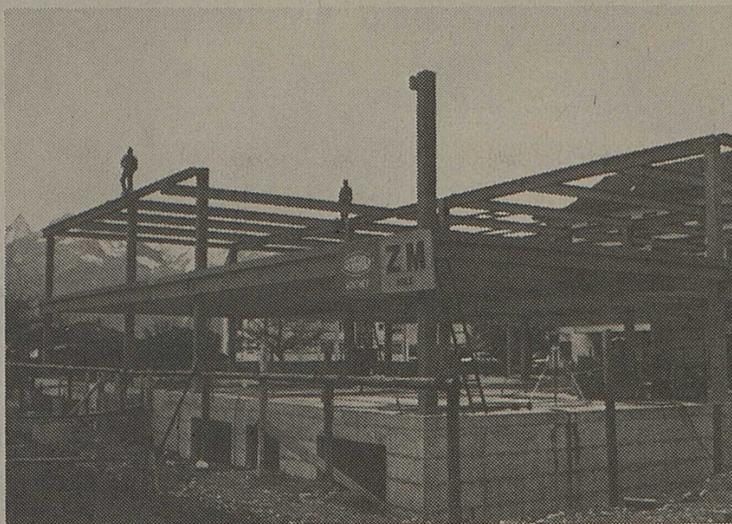
Dès lors, la benne montante stoppa sa course, se balançant 40 mètres au-dessus du sol.

Aussitôt, les employés de l'entreprise s'activèrent à tirer les quarante skieurs de leur inconfortable position. Mais le vent repoussait à chaque fois le câble dans le vide. Finalement, à l'aide de treuils de secours, les quatre premières personnes bloquées furent évacuées, après trois heures d'efforts.

En treize ans d'exploitation, c'est le quatrième accident enregistré. La tempête qui s'est levée mercredi a véritablement pris de vitesse les responsables de l'exploitation, qui n'ont pu arrêter à temps les installations.

A 18 heures, tous les occupants de la benne retrouvaient le plancher des vaches, après quelques heures d'attente et d'émotion.

Progression spectaculaire



AIGLE. - L'hôpital de zone s'agrandit au fil des jours et le pavillon de médecine actuellement en construction pourra être sous toit dans le courant du printemps 1978, compte tenu des aménagements intérieurs et des

installations techniques à mettre en place dès la fin de cette année.

Pour l'heure, l'ossature du pavillon (notre photo) a déjà été posée et l'ensemble des travaux se déroulent selon un plan de travail tenu minutieusement.

Bâtiment de la poste: 7000 m³ à évacuer



AIGLE. - Un va-et-vient important de camions attire chaque jour l'attention des Aiglons, qui suivent avec un certain intérêt les travaux de fouille entrepris sur l'emplacement où sera construit le bâtiment abritant la poste, en face de la gare.

Ce va-et-vient s'explique par le volume de matériau à évacuer (environ 7000 mètres cubes) de la fouille creusée à environ 4 mètres au-dessous du niveau de la chaussée voisine.

Après deux semaines, quelque 3500 mètres cubes de terre ont déjà été évacués

Votations fédérales du 13 mars dans le Bas-Valais

Le 13 mars 1977, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de 1. l'arrêté fédéral concernant l'initiative populaire « Pour la protection de la Suisse » (4^e initiative contre l'emprise étrangère); 2. l'arrêté fédéral concernant l'initiative populaire « Pour une limitation du nombre annuel de naturalisations » (5^e initiative contre l'emprise étrangère); 3. l'arrêté fédéral instituant de nouvelles dispositions sur le référendum en matière de traités internationaux.

Conformément à la loi, le vote anticipé et par correspondance est possible.

Vote anticipé

Les citoyens empêchés de participer au scrutin ordinaire pourront remettre leur bulletin de vote au président de la commune ou à son remplaçant, aux jours, lieux et heures qui seront publiés ultérieurement.

Vote par correspondance

Peuvent exercer le droit de vote par correspondance :

- les malades, les infirmes, les personnes cloîtrées et les détenus,
- les citoyens qui séjournent hors de leur domicile pour l'exercice d'une activité professionnelle,
- les citoyens empêchés de se rendre aux urnes dans un cas de force majeure.

Le vote par correspondance ne peut être exercé que par un citoyen domicilié et se trouvant en Suisse.

L'électeur qui entend exercer le droit de vote par correspondance en fait la demande écrite, avec indication précise des motifs, à l'administration de la commune où il est inscrit comme électeur.

Cette demande doit être formulée au moins dix jours avant le dimanche de la votation ou de l'élection (avant-dernier jeudi précédant le scrutin).

Elle doit être remise à la poste, au plus tard le dernier jour du délai à 24 heures, c'est-à-dire, le jeudi 3 mars 1977.

Toute requête formulée après l'expiration

de ce délai ne sera pas prise en considération.

L'électeur incapable de se rendre au local de vote pour motif de santé fait viser sa requête par un médecin. En cas d'hospitalisation, le visa est apposé par la direction de l'établissement. Si l'infirmité est permanente, la déclaration médicale n'est exigée que lors de la première requête.

Dans les autres cas, l'intéressé doit, sur invitation, fournir la preuve de son empêchement.

Vote des militaires

Les militaires entrant au service entre le 3 et le 13 mars 1977 voteront conformément à l'article 22 de la loi du 17 mai 1972 sur les élections et les votations et remettront leurs suffrages au président de leur commune de

domicile, la veille ou le jour de leur entrée en service en prenant rendez-vous avec le secrétariat de leur commune de domicile.

L'ordre de marche fixant le jour de l'entrée au service sera présenté au moment du vote par le votant.

Les militaires qui ne bénéficieront pas d'un congé le dimanche 13 mars ou qui n'auront pas fait usage de la possibilité de vote décrite ci-dessus, pourront exercer leur droit de vote avec le concours de l'armée, conformément aux dispositions de l'arrêté du Conseil fédéral du 10 décembre 1945.

Communes de : Monthey, Champéry, Collombey-Muraz, Massongex, Port-Valais, Saint-Gingolph, Saint-Maurice, Troistorrens, Val-d'Illeiez, Vérossaz, Vionnaz, Vouvry.

BLOC-NOTES CHABLAISIEN

Concert à Morgins

MORGINS. - Un concert de trompettes et d'orgue sera donné ce soir vendredi, à 20 h. 15, à l'église de Morgins, par Paul Fallentin, trompette, membre de l'Orchestre symphonique de Berne, et Bernard Heiniger, organiste, professeur au conservatoire de Bienne.

Au programme figurent des œuvres de J.-S. Bach (choral O Jésus que ma joie demeure, prélude et fugue en sol majeur) et Suite pour trompette et orgue, de H. Purcell et des pages de G. Martini, et G. Frescobaldi.

A l'issue de ce concert, les artistes dédicaceront leurs disques.

Championnat de ski acrobatique

LEYSIN. - Les 26 et 27 février se déroulera à Leysin le 5^e championnat romand de ski acrobatique, compétition comptant également pour les épreuves de la coupe suisse de Hot dog 1976-1977.

A l'occasion de ces championnats, qui revêtent une importance toute particulière, plus de septante participants de différents pays alpins seront présents à Leysin, et surtout les meilleurs compétiteurs suisses dans cette discipline.

Les concours débuteront samedi dès 10 heures, précédant des ballets imposés et libres.

Dimanche, à la Berneuse toujours, auront lieu la finale de ballets libres, les sauts et, à 17 heures, au centre des sports, la proclamation des résultats.

Vernissage de l'exposition Devanthery

SAINT-MAURICE. - C'est aujourd'hui vendredi, à 17 heures, qu'a lieu le vernissage de l'exposition de peinture et de la vis à l'encre de Chine de Yvon Devanthery, à la bibliothèque de Saint-Maurice. Une trentaine d'œuvres à l'huile et à l'encre de Chine sont ainsi proposées au public jusqu'au 19 mars.

A l'occasion de ce vernissage, l'artiste, qui a suivi de 1968 à 1972 l'école des beaux-arts de Sion, présentera sa technique qui consiste - il s'agit là d'une nouvelle orientation - à peindre à l'aide de pinceaux et à l'encre de Chine.

Luxar dialoguera avec les Lausannois

AIGLE. - Les travailleurs occupant l'usine Luxar SA à Aigle ont décidé d'aller samedi à Lausanne, où ils installeront un stand à la place de la Riponne, de manière à permettre aux passants de s'entretenir avec eux et à leur exposer les raisons de la poursuite de leur action.

Quant à l'inventaire des locaux de l'usine, il pourrait avoir lieu d'ici au 8 mars, délai fixé pour le dépôt des productions dans le cadre de la faillite prononcée.

Toilette de printemps des arbres aiglons



AIGLE. - Depuis une semaine bientôt, une demi-douzaine d'ouvriers du service des travaux publics de la ville s'emploient à « rabattre » - comme on dit à Aigle - les arbres. Cela signifie que les plus hautes branches des platanes et des peupliers sont coupées pour éviter tout risque de chute en cas de fort vent. Cet étalage des arbres, vers l'arsenal et la Promenade de la Grande-Eau, est le tout du genre en trois ans. Certaines branches atteignaient une hauteur de trente mètres. L'élevation en nacelle et la tronçonneuse furent des outils précieuses pour ces ouvriers très habiles qui n'ont pas le vertige.

Photo NF

Le Bonhomme Hiver remercie...

Cher public montheysan, merci, mille fois merci de m'avoir gardé la vie sauve. A vous tous qui avez écrit à M. le président pour que l'on me gracie s'adresse ma profonde reconnaissance.

Votre accueil fut si chaleureux sur le podium que j'ai craint un moment de subir une refonte totale, en constatant à quel point on était conservateur des traditions, alors que je proposais un changement radical quant à mon sacrifice, qui me paraît aussi anachronique qu'injustifié !

En effet, que l'on sacrifiât mes tous premiers ancêtres quand on ignorait encore les joies extraordinaires des sports d'hiver, cela pouvait se comprendre, mais de nos jours, permettez-moi de clamer : « Que ferait Klammer sans moi ? - Et Russi, si j'eus roussi ? N'eût-il pas été plus morfondu que moi ? »

N'y a-t-il pas quelque diabolin majuscule, vrai coupable de toutes vos tracasseries annuelles et non seulement hivernales, à qui je devrais céder ma place au pilori pour être exécuté en bonne et due forme ? Ce nouveau sacrifice d'une

typique « Torotz » aux agissements « divers » pourrait tout aussi bien convenir et l'on n'aurait plus besoin de me noircir artificiellement de tous les péchés de la création, moi qui suis par définition immaculé de tous mes blancs flocons. Je vous fais confiance, vous m'avez compris !

C'est tout cela que je me répétais dimanche, sur le podium, en constatant que ma vie ne tenait plus qu'à un fil. Ma joie fut immense en apprenant de la bouche du speaker que mon frère jumeau avait la vie sauve et aurait le privilège de participer au carnaval de enfants. Bravo, le comité, vous avez été magnanimes. C'est alors que « les mânes » de mes ancêtres m'aiguillèrent sur une voie de salut ! Je me disais « gare », est-ce que je déraile ou l'ai-je bien entendu ? On me laissait la vie sauve parce que j'étais dans l'vent ! Quand je vous dis que les temps ont changé...

Désormais, jusqu'au bout (du mâ), rions !

Votre Bonhomme Hiver reconnaissant

**Arrangements
Le Flâneur de Swissair:
29 villes à découvrir.
Vols de ligne
(772 à 2173 km).
Hôtels de première classe
(2 à 7 nuits).
Tous les transferts.
385 à 1545 francs.**

Notre annonce offre un éventail de possibilités, si nombreuses et si variées, qu'elle devrait vous rendre impatient d'en connaître le détail. Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages IATA ou de Swissair en utilisant ce coupon.

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Localité: _____

(A envoyer à: Swissair RWVP, Gare de Cornavin, 1211 Genève 2)

SWISSAIR



«Typiquement anglais» chez Frey.



«La meilleure qualité à prix étonnant.»



Laurent Recrosio
Vendeur

Pour moi, le style anglais, cela signifie: qualité supérieure, coupe parfaite, motif classique. Ce complet Glencheck en flanelle peignée possède toutes ces caractéristiques - un exemple typique de discrétion plaisante, surtout en matière de prix. (45% laine de tonte/ 55% polyester.)

Et ce trench-coat à épreuve d'intempéries,

270.-

Petit supplément pour grandes tailles.

dont aucun «Anglais» avisé ne se passerait jamais, est pour ce complet le complément idéal.

198.-



Vêtements Frey, Sion, Place du Midi 24, ☎ 225492/228322 Vêtements Frey, Sierre, Centre Commercial, ☎ 552650
Vêtements Frey, Monthey, Centre Commercial, ☎ 4 48 11

Affaires immobilières

REGIE ANTILLE
3960 Sierre, Rue de Sion 4
Téléphone 027 55 88 33

A vendre à Veyras

studio (28 m2)

avec cave et place de parc
Fr. 60 000.-

VILLENEUVE

A louer
appartement magnifique de 2 pièces et demie, cuisine agencée, dans bâtiment calme, au centre de la localité.

Prix très intéressant, pour date à convenir, au plus tôt le 1er avril 1977.

Pour visiter ou louer, téléphoner au 022/61 07 21
22-41818

Tabac - journaux - Toto

etc. pour couple. Important chiffre d'affaires. Pour traiter: Fr. 80 000.- plus facilités. Bien situé. Clientèle fidèle. Appartement attenant. Cause fatigue.

Case 74, 1211 Genève 6.
18-305677

Groupement J2 (30 enfants)
cherche

maison de vacances

pour le début juillet.

Abbé Modoux, Yverdon
Tél. 024/21 21 58

22-150457

REGIE ANTILLE
3960 Sierre, Rue de Sion 4
Téléphone 027 55 88 33

A vendre à Veyras
dans immeuble récent

appart. 3 1/2 pièces

(78 m2, gazon), très ensoleillé
Fr. 120 000.-

A vendre dans la région de Sion villa de style moderne

Descriptif sur deux paliers

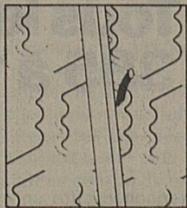
Pallier inférieur: plain-pied, sortie sur gazon, cuisine, WC séparé, salon-salle à manger, pièce de travail, garage, buanderie.
Pallier supérieur: 4 chambres, bains, WC.

Construction 1970, 1113 m2 SIA
Surface du terrain: 900 m2
Situation calme.
Prix de vente: Fr. 400 000.-

Pour tous renseignements, s'adresser à
Agence immobilière Zufferey
Sierre
Tél. 027/55 69 61
36-242

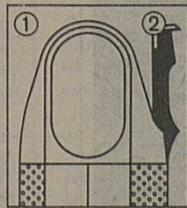
Très rapide. Très précis. Très Braun.

Chacune des 1900 ouvertures de la grille de coupe du micron comporte 6 angles de préhension absolument sans indulgence. Ils appréhendent les poils, les retiennent et les dressent. Un jeu alors pour les couteaux de les couper net, à fleur de peau.



Trop rapide? Rien à craindre. Comme toutes les grilles de coupe Braun, celle-ci aussi est platinée, c'est-à-dire revêtue d'une précieuse couche de protection qui la fait glisser.

La tête de coupe ① étroite du micron atteint aussi les endroits qui demeurent inaccessibles aux autres systèmes de rasage: le dessous du nez, la fossette du menton, les rides de la peau. De plus, la tondeuse pour poils longs ② se laissant pousser vers le haut, vous voyez au moment même où vous vous rasez ce que vous enlevez de votre moustache ou de vos favoris. Et non après, lorsqu'il est trop tard.



Braun micron.
Le meilleur de Braun.

BRAUN

Grâce à la générosité de M. Léonard Gianadda

Martigny aura son musée romain

MARTIGNY. — Depuis des années, notre ami Léonard Closuit, secrétaire de Pro Octoduro, se creuse la cervelle pour trouver un local — ou des locaux — où seraient exposées les trouvailles faites chez nous lors de fouilles archéologiques. L'éventail est riche déjà et il faut s'attendre à le voir augmenter au cours des années à venir, au fur et à mesure qu'on ouvrira le terrain au nord de la patinoire et l'ancien stade de football.

Or, nous apprenions hier, à l'hôtel de ville, qu'on allait signer un acte de fondation — la « Fondation Pierre Gianadda » — dont le but est d'assurer la conservation et la mise en valeur des vestiges du temple gallo-romain découvert l'an dernier à la rue du Forum, dans des parcelles appartenant à M. Léonard Gianadda, ingénieur. C'est ainsi que ce dernier a voulu perpétuer la mémoire de son frère cadet, décédé tragiquement des suites d'un accident d'avion.

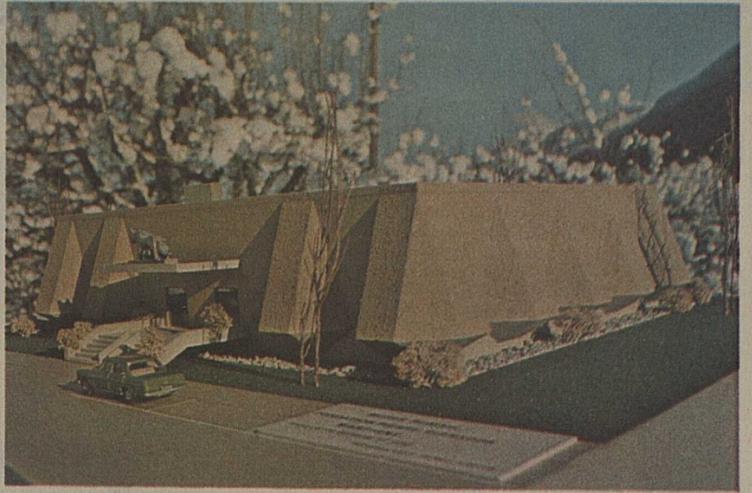
les niches destinées à recevoir les grands objets (comme la colonne milliaire par exemple) et les vitrines d'exposition. Tout cela est parfaitement conçu ; il aura l'avantage de se trouver en bordure de la zone archéologique et deviendra un extraordinaire point attractif pour la cité. Le coût de l'ensemble des prestations (terrains, construction et divers) est estimé à trois millions de francs. La commune de Martigny participera à cette réalisation pour un montant de

Au nom de ses amis, en son nom, au nom de toute la population, disons un grand merci à M. Léonard Gianadda.

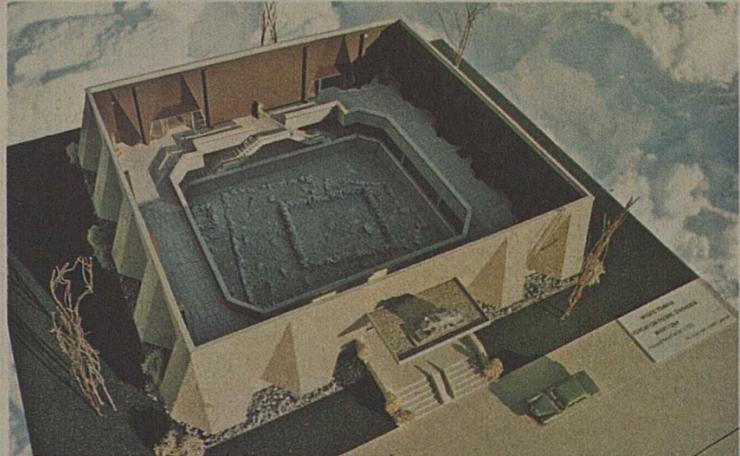
Le temple gallo-romain

On en avait déjà découvert un à la fin du siècle dernier dont les contours sont marqués en peinture verte sur le tapis bitumineux de la rue du Forum.

Quant à celui dont nous parlons aujourd'hui, qui sera conservé et que le public pourra admirer au centre du futur musée, nous nous pencherons sur son cas passionnant, dans notre prochaine édition, en compagnie de M. François Wiblé, directeur des fouilles d'Octoduro.



La maquette du musée, dont on notera l'architecture originale, sans fenêtre, qui sera appelé à devenir le temple de l'archéologie romaine en Octoduro.



Après avoir enlevé le toit de la maquette, on se rend compte de l'originalité de la conception de l'ensemble. Photos Michel Dorsaz

La fondation veut mettre à disposition du Service des musées cantonaux des locaux pour l'exposition d'objets romains et créer, par là-même, le « Musée gallo-romain » de Martigny. On pourra aussi utiliser à des fins culturelles les salles d'exposition et les parcelles cédées. Elle contribuera d'une façon générale à l'essor culturel et touristique de notre ville. La fondation a reçu hier de M. Léonard Gianadda les parcelles citées plus haut. Elle recevra en outre le bâtiment à construire sur ces parcelles et destiné à abriter les vestiges du temple gallo-romain et à mettre en valeur une collection archéologique. Ce bâtiment — comme le montrent nos photos — est révolutionnaire. Ne possédant aucune fenêtre, tout sera éclairé par des spots. Une galerie entourant les vestiges du temple servira aux expositions, tandis qu'une seconde située plus haut contiendra

330 000 francs payables en onze annuités de 30 000 francs chacune. Elle pourra se libérer entièrement de cette obligation par un versement unique et global de 250 000 francs, payable en une seule fois à la fin des travaux. L'Etat du Valais versera une somme forfaitaire de 420 000 francs payable en annuités, selon les possibilités budgétaires, la première fois à la fin des travaux. LE SOLDE DE L'INVESTISSEMENT, A CONCURRENCE DES TROIS MILLIONS DE FRANCS DEVISÉS, EST INTEGRALEMENT COUVERT PAR LE FONDATEUR, M. LÉONARD GIANADDA. C'est l'Etat du Valais et la commune de Martigny qui assumeront en commun les frais d'entretien et d'exploitation. Un geste d'une extraordinaire valeur ; une décision importante qui mettra nos amis de Pro Octoduro fort à l'aise.

Un événement d'importance nationale

Ce qui s'est passé hier à 11 h. 45 à l'hôtel de ville de Martigny est l'acte le plus important qui s'est déroulé dans toute l'histoire de l'archéologie octodurienne. Il a un impact non seulement sur le canton du Valais, mais encore sur la Suisse. Il classe Octodurus parmi les hauts lieux de l'archéologie gallo-romaine en Europe. L'acte de fondation a été stipulé par M^r Bernard Couchepin qui officia gra-

tuitement. Etaient présents : — des représentants de la famille Gianadda ; — M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique ; — M. Albert de Wolff, conservateur des musées cantonaux ; — M. François-Olivier Dubuis, archéologue cantonal ; — M. Edouard Morand, président de la commune ;

— M. Jean Bollin, vice-président de la commune ; — M. Georges Darbellay, président de la bourgeoisie ; — M. Léonard Closuit, secrétaire de Pro Octoduro ; — M. François Wiblé, directeur des fouilles. M. Léonard Gianadda a été désigné comme président de la fondation.

CERM: une énergique mise au point de M. Raphy Darbellay

MARTIGNY. — Hier soir, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire du Comptoir de Martigny, marquée surtout par un exposé énergique et détaillé de M. Raphy Darbellay, donné sous forme de mise au point. Les bruits les plus fantaisistes ont en effet circulé à propos du CERM, notamment au sujet du choix, du coût et de l'acquisition des terrains. Aussi, est-ce pour rétablir la vérité que M. Darbellay a prononcé le discours que nous reproduisons ci-dessous, en nous réservant de revenir sur cette assemblée dans une prochaine édition.

Le comité avait décidé d'obtenir des droits d'emption sur ces terrains, de présenter ces terrains au conseil communal et d'assumer éventuellement les frais d'emption si le conseil communal avait renoncé à acquérir ces terrains. Toutes les emptions ont été faites au nom de M. Raphy Darbellay, en sa qualité de président du comptoir. En date du 22 octobre 1974, ce dernier a signé une promesse authentique, enregistrée au Registre foncier, par laquelle il s'engageait à céder à la commune de Martigny ou à la personne ou l'organisation désignée par celle-ci les terrains ainsi acquis et par laquelle il s'interdisait de céder ces droits à des tiers ou à conserver ces terrains pour lui-même.

Choix des terrains du CERM

- La décision de déplacer le Comptoir de Martigny n'a pas été prise unilatéralement par le comité du comptoir. Tout en rappelant qu'on en parle depuis 1967, il faut dire que c'est sur les injonctions pressantes du conseil communal que des démarches ont été entreprises pour trouver un autre emplacement. Le conseil communal désireait que le comptoir trouve un nouvel emplacement pour de multiples raisons dont les principales sont la perturbation provoquée aux écoles communales par le comptoir et l'occupation de la principale place de parc de la ville au moment où le nombre de places nécessaires est le plus évident. Il est donc faux de prétendre que c'est le comité du comptoir qui a pris cette décision. Le conseil communal était bien décidé à ne plus autoriser la mise sur pied du Comptoir de Martigny sur la place du Manoir et l'a fait clairement comprendre aux organisateurs.
- Les terrains primitivement envisagés soit l'ancien terrain de football et les terrains sis au lieu dit « Pré de la Scie » n'ont pu être retenus pour les raisons suivantes : a) Ancien stade de football : comme on le sait le sous-sol de l'ancien stade contient d'importants vestiges romains et il a été acheté par la Confédération pour en assurer la conservation, malgré toutes les démarches effectuées pour trouver une solution mixte. b) Terrains du « Pré de la Scie » : la surface de ces terrains n'était pas suffisante, surtout après la vente d'une parcelle aux PTT. Autre inconvénient, mais non des moindres, le prix de ces terrains était trop élevé puisqu'il était compris entre Fr. 200.— et 400.— le m².
- La seule solution possible a été celle choisie, c'est-à-dire les terrains acquis par la municipalité dans le quadrilatère compris entre la rue d'Octoduro et le nouveau stade d'une part, et la voie du Martigny-Orsières et la nouvelle route du Levant, d'autre part. Cette solution permet de garder le comptoir à proximité immédiate du centre-ville (7 minutes à pied depuis la place Centrale). A défaut de ces terrains, le comptoir aurait dû être déplacé à la périphérie de la ville, dans la plaine entre Martigny et le Guercet par exemple, ce qui, on en conviendra, aurait été néfaste à tout le commerce local.

Nous attendons volontiers que les détracteurs de cet emplacement nous proposent une solution meilleure compte tenu de ce qui a été dit plus haut. La solution actuelle permettra de garder le comptoir en ville, surtout lorsque l'on sait que les automobilistes devront parquer leur véhicule sur la place du Manoir ou sur la place de Rome et que de là un service de petit bus conduira les visiteurs qui répugneraient à faire ces quelques pas à pied.

Coût des terrains

- Les terrains ont été acquis de gré à gré et cela par décision du président du conseil communal au prix moyen de Fr. 53.— auquel il faut ajouter un supplément dans certains cas pour des couverts et des constructions.
- Malgré ce que pensent certains, il aurait été très difficile, voire impossible de recourir à la voie de l'expropriation, comme des renseignements pris à bonne source nous l'ont confirmé. La destination de ces terrains n'aurait pas permis d'obtenir de l'Etat une procédure d'expropriation. Certains propriétaires ont clairement déclaré leur intention de recourir au Tribunal fédéral dans ce cas.
- Les prix sont normaux par rapport au développement de ce secteur. Il ne faut pas oublier que la décision de la route du Levant a contribué à hausser le prix des terrains dans toute cette région, comme le fait d'ailleurs toute route nouvelle et comme l'ont fait également les achats réalisés dans ce secteur par une importante maison de la place. De plus il faut aussi songer aux intérêts légitimes des propriétaires de ces terrains qui avaient le droit d'obtenir un prix correspondant à leur valeur réelle. Ces propriétaires appartiennent à toutes les classes de la population, il n'aurait pas été normal et juste de leur priver de leur bien sans une compensation équitable.
- L'opération réalisée par la commune de Martigny n'a pas été défavorable. Bien loin de là ! Elle a vendu à la Confédération 21 267 m² de terrain pour Fr. 1 980 000.— (ancien terrain de football) et elle a acquis en remplacement 27 528 m² pour Fr. 1 700 000.— en chiffre rond, d'où un gain pour la commune de 6 261 m² et de Fr. 280 000.—. Cette opération n'a été possible que parce que la commune a pu prouver à la Confédération qu'elle avait dû acheter des terrains en remplacement pour le centre d'exposition. Rappelons enfin que dans les terrains acquis figurent non seulement les terrains sur lesquels s'érige actuellement le CERM, mais encore ceux sur lesquels est construit le bâtiment du feu.

La commune a confirmé par la suite à cette commission d'achat son désir de voir les pourparlers continuer et aboutir à une offre précise. Ce travail d'acquisition a été long et difficile. Près d'une année de discussions, de patience, de démarches souvent ardues pour aboutir à réunir près de 27 000 m². Pour obtenir cette surface, il a fallu traiter avec 17 propriétaires différents, trouver des terrains d'échange pour certains, trouver un bâtiment pour un autre, faire procéder à des expertises pour les couverts et constructions se trouvant sur certains terrains, acheter même un terrain en vue d'échange. A propos de ce dernier terrain, précisons qu'il est finalement resté sur le bras du preneur d'emptions et qu'il n'a pu être vendu que plusieurs mois plus tard, au prix coûtant, en y perdant les intérêts de la somme investie.

A la fin du printemps 1974, la commission d'achat pouvait présenter au conseil communal un dossier complet, comprenant tous les terrains envisagés avec des pactes d'emption, le prix des terrains et les remarques éventuelles. Le conseil communal, en possession de ce dossier, a décidé l'achat des terrains. Je fais remarquer ici qu'il était entièrement libre de son choix et qu'il aurait pu refuser d'acquiescer ces terrains, si par exemple il avait trouvé les prix trop élevés. Cette décision du conseil communal a été soumise à la ratification du conseil général. Ce dernier a également accepté cette acquisition à la majorité de ses membres. On pourra donc constater, si l'on est de bonne foi, que les choses ont été faites dans la plus stricte légalité et de la façon la plus claire. Qu'en est-il maintenant des fameuses commissions que les membres de cette commission d'achat auraient touchées ? Dans un premier temps, le président Morand a déclaré qu'une somme serait payée aux acquiescements en dédommagement de leur travail, que cette somme serait payée à moitié par la commune et à moitié par le comptoir. Les membres de cette commission, tous membres du comité du comptoir, n'ont pas accepté que le comptoir verse quoi que ce soit, il n'en avait jamais été question au comité du comptoir.

Ils ont finalement touché de la commune de Martigny en remboursement de leurs frais et de leur gros travail la somme de Fr. 10 000.— à se répartir. Ce qui revient à dire que chaque membre a touché la somme de Fr. 2000.— à l'exclusion de tout autre dédommagement. Ceci, je le déclare publiquement, est la stricte vérité. Ces chiffres sont à disposition de qui veut en prendre connaissance, soit dans les comptes communaux, soit dans les comptes du comptoir. En outre, je tiens encore à préciser que les membres du conseil d'administration du CERM, comme son président, ne touchent aucun jeton de présence. Tous travaillent bénévolement. Ils assument même leurs propres frais lors de déplacements nécessités par la construction. En 17 mois d'activité, le conseil d'administration du CERM et ses deux commissions ont tenu plus de 40 séances.

LE TOUR DU MONDE EN 80 IDEES

CONCOURS

PAR EXEMPLE :

Canaries	8 jours dès	450.—
Antilles	9 jours dès	1290.—

Demandez notre documentation

et notre «**PROSPERUS GONGOURS**»

auprès de notre service-voyage à

CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

SION 027/23 14 31
SIERRE 027/55 33 15
MARTIGNY 026/ 2 20 92
MONTHEY 025/ 4 23 12

BONNE CHANCE !

2 citernes à mazout de 1000 litres
1 fourneau à mazout 300 m³
1 fourneau charbon-bois Ciney
1 chaudière à bois pour linge ou autre
1 boiler électrique 100 litres
1 boiler à gaz instantané
1 Cipax à gaz

Tél. 025/4 21 70 heures des repas

36-21792

ARCIONI SA
Pots d'échappement Peus

SION
Avenue Maurice-Trillot 65
027/23 53 23
MARTIGNY
Route du Levant
026/2 44 84

Ouvert le samedi matin

A vendre

2 citernes à mazout de 1000 litres
1 fourneau à mazout 300 m³
1 fourneau charbon-bois Ciney
1 chaudière à bois pour linge ou autre
1 boiler électrique 100 litres
1 boiler à gaz instantané
1 Cipax à gaz

Tél. 025/4 21 70 heures des repas

36-21792

REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHONE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10

Colonie de vacances

La colonie de vacances de Martigny organise son loto annuel le 26 février, dès 20 h. 30, à la salle communale (derrière la gendarmerie). Le profit est destiné à assurer des séjours gratuits aux enfants déshérités de Martigny. Le comité se recommande pour que le maximum d'appui lui soit fourni afin d'offrir à un grand nombre d'enfants ce séjour.

(Comm. publ.)

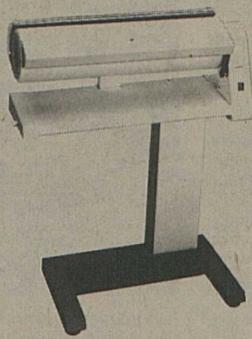
Repasser confortablement dans un espace réduit

Depuis des années les calandres Siemens font partie des appareils les plus achetés en Suisse. Une technique parfaite, une manutention très simple et une qualité supérieure à des prix avantageux ont contribué à ce succès.

Calandre WB 36. Modèle pliable. Cylindre de 65 cm. 2 sélecteurs de température. Position repliée: haut. 82 cm, larg. 72 cm, prof. 58 cm.

Calandre WB 18. Modèle standard. Avec humidificateur automatique. Cylindre de 85 cm. Appui bilatéral du cylindre. 2 sélecteurs de température.

Siemens-Albis SA
Dép. Electroménagers
rue du Bugnon 42
1020 Renens, tél. 021/34 96 31



Siemens

appareils ménagers

LE PARC SIERRE

Othmar D'Andrés

Mercedes - Morris - Peugeot
Tél. 027/55 32 36 ou 55 15 09

Représentant: Roger Valmaggia
Sion - 027/22 40 30 - 58 16 97

- 1 Mercedes 200; 1966, expertisée bas prix
- 3 Peugeot 304, 1971 - 1972 - 1973
- 1 Peugeot 204 break, 15 000 km
- 1 Peugeot 404 expertisée, Fr. 2300.-
- 1 Austin Maxi, 1974, 46 800 km
- 1 Simca 1301 Spécial, 1976
- 1 NSU 1200 TT, 1972, bas prix
- 1 BMW 2000 autom., 4 portes
- 1 MG 1300, 1969, moteur révisé

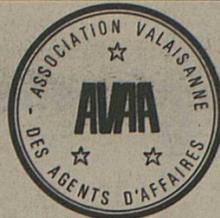
A vendre
Fr. 950.-

un salon

style scandinave.

Comprenant 5 fauteuils, 2 poufs, 2 tables, 1 tapis.

Tél. 027/36 31 36 le soir 36-3809



Association Valaisanne des Agents d'Affaires

Secr.: place de la Gare 2
Sion, tél. 027/22 80 50

Qu'est-ce qu'un agent d'affaires ?

C'est celui qui fait profession de s'entremettre pour le recouvrement de créances, la représentation à cet effet, des parties dans les affaires de poursuites et devant le juge de commune, ainsi que les gérances de fortune. (Loi cantonale du 23.6.1971)

Sont seuls autorisés à pratiquer comme tel, sur le territoire du canton du Valais :

Les membres de l'Association valaisanne des agents d'affaires

Nom, prénom	Adresse	Tél. N°
CRANS		
BAGNOUD Gaston	Grand'Place Ouest	027/41 68 31
LEYTRON		
PHILIPPOZ Jean	Leytron	027/86 34 45
MARTIGNY		
COQUOZ André	Av. de la Gare 50	026/ 2 24 51
DINI Hervé	Case postale 243	026/ 2 64 81
PAYOT Bernard	Place Centrale 3	026/ 2 27 97
REBORD Edgar	Av. de la Gare 50	026/ 2 24 51
RIBORDY Guido	Av. de la Gare 46	026/ 2 58 58
MONTANA		
CORDONIER Denis	Montana	027/41 42 84
MONTHEY		
DETORRENTE Jean-Pierre	En Abignon	025/ 4 49 09
FRACHEBOUD François	Av. de la Gare 59	025/ 4 11 60
KUENZLE René	Av. de la Gare 24	025/ 4 51 71
RIGOLET Jean	Rue de Coppet 1	025/ 4 53 63
SAXON		
BRUCHEZ Eddy	Les Oies	026/ 6 25 93
SIERRE		
ANTILLE René-Pierre	Route de Sion 4	027/55 88 33
BOVIER Christian	Av. des Alpes 21	027/55 63 65
POUGET Henri	Rue du Bourg 8	027/55 14 43
SION		
CLERC Marcellin	Pl. de la Gare 2	027/22 85 77
DUMAS Charles	Dent-Blanche 10	027/22 14 68
DUMOULIN Armand	Rue de Lausanne 52	027/22 83 41
FOURNIER Léon	Dent-Blanche 17	027/22 42 88
GILLIOZ Marcel	Av. de la Gare 41	027/22 13 26
LAMON Ulysse	Av. de la Gare 30	027/22 05 55
MONNET André	Av. de la Gare 5	027/22 75 55
PRAZ Joseph	Av. de la Gare 18	027/23 22 25
VETROZ		
PAPILLOUD Etienne	Les Marronniers B	027/36 14 13

Divers

Amis pêcheurs !

Etes-vous prêts pour la nouvelle saison ? «Au Bon Pêcheur», magasin spécialisé dans les articles de pêche, vous propose : cannes au lancer: Pezon et Michel; Crystalis; Lerc - Klippsa; cannes à mouche: Pezon et Michel; bambou refendu: Super Parabolic-P.P.P. et fibre de carbone (graphite) C.C.C.; moulinets au lancer et à mouche: Mitchell, Ryobi, Daiwa, Pezon et Michel, Bretton, Abu Cardinal, Luxor; mouches Ragot et de Chamberet; amorces naturelles; réparations.

«Au Bon Pêcheur», A. Vila
Avenue Pratifiori 10, Sion
Tél. 027/23 38 37 - 22 01 84

36-81

Le prix compact-utilitaire



Fr. 585.-
SINGER
la machine à coudre la plus vendue dans le monde.

A. Jacquier
Grande-Dixence 17
Sion
027/22 67 68

Tous vêtements **DAIM - CUIR**
MOUTON RETOURNÉ retouchés, réparés, stoppage de déchirure, ravivage du cuir par le spécialiste **N. PITTELOUD**
Rue Haldimand 6
1000 Lausanne
Envois postaux



MACHINES À LAVER

linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS

Vente ou location
Fr. 30.- mois

Réparations toutes marques
Chez SAM

Sion 027/23 28 83
Martigny 026/ 2 45 19
140.263.384



ÉTONNEZ VOS AMIES !

découvrez le **TAPIS PINGOUIN** à faire soi-même
170 modèles de tous les styles



EXPOSITION DÉMONSTRATION CATALOGUES GRATUITS

AU FIL D'ARGENT FULLY

Tél. 026/5 37 64

Trousseaux
Linge de maison
Services de table
«Jaeger»
Laines
Mercerie

MAGASIN PINGOUIN

C. Bender-Balet

Passat Variant.



Très belle, et très pratique.

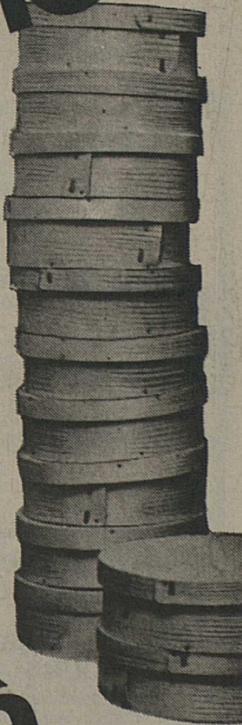
SIERRE	Garage Olympic, A. Antille	55 33 33
SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
SION	Garage des 2-Collines, A. Frass	22 14 91
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60
SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 21 09
MARTIGNY	Garage Olympic S.A.	2 12 27
ORSIÈRES	Garage B. Monnet	4 12 50
MONTHEY	Garage G. Froideveaux	4 22 56
MONTHEY	Garage G. Guillard	4 23 46
CHAMPÉRY	Garage de Champéry, Défago	8 42 76
ÉVOUETTES	Garage du Haut-Lac, D. Clerc	7 47 34



le vacherin

Mont-d'Or
crèmeux,
onctueux,
fleurant bon
la résine,
le roi des
fromages fins

est là



22-578

Centrale du Vacherin Mont-d'Or, Moudon

Martigny-Croix

Salle paroissiale
(sous l'église)

1 carte Fr. 40.-
2 cartes Fr. 50.-
(par la même personne)

Ce soir vendredi

GRAND

LOTO

de la Comberintze

5000 francs de lots

3 demi-porcs
9 jambons
9 fromages du pays
Radio
Bons d'achat

36-90090

Prix-chooc Coop



Mode jeans actuelle à combiner. Qualité 100% coton denim.
Bleu jeans à coutures contrastantes vertes ou bleues.

Gilet*

Avec 2 poches et boucle décorative dans le dos.
Taille 34 - 44
seulement **29.-**

Jupe*

Avec 2 poches et boutonnage continu.
Taille 34 - 44
seulement **29.-**

Jeans pour dames*

Avec 4 poches et passants mode.
Taille 34 - 44
seulement **29.-**

Chemisier*

65% polyester/35% coton. Dessin écossais.
Taille 36 - 44
seulement **16.90**

* dans les grands Centres Coop seulement.

Pullover pour dames

Acryl, tricot 1 x 1. Avec encolure ronde ou bateau. Divers dessins et coloris.
S, M, L seulement **9.90**

Pullover pour dames

Acryl. Encolure mode et bords contrastés. Divers dessins et coloris.
S, M, L seulement **16.90**

Pullover pour messieurs

Acryl. Avec motif. Divers coloris.
S, M, L seulement **16.90**

Pullover peluché pour enfants

75% coton/25% polyamide. Très belle qualité. Uni avec épaules contrastées. Divers coloris.
Taille 116 - 164
116 seulement **9.90**
128 + 140 **11.90**, 152 + 164 **13.90**

Hit-parade du pullover Coop!



sai 77 T 9

Coop - compte pour qui sait compter!

Dans votre Centre Coop et dans les grands magasins Coop



GARAGE DU NORD SA

Marché de l'Occasion

Exposition permanente
Garantie totale plus crédit

BMW 525 aut., rouge	1976
Peugeot 504, blanche	1969
Datsun Cherry, blanche	1972
Renault 4 TL, blanche	1971
Renault 6 TL, blanche	1972
Citroën Mehari, rouge	1974
Renault 12 TL, blanche	1972
Toyota Celica, rouge	1973
R 12 TL, orange	1973
Renault 5 TL, blanche	1973
Renault 5 TL, rouge	1974
Ford Transit 13 places	1972
Renault 16 TS, blanche	1976
Peugeot 204, bleue	1968
R 12 TS, grise	1975

Représentants :
Valmaggia René, Sion 22 60 88
Michaud Fr., Riddes 86 35 19
Atelier - Pièces détachées
Renault - Land-Rover
Avenue Ritz - Route du Rawyl
SION
Tél. 027/22 34 13

RENAULT

Auto-secours
24 h. sur 24 - Sion
027/23 19 19
Pannes et accidents

KASPAR SA

Ce qu'il y a de mieux après une voiture neuve.

SION - 027/22 12 71

Alfasud L	1975
Escort 1.3 GL	1976
Capri 1.3 L	1974
Peugeot 204	1968
20 M RS	1969
Monarch Glia	1976
Jaguar XJ12	1973
Taunus 2000 GXL aut.	1973
Lancia Beta 1800	1975
Renault 4	1973
Taunus 2300 GXL, aut.	1975
Opel Diplomat V8 aut.	1971
Audi 100	1974
Peugeot 304	1973

Vendeurs :
R. Morisod 027/23 58 80
Attilio Tresoldi 027/22 30 36

MARTIGNY - 026/2 63 33

Mini 1000	1973
Alfasud TI	1975
Alfetta 1800	1973
Citroën Dyane 6	1974
Taunus 2300 GXL	1974

Pour bricoleurs :
Fiat 125 1968
Peugeot 404 1968
Mercedes 190 1963

Vendeurs :
J.-P. Walpen 027/23 32 48
G. May 026/ 2 23 40

Ouvert le samedi

AUTO-SECOURS
24 h. sur 24
23 19 19

Alfa Romeo

Agence officielle pour Sion et environs

Garage du Mont S.A.

J.-L. Bonvin - E. Dessimoz
(anciennement Garage Couturier)
SION
Av. Maurice-Troillet 65

Nos occasions

Taunus 1600 L stw 74	59 000 km
Taunus 1600 L	74 75 000 km
Consul 2300 L	72 75 000 km
Datsun 100 A	
Cherry	72 37 000 km
Escort 1300 L	71 79 000 km
Opel Kadett	71 50 000 km

Pour bricoleurs:
Peugeot 204 1967

Tél. 027/23 54 12/20
Tél. 027/36 11 42 privé

Venez voir la nouvelle
Alfasud Sprint Coupé

Encore quelque mille kilos de paille disponibles
Tél. 024/35 12 75

A vendre à Martigny
belle villa
de 7 pièces, 3 salles d'eau, 2 garages attenants avec terrain de 4000 m2.
Situation de premier ordre, tranquillité, ensoleillement maximum
Ecrire sous chiffre P 36-21717 à Publicitas, 1951 Sion

Avez-vous quelque chose à vendre ?
Adressez-vous au **Marché des occasions**, derrière Pavillon des Sports
C. Rossmann, Sion
Tél. 027/23 54 80
97-63002

PLUMETT

Fabrique de **moto-treuil**
RUEDIN
charrues vigneronnes, maraichères
brouettes à moteur

Machines d'occasion :
treuils Ruedin TR 85 - TR 86 7/9 ch

Tél. 027/36 19 74 (de 12 à 14 h.)
89-41458

A vendre d'occasion très belle

Peugeot 504 2000

Echappement, peinture et pneus neufs.
Expertisée

Fr. 4900.-
Garantie
Facilités de paiement

Tél. 026/8 14 64
36-400185

DAIM CUIR

Nettoyage très soigné de vestes, manteaux, moutons retournés (avec fourrure), gants, sacs à main, etc.

RenovaDAIM S.A.
Gouttes d'Or 92
2000 Neuchâtel
Tél. 038/25 66 84
Spécialisée depuis 58

Un salon qui domine !

Bel-Etage

Place du Midi 32
1950 SION
Tél. 027/22 59 86
Mme ERIKA REVAZ

Pour votre service : nous laissons
OUVERT À MIDI

36-1822

A vendre

une chaudière électrique

de 200 litres.

S'adresser à Marcel Vallotton, Martigny
Tél. 026/2 60 87
heures des repas
36-400188

Fumier

à vendre
Fr. 15.- le m3 pris sur place

René Agassis
Essert s/Champvent
Tél. 024/37 12 27
22-470490

Récompense

à qui ramènera grand chien blanc marqué brun foncé tête et arrière, panache blanc, sans collier, nom: Raki, 13 ans, zone: Crans-Montana - Sierre - Sion.

Tél. à J. Barras, 027/55 16 46
ou écrire à David, Les Ecoreuils, Bonneau, 3961 Randogne.
36-300401

027/21 21 11

Commerce de Sion cherche **dame ou demoiselle** pour travail à mi-temps (les après-midi).

Activité agréable et variée pour personne dynamique, ayant une bonne culture générale.

Ecrire sous chiffre P 36-901820 à Publicitas, 1951 Sion.

DE VALÈRE À TOURBILLON

Dangers !

« Fermer les yeux devant le danger, a écrit l'écrivain anglais Meredith, c'est se donner en proie, et renoncer à son libre arbitre. »

Cette constatation est valable pour chacun de nous, qui continuellement sommes assaillis par de multiples et divers dangers.

A l'instar de l'automobiliste, qui doit observer et respecter de nombreux signaux annonçant un danger, tout au long de la journée, redoublons aussi de prudence et de vigilance.

En quittant le domicile déjà, Madame soucieuse et prévenante, recommande : « Fais attention, les routes sont verglacées ! Habille-toi bien car il fait très froid. »

Sur les routes les dangers sont quasi permanents. Le nombre des accidents de la circulation le prouve.

Une fois au bureau où à l'atelier, l'employé et l'ouvrier ne sont pas pour autant nécessairement à l'abri de tout danger. Dans les lieux de civilisation, nous sommes à la merci d'agressions ou de raptus en tout genre.

Cette tension continue peut ébranler une personne si forte soit-elle.

C'est pourquoi dans le fond, il ne faut pas trop s'attarder sur l'insécurité qui est la nôtre. Il nous faut vivre notre vie malgré tout.

- gé -

À L'APPROCHE DU PRINTEMPS, UNE TOILETTE QUI S'IMPOSE!



L'élagage des arbres devant le lycée-collège à l'avenue de la Gare

SION. - « Plantez, plantez sans cesse des arbres », est le mot d'ordre du président de la ville à ses spécialistes. De grands investissements ont déjà été consentis jusqu'à ce jour, à cet effet. Mais d'autre part, un soin tout particulier est accordé aux arbres plus âgés. A l'avenue de la Gare, par exemple, certains d'entre eux ont été élagués. Afin de pouvoir faire du bon travail, il a été fait appel au camion-grue des SI.

Durant l'hiver, des branches ont été cassées sous le poids de la neige, il s'agit donc d'une part d'éviter des accidents, et d'autre part, de donner à l'arbre une indispensable cure de rajeunissement pour qu'il soit plus vigoureux à l'avenir.

Patron du diocèse et du Valais, saint Théodule avait leurré le diable...

SION. - Tout au long de l'année, de nombreux visiteurs découvrent le Vieux-Sion et les deux castels de Valère et de Tourbillon. Sur la place de la Majorie, trois personnes observent la sculpture de Jacques Barman, représentant saint Théodule. L'une d'elles interpelle une habitante du quartier

- Que représente cette statue ?
- C'est saint Théodule, patron du diocèse et du Valais !

- Qu'a-t-il fait de particulier ?
Dans son ouvrage La Suisse inconnue André Beerli rapporte :

« Chacun sait, en Valais du moins, que l'évêque Théodule avait reçu du pape une cloche pour son église, et qu'il avait conclu un accord avec le diable pour le transport de cet encombrant cadeau. En une nuit, le maître des enfers proposait d'emmener de Rome à Sion et l'évêque et sa cloche, mais s'il arrivait au but avant le chant du coq, il disposerait de l'âme de Théodule. Satan franchit, avant l'aube, le col qui porte depuis lors le nom du saint évêque. Il s'apprêtait à atterrir, à cet instant le prélat cria : « Coq chante, que tu chantes, ou plus jamais tu ne chantes »

Et tous les coqs de Sion lui répondirent en chœur. Ils en ont gardé



La statue de saint Théodule sur la place de la Majorie.

L'habitude de chanter si tôt. Le diable, leurré, laissa tomber la cloche, et s'envola à tire d'ailes, sans un mot. »

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Vers un Centre commercial en bordure de la place du Manoir

MARTIGNY. - C'est une intention déjà ancienne de la municipalité d'aménager la place du Manoir, d'élargir la rue des Lavoisirs et d'assainir le quartier, l'un des plus anciens d'Octodure.

Le plan d'extension de 1962 prévoyait déjà que tous les terrains et bâtiments compris dans ce secteur, devraient faire partie d'une zone réservée pour des aménagements d'intérêt général.

Jusqu'ici, pour des raisons financières compréhensibles, la municipalité n'a procédé à cet endroit à aucune expropriation. En effet, il s'y trouve cinq bâtiments à démolir, actuellement tous habités ou utilisés.

En 1968 déjà, Saverma SA (dont la majorité des actions appartient à Migros-Valais) entama des pourparlers avec la commune en vue de bâtir sur son terrain et sur d'autres adjacents, compris dans la zone réservée précitée, une construction à caractère commercial.

Ces pourparlers furent interrompus du fait que la Société coopérative Migros-Valais, désireuse de construire un magasin de vente sur le terrain de Saverma SA, changea d'optique. Elle envisagea plutôt un déplacement total à l'est de la ville de ses surfaces de vente de l'avenue de la Gare et du rez-de-chaussée de l'ancienne fabrique de pâtes « Saverma » et acquit plus tard de grosses surfaces de terrain, dans ce but, à la rue des Avouillons.

Un premier avant-projet

En novembre 1975, les discussions reprurent. L'administration communale reçut d'abord du bureau d'architecture P.-L. Rouiller et P. Saudan à Martigny les plans d'un avant-projet d'un « centre commercial avec la salle polyvalente et de congrès » dont l'implantation était prévue sur les terrains formant ladite zone réservée.

MM. Rouiller et Saudan affirmèrent qu'il ne s'agissait pas encore d'un projet déposé formellement par un constructeur déterminé, mais d'une idée qui leur était chère et qu'ils souhaitaient voir se réaliser dans l'intérêt de la commune de Martigny...

Les architectes faisaient notamment valoir qu'une telle réalisation, sur le plan commercial, créerait une animation supplémentaire au centre de la ville.

Et si l'on introduisait, dans ce complexe, une salle polyvalente, celle-ci pourrait se faire en profitant de l'infrastructure du centre commercial et sur un emplacement bien situé, bénéficiant d'importantes surfaces pour le parcage des voitures. Le conseil municipal examina cet avant-projet et accepta le principe d'une discussion.

Puis, MM. Rouiller et Saudan poursuivirent leurs études plus en détail et déposèrent une demande de permis de construire, demande préalable relative à l'implantation et au gabarit.

Un étage pour la commune

Le nouvel avant-projet déposé, qui diffère quelque peu du premier, prévoit une surface totale couverte d'environ 4000 m², comprenant :

- un deuxième sous-sol pouvant recevoir 130 voitures en parking, des abris, des dégagements et des départs d'ascenseurs. La rampe d'entrée donnerait sur la place du Manoir ;
- un premier sous-sol avec un magasin affecté à Migros, de 2120 m² et divers locaux de service pour la préparation et le dépôt des marchandises. Ces deux sous-sols empièteraient sous le jardin actuel du Manoir, qui serait rétabli par la suite ;
- un rez-de-chaussée affecté à des commerces autres que Migros, qui deviendraient propriétaires ou locataires, à un resta-

urant Migros, au déchargement, etc. ;
- un premier étage qui serait réservé à la commune pour recevoir une salle de congrès, une salle de spectacle, éventuellement une piscine.

Il est bien entendu que c'est la commune qui déciderait de la construction de ce 1^{er} étage et de son aménagement. Elle en deviendrait propriétaire sous forme de PPE et tout se ferait pour en prévoir une exploitation indépendante.

L'avantage d'une telle réalisation, en supposant qu'elle soit souhaitée et à la mesure des moyens financiers de la commune, réside dans l'utilisation en commun avec le centre commercial, des fondations et de nombreuses installations concernant l'eau potable, les eaux usées, le chauffage, les raccordements pour l'électricité et le téléphone, le parcage des voitures, les ascenseurs, etc.

Retour de la Migros

Une séance eut lieu le 2 février dernier en présence de M. Jean-Pierre Baumgartner, administrateur directeur de Migros-Valais et administrateur de la Société immobilière Saverma SA, qui confirma que Migros-Valais renonçait à construire sur les terrains acquis à la rue des Avouillons et s'intéressait très vivement à l'avant-projet ci-dessus décrit.

Il manifesta même son intention de voir se réaliser cette construction dans un très court délai, celle-ci devant débuter en 1978.

Pour la réalisation du projet, diverses transactions doivent être passées avec la commune, soit échange de terrains et autres conventions concernant l'usage du sol.

Préavis communal favorable

La municipalité, dans sa séance du 15 février a donné un préavis favorable à cet avant-projet.

La décision est prise en tenant compte de l'intérêt qu'il y a à animer le centre de la ville, plutôt que de voir proliférer des commerces dans la périphérie. Le public sera mieux servi. Il est en outre notoire qu'à proximité de tels centres, tous les commerçants en profitent. En outre, l'occasion est unique de voir ce quartier assaini. Enfin, si une salle polyvalente est construite, voire une piscine, l'affectation de cette surface et des aménagements d'intérêt général demeure tout de même partiellement.

La municipalité a arrêté les valeurs auxquelles se feront les échanges et autres conventions relevant de l'utilisation du sol, ce qui correspond à un prix global d'environ 600 000 francs.

L'approbation du conseil général sera requise probablement au cours de la séance d'examen de la gestion.

Signalons encore que le coût total de l'opération est estimé environ 30 millions de francs.

Ce projet étant d'importance primordiale pour le développement harmonieux et logique de la cité, souhaitons que le conseil général suive l'Exécutif dans ses conclusions.

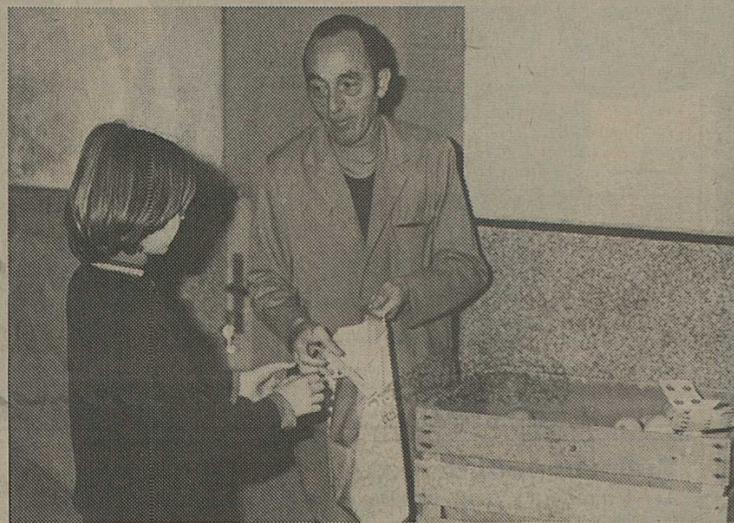
Une pomme à la récréation!

SION. - Comme les années précédentes, grâce à la collaboration de la Régie fédérale des alcools et de la municipalité, les enfants des classes primaires de la ville peuvent, s'ils le désirent, obtenir une pomme pour la récréation du matin.

Des bons sont mis en vente auprès des parents, soit 30 bons, pour un montant de 3 fr. 50. Chaque bon donne droit à une pomme.

Chaque classe désigne un responsable pour collectionner les bons et aller chercher la quantité désirée auprès du responsable de l'opération. M. André Pralong, concierge du centre scolaire des Collines nous a déclaré : « Chaque semaine une dizaine de caisses à fruits sont distribuées, soit entre 350 à 400 kg de pommes golden ».

Appréciée à la récréation, la pomme a des effets salutaires pour la santé des enfants.



M. André Pralong, concierge, procède à la distribution des pommes.

Université populaire de Sion

Cours d'initiation théâtrale

SION. - Dès le 7 mars prochain, l'Université populaire de Sion organise un cours D'INITIATION THÉÂTRALE animé par M. Pascal Dayer, comédien, formé à l'école du Théâtre national de Strasbourg.

Ces séances de travail s'adressent aux animateurs de groupes, de sociétés qui pourront acquérir une base pratique d'expression scénique, mais aussi à tous ceux qui désirent trouver dans le théâtre un moyen de développement personnel. Il reste encore quelques places disponibles ; le dernier délai d'inscription est fixé au mardi 1^{er} mars.

DATE ET HEURE : 12 séances de 20 à 22 heures, le lundi et le mardi, dès le 7 mars.

LIEU : Centre scolaire du Sacré-Cœur, salle des maîtres.

FINANCE D'INSCRIPTION : 75 francs pour les 12 séances. Renseignements et inscription : direction des écoles de Sion, téléphone 21 21 91.

Au pays des Dranses

Feux de broussailles Attention !

BAGNES. - Hier après-midi, un feu de broussailles, fort heureusement rapidement circonscrit par le corps des sapeurs-pompiers de Bagnes, s'est déclaré sur la côte de Verbier.

A ce sujet, le président Ferrez nous prie de publier l'appel suivant :

« La commune de Bagnes a connu l'an dernier un très grave incendie dû à un feu de broussailles. Nous lançons un pressant appel à la conscience de tous les citoyens pour qu'un tel fait ne soit pas à nouveau à déplorer cette année. Le nettoyage des prairies aux moyens de feux est extrêmement dangereux, déjà à cette époque de l'année. Si toutefois cette opération était absolument nécessaire, veuillez prendre contact avec la police cantonale ou le corps des sapeurs-pompiers qui sont prêts à vous indiquer la marche à suivre pour éviter tout incendie ».

REDACTION AU PAYS DES DRANSES
Bernard Giroud alias SET
Tél. 026/2 60 26 - Téléc 38 580
Case postale 50, 1920 Martigny

Les amis et la récession - Sion

La récession, il est vrai, a certainement empêché l'organisation de nombreux repas d'amis, car en ces temps on se doit de faire attention et d'économiser.

Certains ont pensé que l'on pouvait toujours avoir des repas entre amis en trouvant des restaurants qui n'obéiraient pas trop les budgets.

Par exemple en allant au

Pavillon des Sports

à la route de Bramois, pour y prendre sur le pouce une saucisse au mètre entre amis.

Un repas chaud pour moins de Fr. 6.- déjà. Fondue chinoise Fr. 12.-, plateau fromages Fr. 7.50.

Echanger une franche camaraderie en mangeant, c'est ce que l'on peut faire sans risque pour son porte-monnaie en mangeant des repas au Pavillon des Sports à toute heure et jusqu'à la fermeture.

Sion Amicale du Vieux-Chablais

La soirée du 10^e anniversaire de l'Amicale du Vieux-Chablais aura lieu à la Matze le samedi 26 février 1977 dès 19 h. 30.

Apéritif, grand buffet chablaisien aux chandelles, cabaret-revue, soirée dansante.

Les membres (originaires, natifs, bourgeois des districts de Saint-Maurice et Monthey) qui n'auraient, en raison d'un fichier incomplet, pas reçu d'invitation, sont cordialement invités à s'annoncer au président, tél. 22 48 76.

(Comm. payant)

« Une année de moins - une année de plus ! »

SION. - L'émission spéciale consacrée au 3^e âge, intitulée : « Une année de moins - une année de plus ! » sera rediffusée par la Télévision suisse romande, le samedi 26 février vers 14 h. 45 à l'enseigne de TV-contact.

Ce tournage a été effectué dans trois localités de la Suisse romande. Dans notre canton, c'est à Ardon que les caméras se sont promenées, plus spécialement chez M. Henri Gaillard, président du Club des aînés d'Ardon.

Cours de préparation à l'accouchement

SION. - Les prochains cours de préparation à l'accouchement commenceront le jeudi 3 mars prochain. Ils sont donnés dans l'une des salles du bâtiment des entrepreneurs, à l'avenue de la Gare 39.

Ces cours ont lieu de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures. Tous les renseignements peuvent être demandés auprès de M^{me} Roh, tél. 22 56 63.

Pour les 25 ans de Migros à Sion

TEXSANA
Votre nettoyage chimique au Centre Métropole vous offre

un rabais de 25%
(sauf sur daim et cuir)

du 25 février au 5 mars 1977

Nouveau : nettoyage tapis, moquette et meubles rembourrés avec service à domicile.

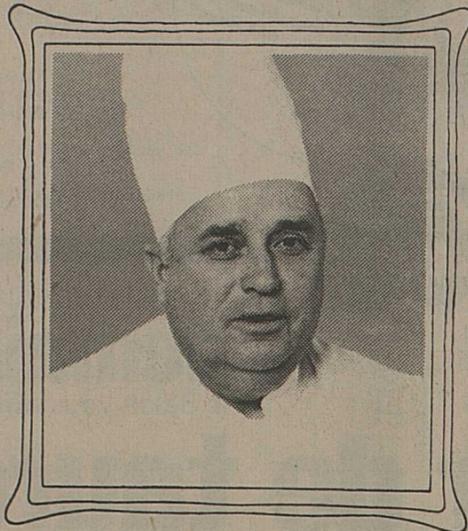
89-41432



REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10

Le pain s'achète à la Coop

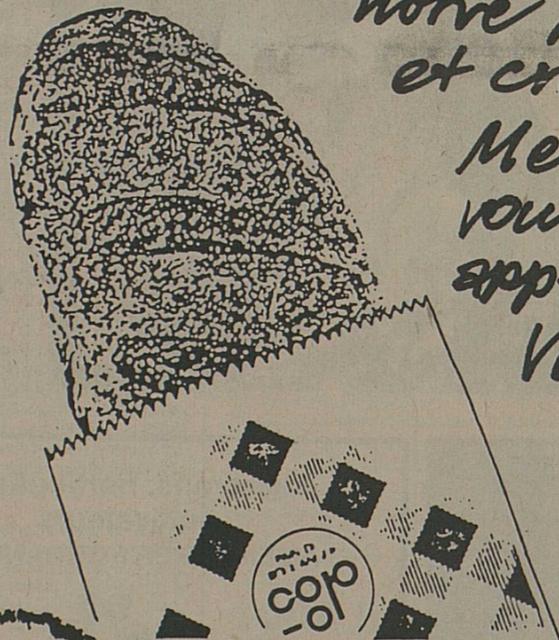
La qualité de notre pain est signée André Gevisier



Tous les jours nous enfournons du pain pour vous. Il est frais et croustillant. Dégustez notre pain frais et croustillant.

Mes collègues et moi vous souhaitons un bon appétit.

Votre maître boulanger



Le bon pain de notre boulanger **COOP**

Affaires immobilières

Dans ville industrielle Bas-Valais, situation intéressante, à louer

café-restaurant avec terrasse.

Dès le 1er avril.

Ecrire sous chiffre P 36-21792 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion à l'avenue Maurice-Troillet

appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

Fr. 319.- plus charges
Fr. 362.- plus charges

S'adresser à : Agence immobilière J. Pellet, 1950 Sion.
Tél. 027/22 16 94

36-263

A louer à Biolley-sur-Salvan

appartement 3 pièces

Jardin à disposition
Entrée date à convenir

A louer à l'année

appart. meublé 3 p.

Entrée date à convenir.

Tél. 025/2 20 90

36-21858

A vendre

2 appartements de 2 p. (possibilité de faire un duplex) dans immeuble neuf, à la rue de Lausanne, Sion.

Renseignements: R. Comina, architecte Elysée 19, Sion.
Tél. 027/22 42 01

36-21461

A louer à Martigny

studio meublé

dans immeuble récent
Appartement 3 pièces

Tél. 026/2 32 23

36-4646

A louer à Sion, quartier ouest

appartement 4 1/2 pièces appartement 3 1/2 pièces appartement 2 1/2 pièces

Date d'entrée : 31 mars 1977 ou à convenir.

Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Sion, quartier Wissigen

studios meublés ou non (1 à 2 personnes)

Date d'entrée à convenir.

Agence immob. Armand Favre Sion, tél. 027/22 34 64

36-207

vient de paraître le nouveau catalogue R-B 77

Bon à découper pour recevoir le nouveau catalogue R-B 77 (148 pages couleurs)

nom

adresse

ville

Envoi contre 3,50 F en timbres ou tout autre moyen à votre convenance (remboursés à votre premier achat).

ROCHE BOBOIS

9, RUE LANGALLERIE LAUSANNE

Châteauneuf-Conthey
A louer

appartements de 2, 3, 4, 5 pièces avec garages

Conditions avantageuses

Dans nos immeubles :

TV 7 chaînes

S'adresser à Papilloud B & C., tél. 027/36 10 52
Promico, tél. 027/36 24 65 - 36 21 56

36-5202

A louer, centre de Lausanne, périphérie place Chauderon

bureaux, magasins ou ateliers

(petite mécanique ou autres)
surface globale env. 1000 m2

magasin

avec pignon sur rue (env. 65 m2) et

arrière-magasin

sur 2 niveaux (env. 134 m2 chacun)

S'adresser sous chiffre PB 900554 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre ou à louer à Pont-de-la-Morge

appart. récent 4 1/2 p. de 116 m2 avec balcons libre le 1er juillet 1977

studio neuf de 30 m2 avec accès indépendant de plain-pied

A louer

appartement 3 1/2 pièces

Tél. 027/36 21 62 36-21323

A louer à Monthey

appartement 3 pièces

Loyer avantageux, date d'entrée à convenir.

Agence immobilière Armand Favre Sion, tél. 027/22 34 64

36-207

Les délices de Wernli

Les mini-tourtes de Linz selon une recette originale de grand-mère, à la délicieuse confiture de framboises et aux noisettes:



Maintenant particulièrement avantageux

nouveau

PRET A PARTIR AVEC LAVANCHY
EN RÉSERVANT À TEMPS!

IBIZA

Le club de vacances **PUNTA ARABI**, construit sur un rocher, dans une pinède surplombant la mer, est conçu pour plaire aux familles. Bungalows simples avec douche/WC, restaurant-pergola central, vin de table gratuit, piscine, plage de sable à 10 minutes. Théâtre, discothèque, activités sportives gratuits. Contre paiement: école de voile, équitation, ski nautique.

Vols au départ de Genève, logement et demi-pension:
1 semaine de Fr. 605.- à 752.-
2 semaines de Fr. 787.- à 1032.-
selon la période choisie. Supplément pension complète Fr. 42.- par semaine.

Dans notre vaste choix, nous avons des arrangements à IBIZA dès Fr. 370.- (1 semaine).

Demandez la brochure

airtour suisse

LAVANCHY S.A.
TRANSPORTS ET VOYAGES INTERNATIONAUX

1002 Lausanne, Rue de Bourg 15, tél. 021/20 36 31. 1006 Lausanne-Duchy, Av. d'Ouchy 61, tél. 021/26 71 62. 1800 Vevey, Rue du Simplon 18, tél. 021/51 50 44. 1950 Sion, Av. de la Gare 25, tél. 027/22 83 87. 1110 Morges, Grand-Rue 59, tél. 021/71 75 51. 1400 Yverdon, Rue du Casino 2, tél. 024/21 51 61.

Salon international du tourisme et des vacances



Spécial Jules Verne: le tour du monde en 8... et 1 jours!

Lausanne · Palais de Beaulieu
26 février - 6 mars 1977

Le plus grand Salon de Suisse, réunissant sous le même toit: **tourisme, camping, caravanning, nautisme, piscine, jardin, etc.**
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi: 13.30 - 22.00 h. samedis + dimanches: 10.00 - 18.30 h.
Entrée fr. 6.--. **Carte permanente** fr. 12.--.
Enfants de 6 - 16 ans: fr. 3.--
Militaires et AVS: demi-tarif.
Renseignements: Salon international du tourisme et des vacances, 2 av. Agassiz, 1001 Lausanne, Tél. (021) 20 28 11 - Télex 25730. Réduction CFF: se renseigner au guichet

Vous pourrez applaudir leurs calvacades samedi et dimanche, dans les Jardins du Salon, à Beaulieu

lâcher de taureaux dans les rues de Lausanne!

Les taureaux - de belles bêtes de Camargue - seront lâchés à 10 h., place de la Riponne, à la suite du cortège officiel du Salon. Encadrés par des Gardians à cheval, ils galoperont jusqu'au Palais de Beaulieu (itinéraire: Rue du Valentin - Av. Vinet - Av. des Bergières).

Une raison de plus de visiter le Salon, avec toutes ses attractions: le Musée de Jules Verne, le stand des OVNI, le bivouac «altitude 3000», «le soldat et la montagne», l'Espagne reconstituée sur 1'500 m2, l'exposition de motos anciennes, le véritable tipi indien, les stands de 30 pays et régions, le défilé de mode «de Jules Verne à nos jours» (à 16 h.), les calèches et roulottes attelées, les jeux de la tournée CFF par Gil Aubert (à 16 h. 30), les productions folkloriques (danses et musique, toutes les heures), les spécialités gastronomiques bordelaises et tunisiennes, le concours du «Passeport de l'Evasion», etc., etc.

Plus que jamais, le Salon fourmille de bonnes idées pour vos prochaines vacances!

Pour son ouverture, **demain** le Salon vous offre un



Machines à coudre neuves, modèle 76 cédées avec très grosse réduction Garantie 10 ans Envoi 15 jours gratuitement à l'essai.

Occasions
1 an garantie
Elna I 150.-
Adlerette ZZ 280.-
Pfaff aut. 370.-
Bernina aut. 590.-
Facilités de paiement

Agence Vigorelli
1004 Lausanne
Av. de Beaulieu 35

Tél. 021/37 70 46
22-1173



MACHINES A LAVER le linge et la vaisselle Réduction jusqu'à

50% suite d'expositions dans les marques AEG, Gehrig, Philco, Hoover, Indesit, Zanker, etc. Pas d'acompte à la livraison. **Service après vente impeccable** Très grandes facilités de paiement. **Service de location-vente.**
Martigny 026/5 38 63
Riddes 027/86 48 40
Muraz 025/4 64 50
Permanence tél. 24 h. sur 24 au 021/23 52 28



Rue du Tunnel 3
Lausanne

La Perse depuis fr. 1472.-

C'est le prix du vol Genève-Téhéran et retour à condition de rester au moins 10 jours. Et pour à peine davantage il y a des voyages accompagnés en groupe, qui évidemment vous offrent bien davantage.

Demandez des renseignements plus détaillés et venez avec nous connaître l'Iran. Départs avril-octobre.

- Contes persans fr. 2990.-
- Tour classique de Perse fr. 2725.-
- Voyage combiné avion-bus fr. 3595.-
- Voyage d'étude en Perse fr. 3950/3930.-
- Vacances à pied en Perse fr. 3600.-
- Perse et Afghanistan fr. 2995.-
- Afghanistan fr. 2365.-

Veuillez envoyer la brochure marquée d'une croix à

Nom _____
Rue _____
No postal/lieu _____

Iran Air,
9, rue de Berne,
Tél. 022 32 25 20 et
9, rue de Chantepoulet,
Tél. 022 31 01 30
1201 Genève.



Une ligne aérienne en croissance-éclair.

IRAN AIR

Vignerons, horticulteurs cultivateurs
AMENDEMENT ORGANIQUE



Riche terreau de compost de gadoues entièrement fermenté, inodore et nettoyé. Idéal pour restructurer et enrichir le sol de vigne. 40 % de matière organique.

Directement de l'usine Prix avantageux

FERTISOL 25 Fr. 9.30 les 50 kg franco Penthaz VD (contient 25 % de tourbe)

FERTISOL 50 Fr. 9.70 les 50 kg franco Penthaz VD (contient 50 % de fumier de cheval)

Livraisons en sacs de 50 kg ou 50 litres ou en vrac.

Commandes et renseignements :
Fertisol SA, route du Châtelard 54
1018 LAUSANNE - Tél. 021/36 72 72
ou 021/28 64 21 heures des repas

22-1233

A vendre
caisse enregistreuse
Modèle Hasler

Etat de neuf
Tél. 027/41 30 04
36-21691

Machines à coudre d'occasion entièrement révisées et garanties
dès 180.-

Elna S.A.
Av. du Midi 8, Sion
Tél. 22 71 70
18-5053



AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DU VAL D'ANNIVIERS

Tourisme et service (III)

Le troisième et dernier volet de l'étude de la commission « tourisme », dans le cadre de l'aménagement du val d'Anniviers a été consacré au commerce.

Ce secteur offre 12 % des emplois au val d'Anniviers. Si le nombre de places de travail n'a augmenté que de six unités en quatre ans, les revenus des activités commerciales ont passé de 635 000 francs à 1 520 000 francs dans le même laps de temps, c'est-à-dire que le revenu moyen a fortement augmenté. De gros investissements ont aussi été consentis puisque la dette des particuliers travaillant dans le commerce était de 1 280 000 francs en 1970 et de 3 165 000 en 1974.

Un grand nombre de personnes œuvrant dans cette branche sont des « pendulaires », c'est-à-dire qu'ils ont leur lieu de travail hors de la vallée.

Les activités du commerce ne semblent pas très attractives pour les jeunes, puisque six seulement faisaient un apprentissage de commerce en 1974.

Jusqu'à ce jour, la distribution des biens de première nécessité a pu être assurée dans tous les villages, mais les petites épiceries connaissent de grosses difficultés.

Les commerces dans les villages touristiques sont moins menacés.

Villages non touristiques

Les épiceries de village sont à considérer comme un service à la population et leur maintien est nécessaire car tout le monde n'est pas motorisé.

Il semble que la population locale devrait rester solidaire et faire ses achats sur place, dans la mesure du possible. Si indispensable, la collectivité devra prendre en charge la distribution des biens de première nécessité. Une expérience très positive a été tentée dans ce sens par les habitants du village d'Ayer.

Villages touristiques

Même si dans ce cas les commerces ne rencontrent pas les mêmes problèmes, ils doivent aussi lutter contre la concurrence des grandes surfaces. Ici aussi, une certaine solidarité du consommateur (touristique ou indigène) est souhaitable.

Il faut améliorer le service à la clientèle par une meilleure formation du personnel. Les possibilités de formation sur place devraient être utilisées et combinées avec des stages à l'extérieur. Les commerçants, quant à eux, devraient s'efforcer d'assurer les services entre saison afin de ne pas habituer les clients à se déplacer.

Le maintien et l'amélioration des services commerciaux, en conclusion, sera la conséquence de l'effort des commerçants et de la discipline des consommateurs.

IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DES AUTRES SERVICES

		1970		1974	
		nb	%	nb	%
A ANNIVIERS	Enseignement	12	13	12	11
	Clergé	7	7	7	7
	Bureaux d'architectes	7	7	7	7
	Administrations communales	11	12	11	10
	Administrations cantonales	9	9	11	10
	Transports et communicat.	22	23	20	18
	Autres	3	3	4	4
TOTAL A ANNIVIERS		71	74	72	67
HORS ANNIVIERS	Enseignement	1	1	4	4
	Administration	10	11	12	11
	Santé	8	8	12	11
	Autres	6	6	7	7
TOTAL HORS ANNIVIERS		25	26	35	33
TOTAL PERSONNES OCCUPEES		96	100	107	100

Dans les conditions actuelles, les secteurs des autres services ne devraient pas subir de modifications importantes. Seules les places devenant vacantes seront à remplacer.

IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU COMMERCE

		1970		1974	
		nb	%	nb	%
Alimentation		22	37	24	35
Magasins de sport		7	12	9	13
Autres commerces		7	12	8	12
Agences de location		7	12	8	12
Assurances, banques, fiduciaires		2	3	2	3
Total à Anniviers		45	76	51	75
Total hors Anniviers*		14	24	17	25
TOTAL PERSONNES OCCUPEES		59	100	68	100

* Domiciliés à Anniviers mais travaillant à l'extérieur.

1000 km à skis à travers les Alpes



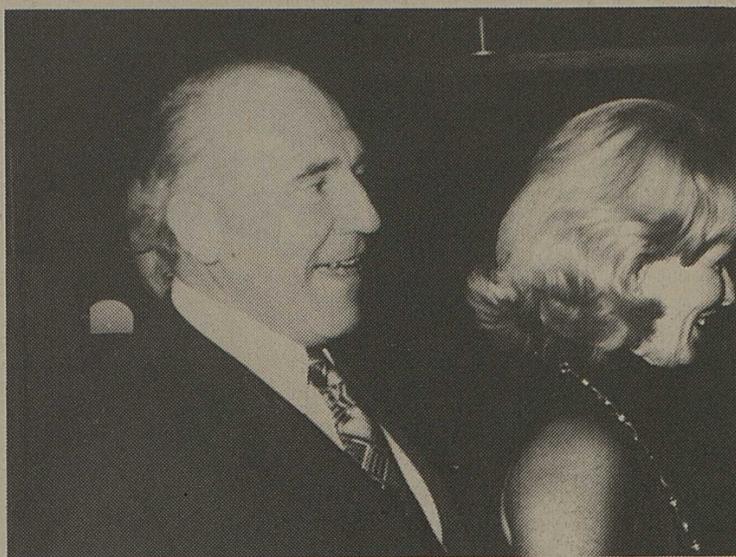
De passage à Sierre où ils se rendaient pour pallier quelques ennus techniques, nous avons rencontré Jack Sangnier, guide à Chamonix et Yanne de Guilloiard, établie à Zinal qui, depuis la fin janvier, accomplissent la Transalp 77.

Partant d'Innsbruck, ils parcourront à

skis, en haute montagne, près de 1000 km. Ils seront reçus ce week-end officiellement par la station d'Anzère qui marquera leur arrivée en Valais de belle manière.

Bonne route à ces deux sympathiques sportifs...

Un ministre autrichien sur le Haut-Plateau



M. Gerhard Gmoser, en compagnie de son épouse à Crans

C'est à Crans-Montana que M. Gerhard Gmoser, ministre plénipotentiaire et chef du protocole du Gouvernement autrichien a choisi de passer cette année des vacances.

M. Gmoser, après avoir assisté à la soirée de gala donnée par Juliette Gréco en com-

pagne de M^{me} et M. Gabriel Manien de l'Etat du Valais, de M^{me} et M. Jerzy Kosinsky, écrivain de renom, ainsi que d'amis tel M. Gaston Barras, président de la commune de Chermignon, sera certainement reçu la semaine prochaine par le Gouvernement cantonal.

Nouveauté pour les bus sierrois

Plusieurs nouvelles places d'arrêt ont été créées, ces derniers jours, pour les bus dans la cité du soleil.

Par exemple, un véhicule s'arrêtera désormais à proximité immédiate de l'hôpital. L'arrêt primitivement installé en face de l'Office du tourisme, près des jardins de l'hôtel de ville est transféré en face de l'hôtel Terminus.

De plus, autre nouveauté, l'inauguration et la présentation des véhicules qui desserviront les lignes de Sierre à l'avenir, se fera lundi matin, en présence des autorités.

Un arrêt de bus pour la gare, en face de l'hôtel Terminus.



Pour les pêcheurs...

Manteaux de pluie légers avec capuchon à Fr. 20.-. Vestes imperméables avec carnier dès 88.-. Gilets en toile avec carnier à 38.-. Bottes Benno Trétorn à 52.-. Bonnets finlandais à 38.-. Chapeaux tempête à 13.-.

Magasin Pannatier à Vernayaz

36-5201

Savez-vous remplir votre déclaration d'impôts ?

La prochaine déclaration d'impôts est la première depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale. Tous les points ne sont pas clairs, aussi avon-nous sollicité un expert en matière fiscale pour renseigner tous ceux qui ont un problème quelconque face à la nouvelle déclaration.

Une soirée information de 2 heures aura lieu dans nos écoles-clubs de :
 Monthey jeudi 10 mars à 20 h.
 Martigny mardi 8 mars à 20 h.
 Sion vendredi 11 mars à 20 h.
 Sierre mardi 8 mars à 20 h.

Prix du cours information : Fr. 10.-
 Renseignements et inscriptions :
 027/22 13 81 026/2 10 31
 027/55 21 37 026/4 33 13

**ECOLE CLUB
MIGROS**
Lieu de formation et de rencontre

Publicitas
Sion 21 21 11

Commune de Sierre
Votations fédérales et communales
du 13 mars 1977

L'assemblée primaire de la commune de Sierre est convoquée pour les 10, 11, 12 et 13 mars 1977, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de :

a) Sur le plan fédéral

1. L'initiative populaire du 12 mars 1974 « pour la protection de la Suisse (4^e initiative contre l'emprise étrangère) ;
2. L'initiative populaire du 15 mars 1974 « pour une limitation du nombre annuel des naturalisations » (5^e initiative contre l'emprise étrangère) ;
3. L'initiative populaire du 20 mars 1973 « contre la limitation du droit de vote lors de la conclusion de traités avec l'étranger » et du contreprojet de l'Assemblée fédérale.

b) Sur le plan communal

1. Du règlement communal de construction et de zone adopté par le conseil communal le 17 février 1977.

L'horaire d'ouverture des bureaux de vote a été fixé comme suit :

SIERRE (HÔTEL DE VILLE)

Jeudi 10 mars 1977 : de 17 à 19 heures. - Vendredi 11 mars : de 16 à 19 heures. - Samedi 12 mars : de 9 heures à 12 h. 30, de 15 à 19 heures. - Dimanche 12 mars : de 9 heures à 12 h. 30.

GRANGES
(ECOLE COMMUNALE)

Samedi 12 mars 1977 : de 17 à

19 heures. - Dimanche 13 mars : de 10 heures à 12 h. 30.

NOËS (ECOLE PRIMAIRE)

Samedi 12 mars 1977 : de 17 à 19 heures. - Dimanche 13 mars : de 10 heures à 12 h. 30.

En ce qui concerne le scrutin fédéral, les citoyens empêchés de participer au vote ordinaire pourront remettre leur bulletin au président de la commune le jeudi 10 mars 1977 de 10 heures à midi, en ce qui concerne la votation communale, les seules raisons valables sont le travail continu dans les fabriques et l'exécution de fonctions publiques.

Les citoyens qui remplissent les conditions posées pour le vote par correspondance doivent en faire la demande écrite, avec indications précises des motifs, à l'administration communale. Cette demande doit être formulée au moins dix jours avant le dimanche de la votation, soit au plus tard pour le jeudi 3 mars 1977.

Les militaires entrant en service entre le 3 mars et le 13 mars 1977 peuvent remettre leurs suffrages au président de la commune, la veille ou le jour de leur entrée en service, pendant les heures d'ouverture des bureaux communaux.

Pour être admis à voter, la présentation de la carte civique est obligatoire.

L'Administration communale

Saint-Léonard

Dimanche 27 février
dès 20 h. 15

En multiplex:

Cafés: du Rawyl, de la Place
du Simplon, de l'Avenue

loto

organisé par la société de tir
La Villageoise

rapide

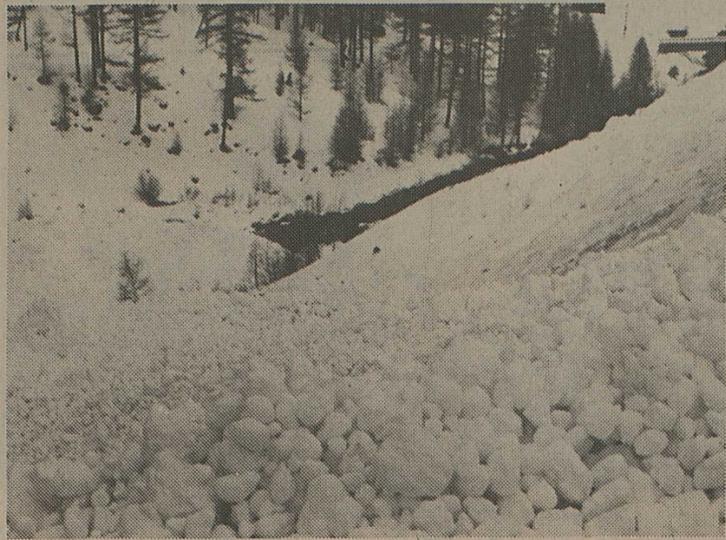
15 séries
20 francs

Chaque série :

1 jambon, 1 fromage du Valais
1 gilet de lard
1 lot de bouteilles

36-6016

La route Taesch-Zermatt coupée par une gigantesque avalanche



TAESCH. - Hier matin, une gigantesque avalanche, celle qui est déclenchée chaque année vers le printemps depuis la « Taeschwand », s'est écrasée sur la route qui conduit à Zermatt et a terminé sa course dans

la Viège qui coule en aval. La masse de neige n'a pas seulement coupé l'artère, mais également obstrué l'écoulement normal des eaux de la rivière. La circulation routière est évidemment interrompue.

Vers la suppression d'un goulet désagréable



STEG-HOHTENN.

- L'étroit goulet de la route du Loetschental, à partir de l'intersection pour Hochtenn, ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Les travaux sont actuellement en cours. On rogne le flanc de

la montagne pour donner à l'artère la largeur qu'elle mérite. Ce n'est d'ailleurs pas un luxe, compte tenu du fait que sur cette artère on dénombre plus d'un demi-million de véhicules par année, soit beaucoup plus que sur le col du Simplon.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE NATERS LANCE UN BULLETIN

NATERS. - Si l'ancienne administration communale de Naters - en se servant essentiellement de la presse locale - n'a jamais rien négligé vis-à-vis de la population dans le domaine de l'information concernant son activité, le nouveau conseil a décidé à l'unanimité, lui, de renouveler ses méthodes.

Par l'intermédiaire d'un bulletin communal, dont le premier numéro vient de sortir de presse pour être distribué à la population tout entière, les nouveaux administrateurs communaux répondent tout d'abord à une promesse faite par les différents partis lors de la campagne électorale précédant les dernières élections communales et, du même coup, espèrent susciter parmi les citoyens plus d'intérêt pour la chose publique. En premier lieu, le bulletin traitera évidemment des lignes directrices tracées par le conseil communal. De caractère absolument neutre, il s'abstiendra bien sûr de parler de problèmes d'intérêts privés ou individuels pour ne s'étendre que

sur des questions d'ordre purement communautaire. Sur des faits que la presse quotidienne n'a pas toujours la possibilité de relater. Il s'agit en quelque sorte d'une feuille officielle qui paraîtra de 4 à 7 fois par année, selon les besoins.

Loin d'être une concurrence quelconque pour la presse, le bulletin natersois lui sera d'un grand soutien. D'autant plus qu'elle le recevra régulièrement avant qu'il soit distribué au public. On souhaite de la sorte également pouvoir créer un dialogue entre l'administration communale et les contribuables. Ce sera une fois les habitants d'un quartier, concernés par la réalisation d'un ouvrage qui

leur est propre, une autre fois les organisateurs d'une assemblée ou d'une manifestation d'intérêt public, qui seront principalement intéressés par ce bulletin. Adopté dans certaines communes déjà, ce système donne entière satisfaction.

Les conférences de presse ne seront pas supprimées pour autant. Bien au contraire. Elles seront en outre plus animées grâce aux informations publiées par la feuille officielle. Voilà en résumé en quoi consiste cette innovation. Une conférence de presse tenue hier par M. Richard Gertschen, nouveau président de la commune, assisté de MM. Alfred Volken, conseiller communal, et Hubert Eyer, secrétaire général de la municipalité nous a apporté ces renseignements.

Saluons donc la naissance de ce nouvel organe et souhaitons qu'il puisse atteindre l'objectif visé par ses créateurs.

Les présidents des commissions communales du feu à l'instruction

BRIGUE. - Dans le cadre de la nouvelle période administrative, celle-ci ayant entraîné des changements, notamment à la tête des commissions communales du feu, l'Inspectorat cantonal du feu a organisé, hier à Brigue, un cours d'instruction justement réservé aux nouveaux fonctionnaires. Toute la journée durant, par l'intermédiaire de MM. Albert Taramaraz, inspecteur cantonal, Hubert Constantin, chef instructeur et Léandre Venetz, président de l'Association haut-valaisanne des sapeurs-pompiers, les participants ont ainsi pu se familiariser avec les divers devoirs de leur fonction.

Deux assemblées importantes à Viège

VIÈGE. - Pendant la semaine prochaine, deux importantes assemblées vont se dérouler dans la localité. Nous aurons, lundi soir 28 février dès 19 h. 45, l'assemblée primaire à la nouvelle halle de gymnastique et de jeu. A cette occasion, M. Peter Bloetzer, nouveau président de la municipalité, devra affronter « les feux de la rampe » quant au bon emploi que les pères de la commune ont fait des deniers du peuple.

Pendant douze années consécutives, cette assemblée avait été dirigée par M. Hans Wyrer avec une maîtrise dont il a le secret. Souhaitons à son successeur qu'il ne connaisse pas de problèmes pour son premier essai.

La deuxième réunion sera celle de l'Office du tourisme de Viège et de la région. Depuis que les problèmes ont été traités à l'échelon régional, sous le signe de l'« Augstbordregion », un grand pas en avant a été fait dans le district de Viège, du moins en ce qui concerne les localités entourant le chef-lieu du district. Aussi, cette assemblée prévue pour mercredi 2 mars, à l'hôtel Bristol, revêt un caractère important pour le tourisme local et pour son avenir également.

Belalp: une station à la portée de tous



BLATTEN-BELALP. - Depuis un lustre maintenant, le Haut-Plateau de Belalp-sur-Naters a subi une transformation considérable. Grâce à l'aménagement dont le secteur a été l'objet, ses vastes pâturages ensoleillés sont maintenant transformés en paradis des skieurs. Compte tenu des conditions idéales, des pistes accessibles à tout le monde, on y vient maintenant de partout pour s'adonner aux joies que les sports de neige procurent et bénéficier d'un climat fort agréable. Les amateurs de paysage sont également nombreux, tant le panorama de là-haut est attrayant. Au fur et à mesure que l'on s'élève au moyen des remontées mécaniques, la station se développe harmonieusement, et le secteur de l'hé-

bergement n'est pas abandonné pour autant. A plus de 2000 mètres d'altitude, au départ du téléphérique Sparrhorn, qui est le plus important du pays avec ses 2500 mètres de longueur, un établissement public vient d'être édifié, avec dortoirs et une quarantaine de chambres.

Reliée à Blatten par une télécabine transportant 350 personnes à l'heure (ses capacités seront encore doublées prochainement) Belalp, en faisant partie intégrante du concert touristique valaisan, devient de plus en plus la station à la portée de tout le monde. Non seulement parce qu'elle se trouve à moins d'un demi-heure de Brigue, mais aussi et surtout en raison de ses prix raisonnables.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Manifestations du week-end à Crans-Montana

Samedi 26 :

14 et 16 heures au lac Grenon : grand show de ski acrobatique. Démonstration de sauts sur un tremplin sec. Curling : coupe Banque Populaire Suisse à la patinoire d'Ycoor avec démonstration d'ailes delta.

20 h. 30, patinoire d'Ycoor : gala international de patinage.

Dimanche 27 :

11 heures au lac Grenon : grand show de ski acrobatique. Démonstration de sauts sur un tremplin sec. Curling : coupe Banque Populaire Suisse à la patinoire d'Ycoor avec démonstrations d'ailes delta. Ski : coupe Arzzoli (dames, messieurs) et coupe Hache (enfants). Inscriptions à l'Ecole suisse de ski de Crans.

Merci aux donateurs de sang

La section Croix-Rouge de Sierre et environs remercie chacun d'avoir assuré le succès de l'action entreprise récemment à Lens, Montana et Venthône. Que les 221 donateurs acceptent notre sincère reconnaissance.

L'aide spontanée et efficace des sections locales de samaritains, la disponibilité du Sanatorium valaisan et des administrations communales, l'appui généreux de l'hôpital de Sierre, ont été les garants de l'excellent déroulement de cette campagne.

Au nom des personnes souffrantes de notre région : « Un cordial merci ».

Chermignon sur FR 3

C'est ce soir que sera diffusée sur la troisième chaîne de la Télévision française l'émission que « Temps présent » avait réalisée sur les élections communales à Chermignon.

La projection de ce documentaire aura lieu à la veille de l'ouverture officielle de la campagne électorale française.

Une table ouverte sur cette création, avec Uli Windisch, l'auteur de la thèse ayant servi de prétexte à l'émission à la radio, est prévue pour demain, sur France-Inter.

Outre-Simplon

Avec votre tête, je ferais un cendrier...

Résidant à Domodossola, Luigi L., âgé de 35 ans, Sarde d'origine, un soir de bombance, dans un état d'ébriété fort avancé, déclara à un agent de police : « Avec votre tête, je ferais un cendrier... » Il n'en fallut pas plus pour qu'il soit condamné par le tribunal à 75 jours de prison et 12 000 livres d'amende.

Curling à Crans-Montana

Tournoi du challenge Aïda-Potinière

Onze équipes se sont affrontées sur les rinks de la patinoire artificielle d'Y-Coor à l'occasion du tournoi doté du challenge de l'hôtel Aïda et de la Potinière. Après quatre tours disputés sur une glace excellente, le classement final s'établit comme suit : 1. Montana-Aïda 1, 8 points/36 pierres/20 ends (H. Brouwers-Tits, W. Kitz, E. Schmid, A. Bestenheider, skip) ; 2. Curling-Club Lyss, 6/41/24 (R. Cramer, M^{me} A. Aegler, L. Berrel, D^r O. Aegler, skip) ; 3. Montana-La Grange, 6/38/20 (O. Amacker, W. Druzer, Ch. Cottini, E. Hammes, skip) ; 4. Genève-Lémania, 6/30/20 (H. Bourgeois, J.-P. Mello, G. Favre, C. Francisco, skip) ; 5. Curling-Club Lenzbourg, 4/41/22 (Th. Offermann, K. Meuwes, L. Guye, Ph. von Stokar, skip), etc.

TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL



Votre annonce est lue par plus de 65 % des ménages



Skiez à **BRUSON** 1000 à 2250 m 1 télésiège - 4 téléskis

Nouveautés

Téléski du Grand-Tsal, 40 ha de pistes à l'ouest, buvette du Six-Blanc (2100 m), bus gratuit (Le Châble - Bruson). Abonnements valables jusqu'à Thyon 2000, par Super-Nendaz.

Renseignements : J. Maret 1400 Cheseaux-Noréaz Tél. 024/21 67 42 ou 026/7 16 37

Saint-Luc - Tignousa 1 télésiège, 5 téléskis, 50 km de pistes, grand parking au départ téléski de la Forêt

Hôtel-restaurant des Pyramides Euseigne

Tél. 027/81 12 49
Nombreuses spécialités à la carte et au menu
Gilbert Philippoz-Renz, chef de cuisine

GRIMENTZ 1570 m, Beccs-de-Bosson 2930 m Roc d'Orzival 2850 m 1 télésiège, 5 téléskis, pistes variées. Augmentation du débit par nouvelles installations. Pas d'attente. Renseignements : tél. 027/65 14 21

Champoussin-Village sur Val-d'Illicz vous ouvre ses magnifiques champs de neige reliés à Morgins.
On y skie, on y mange, on y loge on y revient ! Parking suffisant
Renseignements : tél. 025/8 21 18 - 8 38 01 - 8 38 02

l'HER VERCORIN
Moi je skie à Vercorin
Renseignements: Office du tourisme 027/55 26 81 Télécabine 027/55 20 96

THONYON 2000
Sports et santé
Tél. 027/81 16 08

Pensez-y, mangez du riz

Un brin d'exotisme sur votre table: **Nasi Goreng**

gazette DENNER

Que la lumière soit ...

La Loi sur les denrées alimentaires a été édictée dans le but de protéger les consommateurs contre des atteintes à leur santé et de les prémunir contre des tromperies. Ces derniers temps, cependant, les cas se multiplient dans lesquels l'on s'efforce de poursuivre des buts de protection industrielle tout en utilisant ceux de la loi en guise de couverture. A Zurich, par exemple, l'on a interdit à la société DENNER S.A. de vendre un produit en poudre remplaçant la crème à café et l'on a prononcé cette interdiction bien que l'Office fédéral de l'hygiène publique ait constaté sans équivoque possible que du point de vue de la qualité la composition de la poudre remplaçant la crème à café ne puisse faire l'objet de critiques.

Le Tribunal de district a, à nouveau, donné un coup de sonde dans cette affaire en rendant un jugement qui mérite d'être mis en évidence. Ce jugement met en lumière le principe selon lequel les lois et ordonnances ne trouvent leur application que dans les domaines en vue desquels

elles ont été édictées, soit ici la protection des consommateurs; elles ne tendent pas à des tracasseries pour les importateurs et pas à des buts relevant de la protection des industries.

La société DENNER S.A. avait mis ce produit en vente sous la dénomination de «Poudre pour produit de remplacement de la crème à café». Or le Juge a confirmé que «par l'emploi du terme de produit de remplacement l'on satisfait dans une mesure suffisante à la protection du consommateur contre la tromperie». Dans une activité créatrice en matière de terminologie, l'Office fédéral de l'hygiène publique avait exigé l'inscription de «Eclaircissant à café composé de glucose, graisse végétale, sodium de caséine, bisodium de phosphate, émulsant, stabilisateur, arôme, anticoagulant, antioxydant, colorant alimentaire, succédané». Le juge s'exprima comme suit à ce sujet:

«L'utilisation du terme de produit de remplacement à la place de succédané paraît encore mieux remplir

son but parce qu'il est plus accessible au consommateur. La dénomination compliquée de l'Office fédéral de l'hygiène publique tendrait à détourner la moyenne des consommateurs d'un achat plutôt qu'à pousser à ce dernier. L'effet même inhibiteur inhérent à la réglementation en vigueur confère à cette dernière un caractère non équivoque de politique en matière industrielle conduisant ainsi à privilégier les producteurs de produits laitiers sans que, du point de vue de l'objectivité, l'on soit en mesure d'apporter une justification juridique.»

Ce jugement apporte la confirmation que quelques dispositions de l'Ordonnance sur les denrées alimentaires sont en désaccord avec la loi. Il n'y a dès lors pas que le café que l'on puisse éclaircir; la législation sur les denrées alimentaires, elle aussi, pourrait, par ce jugement, avoir fait l'objet d'un éclaircissement!

Le coup de frein à l'importation des vins

Par la grâce du Conseil fédéral, le Gewürztraminer d'Alsace, le Soave

Classico italien, le Beaujolais blanc, le Tröpfchen fruité du Pays de Bade, le Gumpoldskirchner plein de corps de l'Autriche, bien d'autres blancs étrangers encore sont en passe de devenir ces raretés que l'on recherche ...

L'Ordonnance du 22.12.76 restreignant l'importation des blancs étrangers en bouteille à des quantités mesurées aura pour effets de les raréfier sur le marché et d'en augmenter le prix alors qu'il s'agit en l'espèce, cela est admis, de spécialités. Cette arbitraire mise au pas des amateurs suisses, à quoi rime-t-elle? Les blancs du pays pétillent de plus en plus dans leurs tonneaux seulement et de moins en moins dans nos verres, c'est un fait. Leurs prix vertigineux — et hors de toutes normes — ont mis leur consommation en état de stagnation; ils laissent un arrière-goût amer au petit verre de blanc de l'amateur. Mais le Conseil fédéral n'a cure de ces prix calamiteux! Le danger, lui, il le voit dans l'accroissement de l'importation de bouteilles, comme si quiconque avait subitement idée de remplacer son habituel verre de fendant par un Gewürztraminer! Or, si ce coup de frein donné à l'importation ne semble guère destiné à relancer la consommation des vins du pays, il va, en revanche, détourner plus encore du vin en provoquant de la rancœur. La politique officielle en matière de commerce et de prix des vins va finalement manquer son but mais elle

donnera lieu à de grandes actions de baisse des prix, sur le dos du contribuable. L'on sait que Berne est passé maître dans ce genre d'exercice! Jusqu'à ce qu'on en soit là, le marché du vin ira s'effondrant, le prix des bouteilles d'importation atteindra des sommets et la consommation en stagnera d'autant mieux. Nos partenaires de la Communauté économique européenne nous tourneront résolument le dos. Mais il va de soi que tout cela, nous pouvons fort bien nous le permettre ...

Savez-vous que vous trouverez maintenant chez DENNER le nouvel API sans acide carbonique en provenance des sources d'eau minérale de Bad Unterrechten, en Appenzel? Il ne coûte que 45 cts. et peut-être aurez-vous la chance, dans les magasins séparés, de le trouver au prix d'essai de 30 cts.



No 4 25 février 1977

Porcelaine de Limoges



Service de table en très belle porcelaine de Limoges.

12 personnes, 43 pièces avec service à café plus 60 verres cristal au plomb.

Les 130 pièces depuis Fr. 980.-

Limoges Sélection G. Stadelmann
2853 Courfaivre
Tél. 066/56 72 52 (dès 18 heures)

14-634

Pêcheurs

Pour votre matériel : Sacoche chinoise, 4 poches dont 2 extérieures, Fr. 25.-, tube de protection, cuir, 15.-, sac de marin 18.-, boîtes diverses dès 3.-

Pour vous vêtir : vestes et gilets de pêche, du plus simple au plus complet, dès Fr. 79.-, chapeaux et casquettes, dès 9.-, pull renforcé épaules et coudes, 100% laine 45.-, gants laine, double tricot, 19.-, pantalon NL imprégné 37.-, parka US, capuchon, doublure amovible 98.-, manteau ca-mouffé, imprégné 29.-

Military Shop
Hôpital 7, Martigny
Tél. 026/2 60 52
36-3826

La Brocante
Martigny-Bourg

A vendre

salon
Louis XV

divers meubles et bibelots d'antiquités.

Achats. 36-744

UN CADEAU de...
365 jours...

...un abonnement au NF

Les vendeurs d'Ameublements Vionnet oublient souvent leur carnet de commandes



Je représente les Ameublements Vionnet, le magasin qui maintient en Valais la tradition du meuble de qualité. Je suis à votre disposition pour étudier avec vous vos problèmes d'intérieur. Devis gratuits sans engagement, prenez rendez-vous.

Edmond Arlettaz
Ameublements Vionnet,
1906 Charrat
Tél. 026 533 42



Ils sont d'abord là pour vous conseiller, pour vous aider à faire un choix judicieux selon le budget que vous vous êtes fixé.

Ils vous conduiront dans les magasins Vionnet ou encore dans l'un ou l'autre des magasins de la chaîne romande de l'ameublement:



Sur les 35 000 m² d'exposition, il y a toutes les chances pour que vous trouviez exactement ce qui vous convient.

Ils sont prêts à venir chez vous sans aucun engagement. Sur place, ils prendront toutes les mesures leur permettant de vous établir un devis pour vos meubles, tapis et rideaux. Dans des cas particuliers, ils pourront toujours recourir aux conseils d'un spécialiste-ensemblier de «Romandie-Confort».

Et même si vous donnez la préférence à un concurrent, ils sauront garder la sourire.

Téléphonez-nous ou venez nous voir, nous serons heureux de vous être utiles.

Toutes vos annonces par Publicitas 21 21 11

50

1927-1977
RADIO TV STEINER
50 ans à votre Service

5 x
33t. 30 cm
GRATUITS

valeur 125.-

avec chaque chaîne Hi-Fi stéréo à partir de 900.-

exemple la chaîne compacte à programmes

1'240.-
+ 5 x 33t. 30 cm GRATUITS

Ampli-Tuner 4 ondes, Tourne-Disques, Cassette-Deck, Réveil digital, avec 2 Enceintes Acoustiques

50 RADIO TV STEINER
notre expérience à votre service

Sion, A l'entrée du restaurant Coop-City de l'Etoile tél. (027) 23 28 27
le fameux Système Steiner expliqué chez vous, tél. (027) 55 04 25 (026) 2 55 93

Ameublements Vionnet sa

c'est du solide

Bulle: rue de Vevey 39
Yverdon: route de Neuchâtel 39
Genève: route des Acacias 18
Charrat (VS)

Coupon
Veuillez nous faire parvenir une documentation, sans engagement.

Nom, prénom: _____

NP/localité: _____

Ameublements Vionnet,
rue de Vevey 39, 1630 Bulle

PUBLICITAS SION

Sans égal

Téléviseur couleurs Rank 6313

écran 56 cm, touches sensor commande à distance

seulement

Fr. 1895.- net

Par mois

Fr. 57.- service inclus

SONS
+
IMAGES

SIERRE
Rue du Bourg 65 - 027/55 32 02

MARTIGNY
Moya 2 - 026/2 25 89

MONTANA
Le Rawyl - 027/41 68 62

SAINTE-MAURICE
Grand-Rue 24 - 025/3 62 36

AIGLE
Rue Colomb 5 - 025/2 11 12

MONTHÉY
Crochetan - 025/4 30 30

VILLENEUVE
Grand-Rue 92 - 021/60 16 83

VILLARS
Grand-Rue - 025/3 23 23

NOUS VEILLONS A LA QUALITE DE VOS INSTALLATIONS

st. luc

en voiture ... au coeur des pistes

P PARC 300 PLACES AU DEPART DU TELESKI DE LA FORET

donnant accès à toutes les installations

1 télésiège
5 téléskis
50 km de pistes balisées

Renseignements: 027 65 1324-65 1412

A la découverte du printemps!

FEMINA

c'est la Mode!

Sion
Place du Midi

Sierre
Centre Commercial
Placette

Maintenant en Suisse:

TOKO 10.

Ce copieur automatique a la technique d'une machine à imprimer.

Coupon

Démontrez-moi que la technique de pointe du nouveau Toko 10, copieur sur papier normal adapté aux mini et moyens tirages, est plus économique:

Je voudrais: de plus amples informations sur Toko 10
 une démonstration de l'appareil
 une analyse gratuite de mes besoins en copies

Nom: _____
 Maison/Adresse: _____
 Position: _____
 Volume de copies mensuel: _____
 Marque de notre copieur actuel: _____

Adresser à: A. Messerli SA, Rue de la Bonne-Eau, 3960 Sierre, Téléphone 027/55 98 55

NV2

Messerli

L'expert en copie qui comprend les problèmes de bureau.

Les désinvoltés.

Des vestes tout confort en daim véritable.

Pour les hommes qui aiment humer le vent. Qui savent oublier le quotidien. Qui veulent s'évader - entre autres de leur costume.

Des vestes dans lesquelles on se sent tout de suite à l'aise. Car elles sont «in» et merveilleusement souples. Et d'un prix qui ne gâche pas la bonne humeur des loisirs.

Lumber sport en porc velours, beige ou marine **Fr. 198.-**

Veste classique en porc velours beige **Fr. 218.-**

parce que le daim est actuel.

Sion, avenue du Midi 10

Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Granges, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Saint-Gall, Thoun, Vevey, Winterthur, Zurich, Bahnhofstr., Uraniestr., Altstetten, Oerlikon, Shopping Center Spreitenbach et Glatt. Dépositaires à Aarau, Bellinzzone, Buchs SG, Berthoud, Bülach, Disentis, Moutier.

EXPOSITION PERMANENTE

mazda

323

25, 26 février

Garage de l'Aviation SA

Agence Mazda - Sion - Tél. 027/22 39 24

Thuyas

Pilcata Atrivirens 70/80 - 80/90
 Thuyas Occidentalis toutes grandeurs avec mottes

40 à 60% de rabais
 30% sur tous les autres arbustes et conifères du stock

Pépinières Collombey-le-Grand
 pépinière 025/4 10 08 bureaux 025/4 59 75 36-618

Carrelages - Faiences

Appareils sanitaires
 Importation directe - 1er choix
 Prix sacrifié
 Japon Mosaïc - Béton lavé 50/50
 Marbre - Pierre naturelle

Expo-céramique
 Rue Marc-Morand 23 Av. de l'Industrie 47
 l'après-midi
MARTIGNY **MONTHÉY**
 Tél. 026/2 38 25 Tél. 025/4 59 43

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Lieu _____

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
 1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
 Tél. 037 - 811131
 920'000 prêts versés à ce jour

Offres et demandes d'emplois

On cherche
2 charpentiers
pour date à convenir.
S'adresser à Albert Lambelet,
charpente, 1604 Puidoux
Tél. 021/56 11 09 ou 56 19 19
22-41748

Gouvernante
très aidée, cherchée à Crans-sur-Sierre par ménage 2 personnes recevant beaucoup.
Deux mois de vacances annuelles.
Ecrire sous chiffre H 305816-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Employé de commerce
avec plusieurs années de pratique et bonnes connaissances comptables, cherche place, région Martigny ou Entremont.
Offres sous chiffre P 36-425093 à Publicitas, 1951 Sion.

Gains supplémentaires
pour agents libres visitant les commerces, bureaux et petites industries pour vente nouveauté.
Pour renseignements :
tél. 021/29 52 42
22-41833

serveuse
nourrie et logée, dès le 4 mars, congé le dimanche.
Tél. 021/24 86 48
de 19 à 20 h.
22-6502

Cave valaisanne cherche
filles ou dames de cuisine
pour la fin du mois éventuellement nourrie et logée.
Tél. 027/22 18 90
36-1284

Secrétaire débutante
est demandée par hôtel, saison d'été, Valais romand, si possible bilingue ou connaissances allemand et anglais.
Offres avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffre OFA 1876 à Orell Füssli Publicité SA, 1870 Monthey.

Cherchons
filles de salle femmes de chambre sommelière
pour saison d'été, durée à convenir, dans hôtel centre du Valais, montagne.
Débutantes et étudiantes acceptées.
Faire offres sous chiffre OFA 1875 à Orell Füssli Publicité, 1870 Monthey, avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire.

Café du Domino, Saint-Léonard, cherche
sommelière
Entrée tout de suite.
Tél. 027/31 27 28
36-21855

Grand restaurant du port de Pully (Lausanne)
Restaurant de 1re classe cherche dans brigade, pour tout de suite ou date à convenir,
2 jeunes

cuisiniers
de première force
chefs de rang
bon gain

filles d'office
A. Pelletier-Cavegn
chef de cuisine
1009 Pully
Tél. 021/28 08 80
13-21571

Cherche
filles ou garçons de cuisine
Tél. 027/81 13 13
36-21802

Nous cherchons un
jeune commerçant
pour notre administration de vente.
Vous devrez assurer notre service de clientèle pour la Suisse romande au téléphone et par correspondance. Nos représentants en Suisse romande vous aideront à remplir cette tâche. Le siège de notre maison est à Triengen (Lucerne).
Dans notre branche, nous sommes une maison de tout premier rang. Plus de 50% de notre production se vend dans tous les pays du monde. Nos 400 employés, qui travaillent dans de nouveaux immeubles de fabrication avec des machines ultra modernes et qui profitent d'un système social d'avant-garde, représentent la grande famille Trisa. Dans l'administration, par contre, nous sommes une petite et jeune équipe dynamique.
Pour votre offre de service, écrivez à la direction de
TRISA SA
6234 Triengen.
25-19234/01

Hôtel Pierre-des-Marmettes Monthey
cherche, pour entrée tout de suite ou à convenir
un jeune commis de cuisine
ayant fait un apprentissage
- Place à l'année
- Nourri, logé à l'hôtel
- Congé le dimanche
Prière de faire offres à la direction
Tél. 025/4 15 15

ASSUCRA
cherche, pour compléter son équipe, encore quelques
ouvrières-emballeuses
pour le conditionnement de ses produits chimico-alimentaires dans sa nouvelle usine de Vouvry.
Entrée: immédiate ou à convenir.
Nous exigeons: personnes soigneuses, propres et précises.
Nous offrons: conditions de travail modernes avec prestations en fonction de nos exigences.
ASSUCRA SA, avenue de Savoie, Vouvry
Tél. 025/7 48 24
36-21922

Paroisse protestante Sion cherche
concierge
Activités : selon cahier des charges.
Entrée : 1er juillet 1977.
Appartement à disposition.
Faire offre avec curriculum vitae à :
Paroisse protestante, par J. Marti
Case postale 293
1951 Sion.
36-21386

Occupation le soir
Si vous possédez une voiture et quelques heures de libres entre 17 et 21 heures, vous pouvez faire notre publicité par la projection d'un film super 8 sonore.
Bonne présentation exigée.
Pour un premier rendez-vous, présentez-vous vendredi 25 février à 20 h. 30 précises à nos bureaux régionaux, SODITEL, avenue de Tourbillon 13 à Sion.
143.266.393
Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

jeune fille
Bonne occasion d'apprendre le français.
Grand restaurant du port de Pully
Famille Pelletier-Cavegn
1009 Pully
Tél. 021/28 08 80
13-21571
On cherche pour saison d'alpage

deux employés de confiance
Traite à la machine.
Tél. 025/5 23 80
de 19 h. 30 à 20 heures
143.266.157

La municipalité de Sion
met en soumission
pour le contrôle des habitants un poste
d'encodeuse
- La préférence sera donnée à une personne connaissant le fonctionnement du Data-Recorder MDS 6401.
- Traitement: selon échelle des salaires de la municipalité de Sion.
- Avantages sociaux.
- Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.
Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, références et copies de certificats, sont à adresser au secrétariat municipal, hôtel de ville, Grand-Pont, 1950 Sion, jusqu'au 6 mars 1977.
Sion, le 23 février 1977.
36-1081

Louis Cantova
Entreprise de construction
1884 Villars-sur-Ollon
cherche
chef d'équipe (évent. contremaître)
maçonnerie - béton armé
suisse ou étranger
- Personne sérieuse avec bonnes connaissances du métier
- Place stable
- Date d'engagement à convenir
Faire offres écrites ou prendre contact par téléphone au 025/3 21 07
22-120

Bureau d'études économiques de la région de Sion cherche un
économiste
pour travaux de recherche variés, exigeant une solide formation générale.
Connaissances de l'allemand indispensables. Travail de groupe.
Offres manuscrites sous ch. P 36-21923 à Publicitas, 1951 Sion.

Urgent !
Gouvernante
sachant cuire et tenir un ménage soigné, est cherchée, pour s'occuper d'une dame âgée vivant seule à Sion. Très bonnes conditions.
Faire offre écrite sous chiffre P 36-21744 à Publicitas, 1951 Sion.

Etablissement horticole (pour culture plantes en pot et fleurs coupées). Nous cherchons
un(e) jardinier(ère)
un(e) aide-jardinier(ère)
ou pouvant être formé comme tel.
Région: Chablais vaudois.
Ecrire sous chiffre P 36-21942 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons
garçon ou fille de cuisine
Tél. 025/3 62 09
36-21745

Je cherche
jeune sommelière
Congé le dimanche.
Café du Lion d'Or
Martigny
Tél. 026/2 21 30
36-1236

Carrosserie près de Martigny
cherche pour tout de suite
jeune peintre en voiture
Salaire à convenir.
Faire offre sous chiffre P 36-400184 à Publicitas, 1951 Sion.

Personne âgée cherche
aide de ménage
à Sion, quartier ouest.
Horaire à convenir.
Tél. 027/22 16 62
36-21936

Jeune homme, apprentissage d'appareilleur et permis de conduire, cherche place comme
magasinier ou chauffeur
pour Sion et environs
Tél. 027/36 18 74
36-300393

Restaurant de la Maison-Rouge sur-Monthey cherche
filles ou garçons de cuisine
Entrée à convenir.
Tél. 025/4 22 72
36-1243
Commerce de Sierre cherche pour entrée immédiate ou à convenir

On cherche
serveuse
Connaissance des deux services exigée. Entrée le 15 mars.
Restaurant du Marché, Aigle
Tél. 025/2 21 67
22-6001

chauffeurs-livreurs ouvriers de dépôt
Horaire fixe. Place à l'année.
Ecrire sous chiffre P 36-901819 à Publicitas, 1951 Sion.

Faites votre apprentissage chez



Si vous voulez devenir un professionnel qualifié, si vous désirez assurer votre avenir et votre promotion sociale, l'un des métiers suivants peut devenir le vôtre:

- chaudronniers** sur appareils spéciaux
- mécaniciens**
- monteurs**
- électriciens**
- dessinateurs*** de construction métallique

durée 4 ans
durée 4 ans
durée 4 ans
durée 3 1/2 ans

Visite d'information :
mercredi 23 et 30 mars 1977, à 14 heures
Test d'admission : mercredi 20 avril 1977
Dernier délai d'inscription : vendredi 8 avril 1977
Début de l'apprentissage : 25 juillet 1977

Pour recevoir la documentation, expédiez ce coupon à :
GIOVANOLA FRÈRES SA,
CH-1870 MONTHEY, TÉL. 025/4 19 51 interne 370

Nom : _____ Prénom : _____
Profession désirée : _____
Adresse : _____
NP/Localité : _____



Monsieur et Madame Georges de SÉPIBUS, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Jeanne de SÉPIBUS ;
La famille de feu Adolphe REY ;
La famille de feu Jules ZUBER ;
La famille de feu Paul BEEGER ;
La famille de feu Pierre de PREUX ;
La famille de feu Louis ZUBER ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gaspard de SÉPIBUS

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, survenu le 24 février 1977, dans sa 75^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture aura lieu en l'église Sainte-Croix à Sierre, le samedi 26 février 1977, à 10 h. 30.

Départ du convoi mortuaire : avenue de France 18, à 10 h. 20.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour lui



La famille de feu Jean-Joseph JACQUOD-PANNATIER, à Vernamiège et Nax ;
Monsieur Chrétien PANNATIER et ses enfants, à Vernamiège, Sion, Morges, Chippis, Grône et Isérables ;
Monsieur et Madame Pierre PANNATIER-PANNATIER et leurs enfants, à Vernamiège, Zermatt, Martigny et Genève ;
Mademoiselle Virginie PANNATIER, à Vernamiège ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Constance PANNATIER

leur sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, le 24 février 1977, à l'âge de 72 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Vernamiège, le samedi 26 février 1977, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La fanfare « Ancienne Cécilia », à Chermignon

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis BAGNOUD

ancien membre actif et vétéran.



Le Ski-Club de Lavey

a le grand regret de faire part du décès de

Madame Colette FIAUX

membre dévoué.



La famille de

Monsieur Alexandre RITHNER

tient à vous dire de tout cœur combien vos témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisants en ces jours de deuil. Elle vous exprime sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier aux médecins et au personnel de l'hôpital de Monthey, au révérend père Delacroix, à la classe 1919, à la Société d'apiculture du district de Monthey, à la Société d'agriculture de Monthey et à la caisse Raiffeisen.

Monthey, février 1977.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Martha MOSIMANN- SCHÜTZ

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, soit par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages, leurs dons, et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Vouvry, février 1977.



Madame Marthe BERLIE-LEVET, à Bex ;
Monsieur Jacques BERLIE, à Bex ;
Monsieur Jean BERLIE, à Bex ;
Madame veuve Léon BERLIE-CUJEAN, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Roland BERLIE et leurs enfants, à Monthey ;
Monsieur et Madame Arnold DALLENBACH et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Marcel GIROUD-LEVET et leurs enfants, à Martigny ;
Madame veuve Amélie LEVET-FARQUET et ses enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Emile BARBEY-LEVET et sa fille, à Lausanne ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marcel BERLIE

leur très cher époux, père, fils, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 24 février 1977, à Collonges-sous-Salève (France), dans sa 60^e année.

L'office œcuménique sera célébré à la chapelle catholique de Bex, le samedi 26 février 1977, à 10 heures.

On est prié de ne pas rendre de visite à la famille.

Domicile de la famille : rue du Colonel-Mamin, 1880 Bex.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société de développement Lavey-Morcles

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Colette FIAUX

épouse de son ancien président.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La classe 1936 de Saint-Léonard

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Arnold LAMBRIGGER

père de leur contemporain Gérard.



EN SOUVENIR DE

Madame Carmen REUSE- RICHARD

25 février 1967 - 25 février 1977

Tu nous as quittés et ce fut le silence et l'obscurité.

Dix ans se sont écoulés, mais dans les ténèbres de notre souffrance brille la flamme de notre espérance.

Que le souvenir de ta gentillesse et le charme de ton sourire nous aident à vivre tous dans la paix et l'amour.

En ce jour d'anniversaire, priez pour elle.

Tes enfants, tes petits-enfants et ta famille



La famille de

Monsieur Emile TORRENT

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos messages de condoléances et vous prie de croire à l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Mase, février 1977.



Madame Marie LAMBRIGGER-BALET, à Uvrier ;
Madame veuve Bernadette FARQUET-LAMBRIGGER et ses enfants Christian, Stéphane et Janique, à Uvrier ;
Monsieur et Madame Guy LAMBRIGGER-THALMAN et leurs filles Yolande et Sandra, à Sierre ;
Monsieur et Madame Gérard LAMBRIGGER-STALDER et leurs enfants Serge, Claude, Michèle et Anne-Laure, à Uvrier ;
Madame veuve Marie-Louise REVAZ-LAMBRIGGER, à Sion, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Alphonsine BURGNER-LAMBRIGGER, à Uvrier, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Adolpe LAMBRIGGER-SPÉSCHA, à Vevey, et son fils ;
Madame veuve Yvonne LAMBRIGGER-ARLETTAZ, à Gruyères, et ses enfants ;
Monsieur et Madame Michel AGNETTI-TACHINI, à Vevey ;
Madame veuve Adrienne BOSSI ;
Madame veuve Gustave BALET-PHILIPPOZ, à Champlan, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Séraphin DOLT-BALET, à Champlan, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Eugène BALET-BALET, à Champlan, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Joseph AYMONT-BALET, à Champlan, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Denis BITZ-BALET, à Saint-Léonard, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Prosper BALET-MATHYS, à Champlan, leurs enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Arnold LAMBRIGGER

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 72^e année, après une longue maladie courageusement supportée.

La messe de sépulture aura lieu en la chapelle d'Uvrier, le samedi 26 février 1977, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Ecole, Uvrier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon



Monsieur et Madame Candide MUDRY-ROSSIER et leurs enfants Carmen et Cynthia, à Lens ;
Madame Berthe REY-REY, ses enfants et petits-enfants, à Lens ;
Monsieur Joseph REY, à Lens ;
Madame et Monsieur Antoinette GOETSCHMANN-REY, à Genève ;
Madame et Monsieur Jean EMERY-REY et leurs enfants, à Chelin ;
Monsieur Raymond MORARD-REY et ses enfants, à Lens ;
Monsieur et Madame Louis MUDRY-NANCHEN et leurs enfants, à Vaas-Flanthey ;
Madame Marguerite MUDRY-MITTAZ et ses enfants, à Lens ;
Madame Oscar MUDRY et ses enfants, à Martigny ;
Famille de feu Sidonie BONVIN-NANCHEN-MUDRY, à Flanthey ;
Famille de feu Emile MUDRY ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Catherine MUDRY-REY

leur très chère mère, grand-mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu à l'asile Saint-François à Sion, dans sa 76^e année.

La messe de sépulture aura lieu à l'église de Lens, le samedi 26 février 1977, à 10 heures.

Domicile mortuaire : c/o M. Candide Mudry, Lens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Paul ROH, à Chalais ;
Madame et Monsieur André CHOFFER-ROH et leurs enfants, aux Diablerets ;
Madame veuve Isaline UDRY-ROH, ses enfants et petits-enfants, à Conthey et Erde ;

Madame veuve Jeanne FUMEAUX, à Erde ;
Les enfants de feu Maurice FRANTZÉ, à Daillon ;
Les enfants de feu Maurice MELLY, à Saint-Léonard ;
Madame Rosa BELLAVIE est ses enfants, aux Valettes ;
Famille ANTILLE, à Chalais ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Joseph ROH

de François

notre cher père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 24 février 1977, dans sa 83^e année.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de la Sainte-Famille à Erde, le samedi 26 février 1977, à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire : café de la Place.

Le corps repose à la crypte de Plan-Conthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Après l'arrestation du cambrioleur de la caisse Raiffeisen de Sion

Des précisions

SION. - Dans notre édition d'hier, nous avons annoncé que le cambrioleur de la Caisse Raiffeisen avait été arrêté. Le communiqué officiel du juge instructeur du tribunal de Sion, donné hier, précise qu'il s'agit d'un dénommé M. Van D., d'origine belge.

Un hold-up éclair

C'était le 5 janvier dernier, dans l'après-midi. Un inconnu entre dans le bureau de la Caisse Raiffeisen, sis à plain-pied du N° 25, à l'avenue du Midi, et avec un pistolet tient en respect la secrétaire, M^{lle} Marianne Grand, et s'empare, dans le coffre-fort, dont la porte était entrouverte, d'un montant de 14 990 francs, puis disparaît aussitôt. Remise de son choc, M^{lle} Grand avise immédiatement la police qui vient sur les lieux et commence ses investigations.

Du bon travail et un concours de circonstances

Si le cambrioleur a été arrêté assez rapidement, cela est dû au bon travail de la police de sûreté valaisanne et à un concours de circonstances qui a précipité l'arrestation.

En effet, il y a quelques jours, un cambriolage a été commis à Thoune. L'un des cambrioleurs a été arrêté par la police bernoise. Lors de son interrogatoire, ce cambrioleur a déclaré avoir séjourné durant deux mois en Valais. Immédiatement, un contact a été pris avec la police valaisanne, qui avait réuni passablement de preuves contre cet individu d'origine belge. Van D. avait effectivement habité le Valais durant deux mois. Il avait loué un appartement à Zermatt, et régulièrement il « descendait » dans la capitale valaisanne pour retrouver des amis et des connaissances dont une petite amie.

Le 5 janvier, à la recherche d'argent, il avait pris un pistolet et il commença une tournée de ville. A la place du Midi, il découvrit le bureau de la Caisse Raiffeisen, il entra et, dans un temps record, s'empara d'un montant intéressant.

Nous avons rencontré, hier après-midi, MM. Bernard et Philippe Michelloud, qui se sont déclarés satisfaits que le cambrioleur ait été arrêté, arrestation qui met fin aux rumeurs les plus saugrenues colportées ces derniers temps.

M^{lle} Marianne Grand, à l'époque secrétaire chez MM. Michelloud, a bien sûr gardé le secret, car dès le samedi matin 19 février, elle savait que le cambrioleur avait été arrêté. Elle avait été convoquée dans les bureaux de la police secrète où, en voyant les photographies qui lui ont été présentées et la paire de pantalons que le cambrioleur portait le jour de son méfait, elle a été catégorique : « Sans aucun doute, c'est lui. »

L'argent qui a été volé a servi à rembourser de nombreuses dettes que l'intéressé avait contractées dans notre cité. M^{lle} Grand est également contente que le cambrioleur ait été arrêté, car ce hold-up avait fait jaser pas mal de gens. « Sous l'effet de la surprise, comment aurais-je pu réagir ? Que serait-il arrivé si j'avais commencé à crier ? Je pense que, les hold-up se multipliant dans notre pays, il devient indispensable de prendre un minimum de précautions, pour lutter contre ces cambrioleurs capables de tout, y compris tuer. » -g-

HIER, SUR LE PETIT ÉCRAN

L'expansion soviétique : faut-il avoir peur des Russes ? Cette question que se posait, hier soir, un très bon Temps présent n'est pas sans pertinence et les quelques éléments de réponse qu'ont donnés François Enderlin et François Bardet permettent sans aucun doute de répondre par l'affirmative, encore que les réalisateurs de l'émission aient plutôt cherché dans une certaine mesure à rassurer le téléspectateur qu'à l'alarmer.

Mais les faits sont là, guère rassurants. Sans que l'on puisse absolument déduire que l'URSS désire une guerre mondiale, totale, cette puissance intensifie pourtant sa préparation de guerre tant sur terre, dans les airs que sur mer, où elle rivalise avec les USA, menaçant même de couper l'approvisionnement de l'Occident en pétrole. Il n'entre pas dans le cadre d'une telle chronique de reprendre en détail les nombreux éléments qui nous ont été donnés, hier, concernant la puissance croissante des forces conventionnelles et nucléaires soviétiques qui sont sur le point de prendre avantage sur l'Occident.

Mentionnons tout de même que l'on a évoqué fort à propos le très grand risque de « finlandisation » de l'Europe de l'Ouest si nous laissons croire aux Russes que leur supériorité militaire est une des conditions de la détente, et cela n'en déplaît à tous les pacifistes et sympathisants de l'Ouest qui réclament à cor et à cri que l'on diminue nos budgets militaires.

On a aussi justement souligné les cases que l'URSS a réussi à conquérir ces dernières années et qui sont principalement Cuba, l'Indochine, la Somalie et l'Angola, ces pays n'étant que des plates-formes, des bases

stratégiques permettant d'avancer, selon les circonstances et les erreurs de l'adversaire, d'autres pions décisifs.

Enfin, n'oublions pas le rôle important que joue l'armée soviétique à l'intérieur du peuple de l'Est. A la fois creuset de l'unité nationale et véhicule de l'idéologie, l'armée est un luxe extraordinaire sans proportion avec les moyens financiers que se paie la Russie sur le dos de ses habitants, ceux-ci vivant encore au régime de l'économie de guerre avec un standard de vie de pays sous-développé. Un luxe qui servira, le cas échéant, à réprimer impitoyablement tout soulèvement contre le régime à l'intérieur des frontières de l'URSS et de ses satellites. La Hongrie en 1956 et la Tchécoslovaquie en 1968 sont encore dans toutes les mémoires.

L'évocation de l'extraordinaire effort d'armement des Soviétiques nous a tout de suite fait penser à celui réalisé voilà plus de 40 ans par un certain Hitler, lequel fabriquait à tour de bras des canons tout en clamant qu'il ne voulait que la paix... Les Russes, aujourd'hui, le couteau entre les dents, les poches pleines de grenades, ne cessent de parler de détente et de coexistence pacifique. Il est des similitudes qui nous laissent songeur.

« Si tu veux la paix, prépare la guerre » ! dit un proverbe que l'URSS semble prendre trop à la lettre pour que l'on puisse se fier à ses léniifiantes paroles. A l'Occident donc de réagir au plus vite en commençant par rétablir sans tarder l'équilibre des forces nécessaires pour éviter le pire avant qu'il ne soit trop tard !

(R)

LA TERRE ET LE CIEL

Une poignée de sable du Rhône

Suite de la première page

chesse, de tout l'enracinement de sa provenance tellement diverse...

... Car vous ne vous rendez sans doute pas compte, jeune femme, que ruisselle dans votre main le symbole même, le résumé du Valais dans son être minéral. Meulé par le poids des glaciers qui s'écoulent microscopiquement dans leur lit en rabotant le fond et les côtés, en poussant devant eux ou en écartant sur leurs bords des moraines monumentales ; dégradé par le gel et le dégel, par le chaud et le froid ; travaillé dans ses entrailles par les convulsions intimes d'un sous-sol qui ne cesse de subir le refroidissement de la planète ; usé par la fougue des torrents et des rivières dans leurs gorges : le roc valaisan, au rythme imperceptible des millénaires, descend dans la vallée pour y devenir un peu de la substance du fleuve, un peu de sa couleur aussi, un peu de sa densité.

Peut-être alors, jeune femme, ce sable va-t-il, s'écoulant entre les doigts et le long des plis de votre main droite, s'animer à l'inventaire de son innombrable ascendance.

Peut-être vous mettez-vous à lui parler, à faire l'appel des ramifications de sa généalogie, à dresser la liste de ses composantes - de l'ardoise au granit en passant par la serpentine - à citer des lieux d'origine, comme on fait pour les vins, pour les fromages, l'ennoblissant ainsi de cette extrême richesse dans la diversité qui en fait, avec le liant, un si bon mortier.

Comme vous êtes vous-même, jeune femme, un cadeau de tout un monde humain dont vous portez inconsciemment en vous les traces innombrables, comme vous êtes vous-même cet ensemble d'âmes et d'esprits qui se sont fondus les uns dans les autres et dont les noms se perdent dans la nuit des générations passées, faites l'inventaire aimable et respectueux de ceux et celles dont vous vous sentez particulièrement issue, pour leur dire merci de ce que vous êtes, dans votre charme et dans votre probité, dans la majesté du geste de votre main jouant avec ce sable où il y a un peu du Cervin, un peu de la Jungfrau, un peu du Catogne et des Diablerets, du Bietschhorn et des Mischabel, un peu des cailloux noirs qui règnent à la Furka, un peu de ce que charrient la Massa, la Navizence, la Borgne, la Lizeme, les Drances et la Lonza, un peu de pierre d'ici, un peu de pierre de là...

Ch. Nicole-Debarge

L'AGENDA DU WEEK-END

MARTIGNY. - Au Manoir : exposition Johann-Robert Schürch.

BOVERNIER. - Fête des Brandons avec incinération de la « Poutratz ».

RIDDÉS. - Dimanche après-midi, à la salle du collège : réunion hivernale de l'AVIVO.

SION. - A la galerie Grange-à-l'Evêque : exposition des peintures et aquarelles de François Guy. Ouverte tous les

jours de 15 à 19 heures, sauf le lundi. - Galerie Grande-Fontaine : exposition des peintures de Willy Suter et Francis Andriet. Vernissage samedi 26 février, dès 17 heures. Exposition ouverte de 14 h. 30 à 18 h. 30, sauf le dimanche et le lundi. - Musée de Valère : ouvert tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures. - Musée archéologique à la rue des Châteaux : ouvert tous les jours de 15 à 19 heures.

CRANS. - Vendredi soir, à la chapelle, dès 20 h. 15 : concert de piano donné par Jean-Marie Fournier.

MONTANA. - Samedi soir, au centre scolaire : théâtre.

SIERRE. - Vendredi, dès 18 heures, vernissage de l'exposition Jean-Jacques Putallaz.

TAESCH. - Samedi et dimanche : championnats internationaux de ski de fond juniors.

Profondément touchée et émue par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Roland BERNASCONI-BÉRARD

exprime sa profonde gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Bex, février 1977.

POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES

Edmond Bochatay 76.5
9, rue du Grand-St-Bernard
Martigny et environs

se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs. Cercueils - croix - couronnes - transports funèbres. Téléphonez (jour et nuit) au

2 22 95
(026)

Orsières : Jean Fellay
Tél. 026/412 34 ou 414 61

Décès d'une figure sierroise

SIERRE. - C'est au cours de la journée d'hier que l'on apprend, dans la région sierroise, le décès, après une longue maladie courageusement supportée, de M. Gaspard de Sépibus. Le défunt, né en 1902, célibataire, suivit les cours du collège de Sion, puis acquit la formation de chimiste au polytechnicum. Après deux ans de travail aux usines de la Lonza, il entra au service des usines d'Alusuisse, à Chippis, où il demeura jusqu'à sa retraite.

Très social, connu de tous les milieux sierrois, M. Gaspard de Sépibus s'était beaucoup intéressé aux activités du club de natation et du club alpin. Il lui arrivait souvent de partir à travers la nature pour de longues randonnées à skis.

A sa famille et à ses amis, le NF adresse ses plus sincères condoléances.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

HUMOUR ET SANTÉ

Certains définissent l'humour, qui est anglais, par sa banale traduction : gaieté d'inspiration, veine comique. On pourrait s'interroger sur ce qu'il y a de commun entre la veine comique et la santé. Et pourtant ! Ces deux choses sont plus proches qu'il ne le semble de prime abord. Du moins pour qui connaît la définition de la santé imaginée par les technocrates de l'OMS : « Un état de complet bien-être physique, mental et social... ». Qui identifie la réalité (ou l'irréalité) exprimée par, au moins, les trois vocables suivant : santé, bonheur parfait, éternelles béatitudes. Or, l'un des mécanismes du rire consiste à prendre un mot pour un autre. En l'occurrence, c'est prendre un état d'âme pour un état d'être. Ce qui dénote, on en conviendra, un état d'esprit bien particulier ! Surtout de la part d'une sous-officine de l'ONU dont on connaît l'imprégnation de matérialisme dialectique.

L'OMS (Organisation mondiale de la santé) a gravi les échelons de l'humour. Ses technocrates ont passé de la veine à la tripe comique. Ce qui devient rabelaisien. Rien d'étonnant à cela. Puisque déjà Rabelais, qui était médecin, avait démontré l'influence du rire sur la santé. Le génie du rire habitait Rabelais. Sans partage. Marcel Aimé osait écrire qu'à côté de lui Molière fait figure de croque-mort. C'est vous dire... ! Par conséquent et malgré tout, on ne saurait donc comparer le comique - conscient - de Rabelais au comique - inconscient - du « collectif socio-intellectuel » et idéolâtre de l'OMS.

Une autre forme de comique souvent utilisée est le comique de situation.

Pour rester dans le domaine de la santé, prenons, comme exemple, l'article intitulé : « La médecine libérale et les caisses-maladie », paru dans le Valais Demain du 21 janvier 1977 et signé : D' J. Pitteloud, député.

L'auteur, non sans un certain pathétique, jette un cri d'alarme concernant la hausse des coûts de la médecine et le danger d'étatisation de cette dernière qui en découlerait. A première vue, il n'y a rien qui porte à rire dans ce cri d'alarme. Pas plus que dans les causes qui l'ont provoqué. A seconde vue non plus d'ailleurs. L'humour ici n'est pas dans les faits. Il est dans les rapports existant entre ces faits et l'auteur du cri d'alarme.

Mais pour en saisir toute la « substantifique moëlle », il faut connaître la politique valaisanne de la santé de ces dernières années. Et retrouver, par la même occasion, sous la progression des coûts de la santé le progressisme de cette politique.

Le 26 mai 1971, était voté le décret concernant l'aide au financement des hôpitaux valaisans et des conditions y afférentes dont, entre autres, l'introduction du forfait journalier et l'homologation par l'Etat des contrats de travail des médecins hospitaliers. Le 11 septembre 1971, était votée la loi sur l'aide aux caisses-maladie qui, par son règlement d'application du 9 décembre 1971 obligeait les mineurs à s'y affilier.

En 1973, le Parlement décrétait une série de subventions pour la construction des hôpitaux et de l'institut inter-hospitalier (aussi superflu que la buanderie centrale) prônée par la planification hospitalière. Enfin, le 14 novembre 1975, était voté le décret de la participation financière de l'Etat aux organisations médico-sociales.

Ces quelques dates sont le raccourci chronologique de la socialisation de la santé en Valais. Et par corollaire, l'explication et la justification de l'explosion de son coût. Etatisation et augmentation du coût allant toujours et nécessairement de pair. Car les conditions afférentes à ces décrets de subventionnement sont l'établissement des structures de la socialisation de la santé et par conséquent de son renchérissement : les mêmes causes produisant partout et toujours les mêmes effets. Ce qui a permis au forfait hospitalier valaisan, en deux ans - soit du 1^{er} janvier 1974 au 31 décembre 1976 - de se hisser aux hauteurs de celui de certains cantons à vocation universitaire.

Il serait utile, ici, de préciser la distinction entre étatisation et nationalisation. On confond trop souvent ces deux notions. Dans la nationalisation, l'Etat s'attribue les titres de propriété et use donc des droits qui en découlent (droit d'usage, de disposition, de décision, etc.). Dans l'étatisation, par contre, il n'a aucun titre de propriété, mais il s'attribue, par le biais du subventionnement généralement à prétention philanthropique ou social, un droit de contrôle. Droit de contrôle qui, en fait, lui subordonne ensuite tous les autres droits de propriété.

Cette socialisation de la santé aurait dépendu directement du chef du département d'après ce dernier (Confédéré du 4 février 1977). Mais ce chef de département, issu d'un parti minoritaire, recueilli et charitablement élu sur la liste du parti majoritaire, s'il avait « idées », n'avait pas les troupes suffisantes pour les faire passer. C'est là que nous en revenons au comique de situation. Il fallut bien quelqu'un pour rallier les troupes majoritaires derrière les idées politiques de ce minoritaire. Ce fut justement Monsieur D' J. Pitteloud, député. Il fut la Jeanne d'Arc qui apporta la force du suffrage des députés majoritaires au chef légitime, mais sans troupe du département. Il fut le panache blanc auquel se rallièrent les légions majoritaires. Et ce panache blanc fut si brillant qu'il reste gravé dans les mémoires. Ainsi, ce député moyen qui déclarait, bien plus tard, bien après l'excitation et l'enthousiasme du vote, une fois que la réalité recommença à surgir des brumes de l'ivresse de ces victoires acquises à la quasi unanimité des votants, à qui lui demandait pourquoi il avait voté ces décrets : « Que voulez-vous, moi, je ne connaissais rien à ces problèmes. Mais il y avait là un député médecin » - icelui justement ! - « qui devait bien savoir, lui... » CQFD !

C'est donc cette relation entre le cri

d'alarme et celui qui le jette qui soulève une douce hilarité. Hilarité qui n'est d'ailleurs pas sans mélange et qui remet en mémoire la fable du lion devenu vieux : « C'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes ».

Enfin, le comique touche carrément à la farce lorsque Monsieur D' J. Pitteloud, député, s'inquiète de l'avenir de la médecine libérale, c'est-à-dire celle non soumise aux puissances politico-économiques ou à l'Etat. L'Etat étant la conjonction des politiciens au pouvoir et des administrations. Car on se souvient qu'il fut un des plus vibrants défenseurs de l'exigence de l'homologation des contrats hospitaliers dans les conditions mises au subventionnement des hôpitaux.

Ce qui signifie que si l'avortement était, dans un temps prochain, légalisé en Suisse, il faudrait bien que l'Etat mette à disposition des avortoirs dans ses hôpitaux. Et se basant sur l'homologation des contrats des médecins hospitaliers, il pourra donc, tout aussi légalement, n'accepter dans ses hôpitaux que des gynécologues d'accord de procéder à ce travail de boucherie. Or, Monsieur D' J. Pitteloud, député, est un des porte-paroles du mouvement « Oui à la vie », mouvement des plus méritoires qui lutte contre la légalisation de l'avortement et la décriminalisation du massacre des innocents.

Ce qui signifie encore que si l'Etat (= conjonction des politiciens au pouvoir et des administrations) décide un jour que ceux qui contestent les options de cet Etat sont des malades mentaux nécessitant un traitement urgent et hospitalier il pourra, en toute légalité, puisque se basant sur l'homologation des contrats des médecins hospitaliers, ne tolérer dans ses hôpitaux psychiatriques que des psychiatres acceptant d'effectuer le traitement de ces contestataires, c'est-à-dire des psychiatres flics.

Or, Monsieur D' J. Pitteloud, député, lors de la dernière session du Grand Conseil, a développé une motion personnelle prenant courageusement la défense des contestataires psychiatisés soviétiques.

Il est vrai que certains prétendent qu'il existe deux sortes de logiques : la grande et la petite...

Mais en cette période d'avant printemps, où tout un peuple en politique gésine s'apprête à accoucher d'un Parlement (1) qui, comme le vieux chalet de la chanson sera plus beau qu'avant, il faut se souvenir que s'il est possible que les voies du Seigneur soient insoufflables, il est du moins certain que tous les chemins mènent à Rome.

Mieux vaut en rire qu'en pleurer... Et c'est peut-être là le rôle de l'humour.

E. Truffer
(1) Le Parlement a été défini par un naturaliste du monde politique comme étant le « caviar du peuple ». C'est-à-dire, ce que ce dernier secrèterait de plus précieuses lorsqu'il passe sous le rouleau compresseur des diverses propagandes électorales, aux premières effluves printanières suivant les années bissextiles.

Publicitas
Sion 21 21 11

Livraisons excédentaires de lait

LA COMMISSION DU CONSEIL DES ÉTATS PENSE AUX PRODUCTEURS DES RÉGIONS DE MONTAGNE

BRIGUE/BERNE. - Le projet d'arrêté fédéral instituant des mesures contre les livraisons excédentaires du lait prévoit que chaque producteur de lait est tenu d'acquitter une taxe individuelle

égale à 50 centimes par kg de lait livré en sus de la qualité qu'il a fournie du 1^{er} mai 1975 au 30 avril 1976.

Réunie en vue de prendre position à ce propos, sous la présidence du conseiller aux Etats Weimann (indépendant ZH), la commission du Conseil des Etats demande de dispenser du paiement de la taxe les producteurs des régions de montagne qui ont mis sur le commerce moins de 2000 kg de lait par vache. Les producteurs de la montagne, à faible production, sont aussi exemptés du contingentement. La commission du Conseil des Etats a également rejeté la proposition de la com-

mission du Conseil national tendant à prendre en considération la limitation à 8000 kg de lait par hectare de surface agricole exploitée. La commission est partie de l'idée que la prise en considération de la surface introduirait un élément étranger à la conception de l'arrêté. En outre, l'application d'une telle mesure se heurterait à des difficultés d'ordre pratique. Les surfaces interviendraient en revanche dans le contingentement selon le système que prévoit l'arrêté sur l'économie laitière 1977.

En revanche, la commission a accepté la disposition introduite par la commission du Conseil national, prévoyant, en régions de montagne, la quantité de lait qu'un producteur peut mettre dans le commerce sans devoir acquitter de taxe individuelle, majorée de 2%.

Le conseiller aux Etats valaisan Odilo Guntern fait partie de cette commission. Il s'est évidemment battu en faveur des intérêts des producteurs de la montagne.

lt.

Après un cambriolage Puma écrasé par une voiture

CHIÈTRES. - Des inconnus se sont introduits par effraction pendant la nuit de lundi, dans un garage de Chiètres (FR) pour voler différents objets tels qu'une machine à calculer électronique, un enregistreur et d'autres. Un jeune puma, qui vivait en liberté dans le garage, s'est alors enfui par la porte laissée ouverte par les malfaiteurs. Son maître l'a trouvé le lendemain, non loin de son garage, mort, écrasé par une voiture. Il n'existe dans nos zoos que peu d'exemplaires de ce puma «undi», originaire d'Amérique du Sud.

Tessin Bébé électrocuté

AIROLO. - Un bébé de 18 mois, la petite Enrica Donadoni, d'Airolo, est morte électrocutée dans la maison de ses parents. La petite fille, qui jouait avec une antenne mobile de télévision, est malencontreusement entrée en contact avec une prise électrique de 380 volts, recevant une décharge mortelle.

● HONOLULU (ATS/Reuter). - Le pétrolier libérien «Hawaian Patriot» (51 000 tonnes) qui avait signalé que du pétrole s'échappait par une fissure de la coque, a explosé et flambé en mer dans le Pacifique, annonce la garde côtière américaine d'Honolulu.

Le pétrolier avait un équipage de 49 hommes. Certains membres d'équipage ont abandonné le navire avant qu'il explose, mais on ne sait pas ce qu'il est advenu des autres.

Relations Suisse - CEE A propos d'un sondage

A l'heure où le débat sur l'élargissement de la CEE se développe avec la demande d'adhésion de la Grèce qui a fait l'objet d'une réponse favorable du conseil des ministres des Neuf, et celle du Portugal qui est accueillie avec réserve, il est intéressant de prendre connaissance des résultats d'un sondage réalisé à l'initiative de la Commission des Communautés européennes.

A la question : «Y a-t-il d'autres pays d'Europe que vous souhaiteriez voir entrer prochainement dans la CEE ?», 53% des personnes interrogées ont répondu, mais ce pourcentage passe à 65% en République fédérale allemande contre 36% en Irlande. Par rapport aux personnes qui ont répondu et qui ont cité un pays, la Suisse apparaît dans 50% des cas, l'Espagne dans 44%, l'Autriche dans 39%, la Grèce dans 24% et le Portugal dans 22%...

La Suisse et l'Autriche sont d'abord préférés par les Allemands et les Luxembourgeois, de même que par les Néerlandais et les Britanniques, alors que les Français et les Irlandais citent d'abord l'Espagne.

De ces réponses, on peut tirer trois conclusions :

1. Le taux de réponse le plus élevé se rencontre chez les pays qui ont la conscience européenne la plus affirmée, la République fédérale allemande et le Luxembourg. Ces pays auxquels se joignent les Pays-Bas et la Grande-Bre-

Limitation... de la croissance des dépenses

Suite de la première page

comme plus qu'indispensables, et cela témoigne éloquentement de la méconnaissance du fait que ce budget ne correspond pas aux possibilités réelles du pays.

Il faut rappeler quelle a été la croissance des dépenses fédérales en un quart de siècle : 1950 : 1,6 milliard ; 1960 : 2,6 milliards ; 1970 : 7,7 milliards ; budget 1977 : 16 milliards...

Croit-on que c'est la TVA qui va mettre fin à cette folie ? Un exemple pratique : les subventions. Au lieu de s'accroître de 8% en 1978 comme prévu l'an dernier, elles vont... s'accroître de 4,7% seulement !

Bien qu'on prévoie une dépense supplémentaire d'un milliard pour l'AVS (conformément à une 9^e révision conçue en pleine euphorie dépressive de «haute conjoncture»), la gauche clame qu'on s'apprête à démolir, sous prétexte d'économies, tout l'édifice social ! C'est apparemment pour apaiser ses alarmes que le «conseiller scientifique» du Département des finances vient de publier un article où il souligne que «les dépenses de la Confédération ne seront pas réduites, mais leur croissance ramenée à 4% l'an...»,

et que le Conseil fédéral entend «faire coïncider la progression des dépenses avec la croissance économique».

On voit le raisonnement, qui repose sur l'espoir optimiste d'une inévitable croissance économique : «Jusqu'ici, les dépenses augmentaient plus vite que le produit national brut ; il faut désormais qu'elles coïncident. Freinons donc la croissance des dépenses.» Or, il tombe sous le sens que pour assainir une situation financière lourdement obérée, il faudrait que les dépenses croissent moins vite que le PNB. Non seulement on ne veut pas le voir, mais on parie sur une croissance économique de 4% dès 1978. Pure conjoncture. Si ce phénomène ne se produit pas, tout s'écroule.

Il nous paraît en conclusion que si le peuple et les cantons disent non à la TVA, la secousse sera certes un peu brutale, mais salutaire : elle fera comprendre à nos autorités que leurs efforts de compression des dépenses sont nettement insuffisants. Si au contraire la TVA est acceptée, cela les encouragera à persévérer dans leurs mauvaises habitudes, et la centralisation continuera, en même temps que l'endettement.

C. Bodinier

CINQ COMMUNES LUCERNOISES ENVAHIES PAR LES POUX

Malgré les vacances de carnaval, des centaines de gosses lucernois se grattent la tête. Dans cinq communes du canton, c'est l'invasion de poux. «Nous ne savons plus où donner de la tête. La situation n'est pas rassurante, car chaque jour, on nous signale de nouveaux cas», nous a déclaré un médecin lucernois. Il y a deux semaines environ, une première alerte était donnée dans une petite commune lucernoise : deux classes furent envoyées chez le médecin et la situation put être maîtrisée. Il y a tout juste une semaine, nouvelle alerte, plus sérieuse cette fois-ci : à Reiden, Emmen, Kriens, Rotherburg et Wethenstein. Des enfants et même des adultes durent se procurer de la poudre insecticide. Et comme les écoles reprennent lundi, on craint que cette invasion ne prenne encore davantage d'ampleur. Les causes de cette désagréable invasion ne sont pas encore connues. On suppose pourtant que

des Suisses, rentrés de l'étranger, aient importé cette vermine sur leur cuir chevelu.

(ee)

Glaris : 45 licenciements

GLARIS. - Une entreprise de filature et de tissage, la maison «Schuler et Compagnie» de Rueti (GL), a licencié, selon un communiqué de son directeur, 45 ouvriers. Les raisons en sont une production qui n'est actuellement plus rentable et le refus de la banque de l'entreprise, d'allouer les crédits nécessaires à une production destinée au stockage. La section filature de l'entreprise, qui emploie encore 110 personnes, est par contre bien pourvue en commandes et le travail à trois équipes se poursuit, déclare ce même communiqué.

Taxis lausannois: accord

LAUSANNE. - Réunies sous la présidence de M. Robert Deppen, directeur de police de la ville de Lausanne, les associations patronales et de salariés des taxis de la région lausannoise sont parvenues, après dix-huit heures de délibérations, à un accord de principe complet sur toutes les questions qui les divisaient, sans qu'une décision arbitrale doive intervenir.

Environ 160 chauffeurs salariés s'étaient mis en grève pour vingt-quatre heures, la semaine dernière, pour protester contre la durée excessive du travail, contre l'engagement d'auxiliaires exerçant déjà une autre profession et contre le licenciement du président d'une de leurs sections syndicales. Ils demandaient une nouvelle convention collective de travail.

40 licenciements en Ajoie

Une entreprise de Fontenais et sa succursale frontalière de Fahy en Ajoie annoncent le licenciement ces prochains mois de 40 collaborateurs dont une vingtaine dans sa succursale de Fahy, la majorité d'entre eux étant des ouvriers frontaliers.

La nouvelle a suscité une très vive émotion dans la région de Porrentruy où la situation de l'industrie horlogère est des plus critiques et où le développement économique connaît un arrêt extrêmement brusque depuis quelques mois. Toutes les organisations intéressées et les autorités communales se préoccupent des licenciements annoncés hier soir. Mais il ne semble pas que des solutions même moyennes puissent être trouvées dans le cas de l'entreprise «Multica» qui fabrique des cadrans de montres et dont les débouchés n'offrent que peu de possibilités de manœuvre. Une étude sera néanmoins entreprise dans ce sens.

V. G.

Jeune Jurassien abattu à Boncourt Jugement confirmé

Chargé par la Cour d'appel du canton de Berne de revoir le jugement de première instance rendu par le tribunal de Porrentruy, le tribunal de Saignelégier, présidé par M^r Charles Wilhelm, a examiné les prétentions civiles de la famille Wicht dont le cadet, Maurice, avait été tué la veille du scrutin jurassien d'autodétermination du 23 juin 1974, alors qu'il tentait de hisser un drapeau jurassien sur l'immeuble d'un citoyen pro-bernois. L'auteur du crime, M. B., 42 ans, avait été condamné à quatre ans de réclusion ferme, peine réduite ensuite à vingt mois. Quant aux prétentions civiles de la famille, soit 7100 francs de frais judiciaires, 25 600 francs de frais d'hospitalisation, 9900 francs de perte de soutien de famille, de 44 000 francs pour tort moral (deux fois 12 000 francs à l'épouse et quatre fois 5000 francs aux frères et sœurs du défunt), elles faisaient l'objet du présent

recours. La Cour d'appel, en priant le tribunal de Saignelégier de reconsidérer la question, entendait que ce jugement fût modifié.

Compte tenu du fait que les factures d'hospitalisation ont été réglées par l'assurance, celle-ci verse une pension mensuelle à vie pour la perte du soutien de famille, que l'indemnité pour tort moral a été maintenue intégralement tout comme la part des frais judiciaires, c'est un jugement plus net encore qui a été prononcé à Saignelégier, puisqu'une somme de 5000 francs a été encore allouée aux plaignants pour la confection d'un monument funéraire.

C'est dire que ce jugement, dont la mise en cause avait suscité des réactions, apaisera les esprits dans le Jura. Reste à savoir comment l'intéressé, père de famille et démuné de fortune, sera à même de faire face à ses obligations.

V. G.

Chambre d'agriculture du Jura OUI À LA CONSTITUTION Non au contingentement laitier

Réunis en assemblée générale annuelle, les délégués de la Chambre d'agriculture du Jura ont entendu les exposés du programme d'activités, des comptes, du budget 1977 et du plan d'action pour cette année. Après avoir approuvé les premiers et décidé que tous les membres s'abonneraient à l'hebdomadaire *Terre romande*, à la direction duquel les jurassiens pourront désormais déléguer des représentants qui siègeront en compagnie de leurs collègues neuchâtelois, vaudois et genevois, les délégués présents ont longuement discuté des mesures fédérales de contingentement laitier individuel dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} mai prochain.

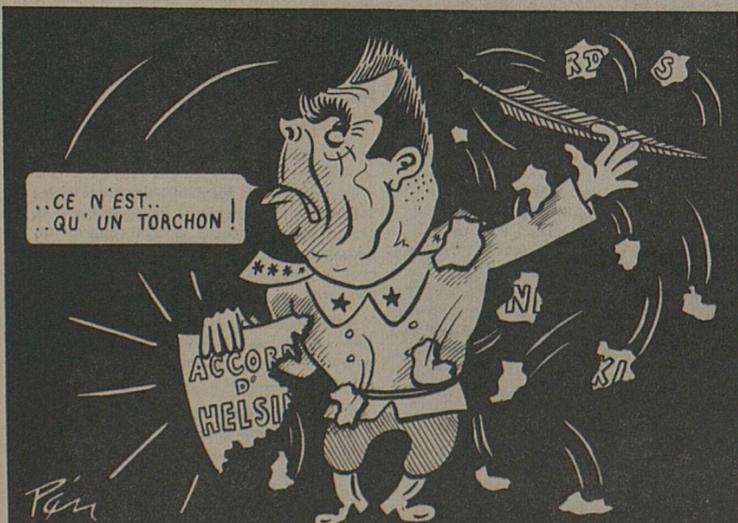
A l'unanimité, ils se sont déclarés opposés à ces mesures unilatérales qui ne tiennent pas compte des conditions particulières de l'agriculture jurassienne dont la situation géographique est telle qu'elle ne peut que s'adonner à l'élevage et à la production fourragère laitière. C'est pourquoi une résolution donne mandat au comité d'intervenir auprès du pouvoir fédéral et

d'exiger des accommodations. Au besoin, les sociétés de laiterie qui doivent mettre en place le contingentement seront priées d'opposer une résistance passive à son introduction.

En revanche, les délégués, tout aussi unanimes, ont décidé d'appuyer le projet de Constitution jurassienne qui sera soumis au vote populaire, le 20 mars prochain. Ce projet contient plusieurs dispositions constitutionnelles originales qu'on ne retrouve dans aucune autre constitution cantonale. C'est ainsi qu'il prévoit la protection de la propriété foncière rurale, la définition d'une politique agricole, la protection de l'environnement et la réserve d'aires pour l'activité agricole et sylvicole. Même si la marge de manœuvre des autorités cantonales en matière de politique agricole est limitée par les contraintes fédérales, les agriculteurs jurassiens ont apprécié que la majorité de leurs revendications figurent dans le texte constitutionnel. C'est pourquoi ils se sont engagés à l'appuyer massivement.

V. G.

L'ACTUALITÉ VUE PAR PEN



Comme la plume au vent (air connu).

Attentats à Zurich Les auteurs identifiés

ZURICH. - Des extrémistes armés sont responsables des attentats à l'explosif commis à la fin du mois de mai 1976 contre le consulat général de Turquie et la Banque Turque à Zurich, ainsi que des meurtres des ambassadeurs de Turquie à Vienne et à Paris en octobre 1975. Ils portent comme nom «Les justiciers du génocide arménien» et quatre d'entre eux, identifiés, font l'objet de recherches internationales, a indiqué hier au cours d'une conférence de presse le juge de district Juerg Faes.

Les deux attentats de Zurich avaient provoqué pour 150 000 francs de dégâts. Une autre bombe avait été découverte dans les bureaux de l'Office du tourisme turc à Zurich et désamorcée.

P. S.

Charte 77: arrestations et licenciements en Tchécoslovaquie

PRAGUE (ATS/AFP). - Deux personnes ont été arrêtées à la fin du mois dernier en Bohême du Nord pour avoir distribué des exemplaires de la « Charte 77 » et inculpées d'incitation à l'émeute, a déclaré hier l'un des porte-parole de la charte, le professeur Jiri Hajek.

M. Vladimir Lastuvka, un ingénieur physicien âgé de 35 ans, a été arrêté le 20 janvier dernier à Decin, près de la frontière allemande, où il travaille. M. Ales Machacek, un technicien agronome âgé de 30 ans, originaire d'Usti Nad Labem, a été arrêté pour sa part cinq jours plus tard. Tous deux ont été inculpés en vertu de l'article 100 du Code pénal qui réprime « l'incitation à l'émeute ».

Selon les informations recueillies par le professeur Hajek, la diffusion de la charte n'aurait pas été le motif officiellement retenu par les services judiciaires contre ces deux personnes. Il leur serait, entre autres, reproché d'avoir été en possession de journaux publiés par les soins de l'émigration tchécoslovaque en Occident.

Le professeur Hajek a par ailleurs indiqué que d'autres cas de licenciements lui

avaient été signalés récemment. Il a notamment cité ceux de deux ouvriers slovaques de Teplice, Jiri Olt, 22 ans, et Petr Ouda, 25 ans, qui ont perdu leur travail après avoir envoyé une lettre de protestation à un journal régional slovaque dans laquelle ils s'élevaient contre le ton des articles à l'égard de la charte et de ses signataires.

SOMMET DES PAYS DE L'EST À PRAGUE ?

HAMBURG (ATS/AFP). - Une conférence au sommet des dirigeants des pays de l'Est aurait lieu aujourd'hui à Prague, a annoncé hier soir la première chaîne de télévision ouest-allemande (ARD).

Selon le correspondant à Prague de l'ARD cette conférence aurait lieu sous la présidence du secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Leonid Brejnev. Les problèmes des dissidents et la conférence de Belgrade seraient à l'ordre du jour de cette réunion. Le correspondant de l'ARD a encore révélé que d'importantes mesures de sécurité avaient déjà été prises dans la capitale tchécoslovaque.

SILENCE

Le porte-parole du Ministère des affaires étrangères tchécoslovaque, M. Milan Kadar, a déclaré hier soir n'avoir « aucune information » sur un éventuel sommet des dirigeants des pays de l'Est aujourd'hui à Prague. Il a refusé de faire de plus amples commentaires.

Aucune mesure de sécurité exceptionnelle n'était en tout cas perceptible dans la soirée à Prague. Les bâtiments de l'ancien aéroport où sont accueillies en général les personnalités officielles étaient déserts et ne font l'objet d'aucune surveillance particulière.

Ministre à 38 ans

M. David Owen, 38 ans, est le nouveau chef du Foreign Office. C'est un des plus jeunes ministres des affaires étrangères du monde actuellement. Voici M. David Owen photographié en compagnie de son épouse Deborah et de ses enfants Tristan, 6 ans et Gareth, 4 ans.



Vraie détente

NEW YORK (ATS/AFP). - Le rein d'un adolescent soviétique de 16 ans, décédé à Moscou samedi dernier à la suite d'un accident de la circulation, a été greffé lundi à New York sur un ouvrier du bâtiment américain. Le receveur, M. José Serrano, 32 ans, marié et père de deux enfants, attendait depuis un an le rein d'un donneur compatible. La greffe semble avoir réussi.

Un espion tchèque passe à l'Ouest

Des révélations capitales

LONDRES (ATS/Reuter). - Le Daily Telegraph de Londres révélait hier qu'un ancien agent de services de renseignements militaires tchécoslovaques vient de se réfugier en Grande-Bretagne où il a fourni aux services occidentaux des informations des plus précieuses sur le dispositif d'espionnage mis en place dans la région de Bonn par l'Allemagne de l'Est.

Correspondant pendant six ans de l'Agence de presse tchécoslovaque Ceteka à Bonn, M. Svetozar Simko, âgé de trente-six ans, a dévoilé aux services occidentaux les noms de nombreux agents communistes en RFA. Il leur a appris que des émetteurs radio, des appareils de prises de vues miniatures et de l'argent avaient été cachés par des agents est-allemands dans les bois d'Allemagne de l'Ouest en vue d'opérations de sabotage en cas de guerre.

Selon M. Simko, dix-sept des vingt-sept diplomates de l'ambassade de Tchécoslovaquie à Bonn, à un degré ou à un autre,

sont des agents des services de renseignements.

M. Simko fait par ailleurs état d'une rivalité entre le principal service de renseignements tchécoslovaque et le réseau militaire auquel il appartenait.

En outre le Daily Telegraph donne les noms des responsables à Bonn de ces deux services et souligne que la défection de M. Simko est « une prise importante » pour les services de « contre-espionnage ».

L'ASILE POLITIQUE ACCORDÉ

LONDRES (ATS/AFP). - M. Svetozar Simko a obtenu l'asile politique en Grande-Bretagne, a confirmé hier le ministère britannique de l'intérieur.

M. Simko et sa famille sont arrivés le 19 février en Grande-Bretagne, a précisé le porte-parole, qui s'est refusé à commenter les informations de la presse.

MÊME L'HUMOUR NE PASSE PAS

BERLIN (ATS/AFP). - Eberhard Cohrs (56 ans), célèbre comique est-allemand s'est réfugié à l'Ouest, ont annoncé hier plusieurs quotidiens de la chaîne Springer.

Selon ces journaux, Cohrs a profité de travaux de tournage à Berlin-Ouest pour s'y réfugier. L'artiste, qui a été la vedette de

nombreuses productions télévisées, de films et de galas au « Friedrichs Stadtpalast » de Berlin-Est se serait attiré à plusieurs reprises les foudres des autorités de la RDA en raison de sa langue « trop bien pendue ». Mais sa grande popularité lui aurait évité des ennuis sérieux.

Municipales françaises: les défis

PARIS (ATS/AFP). - La campagne électorale pour les élections municipales françaises des 13 et 20 mars s'ouvre officiellement aujourd'hui 25 février. Mais l'ensemble des candidatures aux 455 093 postes de conseillers municipaux à pourvoir ne sera pas connu avant la date limite du 4 mars.

La fièvre électorale qui, depuis près de trois mois, s'est emparée de toutes les formations politiques majoritaires ou de l'opposition de gauche, a d'autant plus politisé cette élection destinée à choisir des gestionnaires communaux, qu'elle est généralement considérée comme une élection préfigurant les législatives de mars 1978.

L'enjeu essentiel pour l'opposition socialo-communiste réunie sous le drapeau du « programme commun de gouvernement de la gauche » datant de 1972, est de jeter un défi au « pouvoir giscardien » et remettre en cause la politique menée depuis 1958, date de naissance de la V^e République, par les gaullistes et les républicains indépendants. L'opposition s'apprête ainsi à poser le pro-

blème constitutionnel de la coexistence d'un président de la République modéré et d'une majorité parlementaire de gauche.

De son côté, le pouvoir en place entend confirmer au travers des élections municipales et des législatives qui suivront, le vote

au suffrage universel qui a mis à la tête de l'Etat le président Giscard d'Estaing, en mai 1974. Du même coup, le pouvoir veut éviter le risque d'une crise constitutionnelle éventuelle en conservant une harmonie entre le président et l'Assemblée.

Rabin: tout pour la paix

TEL AVIV (ATS/Reuter/AFP). - « Je vous donne l'assurance que tout sera fait pour faire avancer les perspectives de négociation et de paix », a déclaré mercredi soir M. Yitzhak Rabin après avoir été confirmé à la tête du parti travailliste israélien.

Le congrès travailliste a accordé sa confiance au premier ministre par 1445 mandats contre 1404 à son adversaire, M. Shimon Peres, ministre de la Défense, et 16 abstentions, soit par une majorité d'une quarantaine de voix comme lors du dernier congrès, il y a près de quatre ans.

M. Peres a reconnu sa défaite tout en estimant que le parti sortait renforcé de cette compétition démocratique interne dans la perspective des élections législatives anticipées du 17 mai prochain.

LA SURVIE DE L'ESPÈCE

Elle rejette comme non fondé l'argument relatif à la survie de l'espèce. Il y a trois millions de phoques dans le golfe et on en tue 170 000 par année, ce qui est trop peu, selon elle, pour mettre l'espèce en danger.

Les contingents sont tout juste pour bud de protéger le phoque.

Denise Leblanc croit même qu'il est utile de chasser le phoque pour empêcher qu'il prolifère. « C'est devenu une lutte entre les pêcheurs et les phoques. Il n'y a presque plus de poissons dans le golfe et nos phoques en mangent 3000 livres chacun par année. On parle de la disparition du sébaste et de la morue pendant que nos phoques se gavent dans le golfe Saint-Laurent. Il n'y a déjà plus de hareng autour des îles et le phoque y est pour quelque chose... »

Les Madelinots veulent bien discuter de la question avec les groupes opposés à la chasse aux bébés phoques. A condition qu'ils n'arrivent pas en ennemis et en les traitant de criminels. Des écologistes américains sont déjà venus aux îles, raconte Denise Leblanc, et en sont repartis « quasi-

ment convaincus qu'il fallait que la chasse se fasse ».

« Ils avaient vu sur place comment ça se faisait et ils étaient devenus conscients de la situation économique des îles. Et ils avaient bien vu que les pêcheurs n'étaient pas une bande de criminels... »

UNE QUESTION DE FIERTÉ

Et quand nous lui avons demandé si les Madelinots accepteraient de renoncer à la chasse s'ils recevaient en contrepartie un dédommagement adéquat, comme l'a proposé le groupe suisse, elle répond, presque en colère :

« Tu penses pas qu'on s'est suffisamment fait acheter par les gouvernements jusqu'à présent ? On va se faire acheter par les Suisses maintenant ? »

Pour elle, comme pour les Madelinots, c'est une question de fierté. C'est aussi cette fierté qui explique que les gens qui se rendent aux îles pour « traiter les Madelinots de criminels » et les empêcher de faire leur métier trouveront à qui parler.

Louis Falardeau

La campagne de Franz Weber « en faveur » des phoques Les chasseurs vont-ils « virer de bord » les journalistes ?

SAINT-JEAN (Terre-Neuve) (ATS/Reuter). - Le gouvernement de la province canadienne de Terre-Neuve ne tiendra aucun compte des sollicitations du Suisse Franz Weber, qui cherche à mettre un terme à la chasse annuelle aux phoques au large de la côte est du Canada, a déclaré M. Frank Moorres, premier ministre de Terre-Neuve.

M. Moorres a déclaré qu'il refuserait en toutes circonstances de rencontrer M. Weber, arrivé mercredi à Terre-Neuve, et il conseillera à ses ministres de faire de même.

M. Franz Weber a répondu que s'il ne pouvait rencontrer des personnalités officielles, il s'efforcera de faire connaître ses vues par la presse.

(Réd.). - Si M. Weber n'a pas de succès avec les personnalités politiques, il risque de ne pas en avoir davantage avec les mass media. En effet, qu'on en juge à la coupure de journal canadien qu'un aimable lecteur nous envoie. Les lignes ci-dessous ont paru dans un journal de Montréal, La Presse, rédigé

par le correspondant de Québec de ce quotidien, sous le titre Les Madelinots ne rigoleront pas avec l'affaire des phoques.

QUÉBEC. - « J'ai l'impression que les Madelinots vont devenir très violents cette année et le drame c'est qu'on n'a pas de police aux îles pour protéger ces journalistes-là. Si les Madelinots décident de les virer de bord, je me demande ce qui va leur arriver. »

Denise Leblanc, député des Îles-de-la-Madeleine, habituellement calme, devient elle aussi violente quand elle parle de la chasse aux bébés phoques et de ces journalistes qu'un « philanthrope » suisse veut faire venir par dizaines sur les glaces du golfe pour rendre compte de la « cruauté » des chasseurs.

La question la touche de très près et elle en parle avec passion. Elle nous explique, au cours d'une entrevue, que la saison s'annonçait très intéressante pour les Madelinots avec un contingentement de 25 000 phoques. Ils pouvaient espérer toucher \$ 300 000, ce qui n'est pas banal quand on songe que le taux de chômage atteint presque 90 % l'hiver aux îles.

« Moi j'ai peur qu'il y ait une guerre qui se déclenche, dit-elle. Les Madelinots n'accepteront pas de se faire boycotter \$300 000 parce qu'il y a un « gang » de pleurnichards de la Suisse qui s'en viennent ici nous dicter nos règlements et qui pendant ce temps-là continuent à se gaver de bœuf, de lapin, de poules et de porc... »

On sait que de plus en plus de gens, autant d'Europe que d'Amérique, demandent au Gouvernement canadien d'interdire la chasse aux bébés phoques. Ils invoquent tant d'arguments qu'il y a de groupes : la méthode d'abattage est cruelle, d'autant plus que ça se fait sous les yeux de leur mère ; le fait de tuer les bébés met en danger la survie de l'espèce, etc.

Autant d'arguments qui n'émeuvent pas Denise Leblanc. Elle nous invite à étudier la question rationnellement, à mettre de côté les « beaux sentiments ». « La méthode d'abattage est extrêmement douce, dit-elle. On tue le phoque instantanément. Ça me fait bien pleurer quand je vois un porc qui hurle à mort quand on est en train de le saigner. Quand on sera prêt à cesser de manger de la viande totalement parce qu'on fait mal aux pauvres animaux, peut-être que là je pourrai réviser ma position... »